



CC Pyrénées Haut Garonnaises

Diagnostic de la situation intercommunale

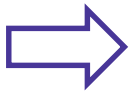
Réunion du 27 novembre 2017

sommaire

Les compétences et les moyens communautaires	3
Situation financière de l'intercommunalité	11
• Périmètre financier de la CC	12
• Les ressources intercommunales	16
• Zoom sur la fiscalité	21
• Zoom sur la DGF et le FPIC	41
• Les dépenses de l'intercommunalité	56
• Soldes intermédiaires de gestion et financement des investissements	67
Projection financière	83
• Détail des hypothèses et résultats	84
En synthèse	102
Annexes	104
• Revue du contrôle interne	105
• Les compétences détaillées	116
• Les budgets étudiés 2014-2016	125



Les compétences et les moyens communautaires



En synthèse

- La nouvelle communauté de communes des Pyrénées Haut Garonnaises doit d'ici fin 2018 acter les modalités de l'harmonisation :
 - **Du périmètre de ses compétences**

Enjeux notables identifiés sur la voirie, le scolaire et le péri-extra scolaire, les prestations de service aux communes (mutualisation de ressources techniques et administratives)
 - **De l'organisation des services attachés à ces compétences**

121 agents pour 106 ETP + Mourtis (16 ETP dont 5,3 permanents)
3 sites
 - **Des modalités de gouvernance communautaire sur ces compétences**
 - **Des moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre des projets**

☑ Compétence exercée - Pas d'enjeux d'harmonisation

➔ Intérêt communautaire à harmoniser ou redéfinir

☒ Enjeux d'harmonisation obligatoire d'exercice de la compétence

Le cadre légal des compétences communautaires (périmètre 2018)

CCSB	CCHC	CCPL	OBLIGATOIRES
			1° Aménagement de l'espace
☑	☑	☑	▪ SCOT (PETR Pays Comminges)
☑	☑	☑	▪ PNR (Pays du Comminges)
			▪ Schémas directeur et de secteur
➔	☑	☑	▪ SIG
	☑	☑	▪ Chartes paysagères
➔	➔	➔	▪ ZAC (<i>intérêt communautaire à définir</i>)
			2° Développement économique (dont ZAE, promotion tourisme et OTI)
	☑		▪ ZAE (ZAE Bazert et Lotissement artisanal)
➔	➔	➔	▪ Immobilier d'entreprise (<i>intérêt communautaire à définir</i>)
➔	➔	➔	▪ Actions de développement économique (<i>intérêt communautaire à définir</i>)
☑	➔	➔	▪ Politique locale du commerce (<i>extension ?</i>)
☑	☑	☑	▪ Office de tourisme intercommunal (<i>EPIC créé au 1^{er} janvier 2017</i>)
☒	☒	☒	3° Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (obligatoire 2018)
			4° Aires d'accueil des gens du voyage
☒	☒	☒	5° Collecte et traitement de déchets ménagers et assimilés (<i>harmonisation financement du service OM avant 2022</i>)

☑ Compétence exercée - Pas d'enjeux d'harmonisation

➔ Intérêt communautaire (IC) à harmoniser ou redéfinir

☒ Enjeux d'harmonisation obligatoire d'exercice de la compétence

CCSB	CCHC	CCPL	OPTIONNELLES (au moins 3 sur 9)
			1° Protection et mise en valeur de l'environnement
➔	☑	➔	▪ Natura 2000 et Développement durable (Agenda 21, PMB)
☑			▪ Energies renouvelables (photovoltaïque...)
☑	☑	☑	2° Politique du logement et du cadre de vie (entente Pays Comminges)
			2° bis Politique de la ville (dont diagnostic du territoire, contrat de ville)
☒	☒	☒	3° Voirie d'intérêt communautaire (<i>intérêt communautaire ?</i>)
			4° Equipements culturels, sportifs, de l'enseignement
	Projet salle escalade	☑ SIVOM Bas Larboust	▪ Equipements sportifs
		Projet médiathèque ?	▪ Equipements culturels
			5° Action sociale d'intérêt communautaire
➔	☑	☑	▪ Petite enfance (intérêt communautaire à confirmer)
➔	➔	➔	▪ Périscolaire et extrascolaire (intérêt communautaire à confirmer)
➔	☑	➔	▪ Coordination Enfance Jeunesse
		☑	▪ Portage de repas
☑			▪ Maison de santé
➔	➔	➔	▪ EHPAD (étude diagnostic + projet en cours ?) -IC à confirmer
☑		☑	▪ TAD
SPANC	SPANC	☒	6° Assainissement (obligatoire en 2020)
			7° Eau (obligatoire en 2020)
			8° Création et gestion des maisons de services au public

☑ Compétence exercée - Pas d'enjeux d'harmonisation

➔ Intérêt communautaire à harmoniser ou redéfinir

☒ Enjeux d'harmonisation obligatoire d'exercice de la compétence

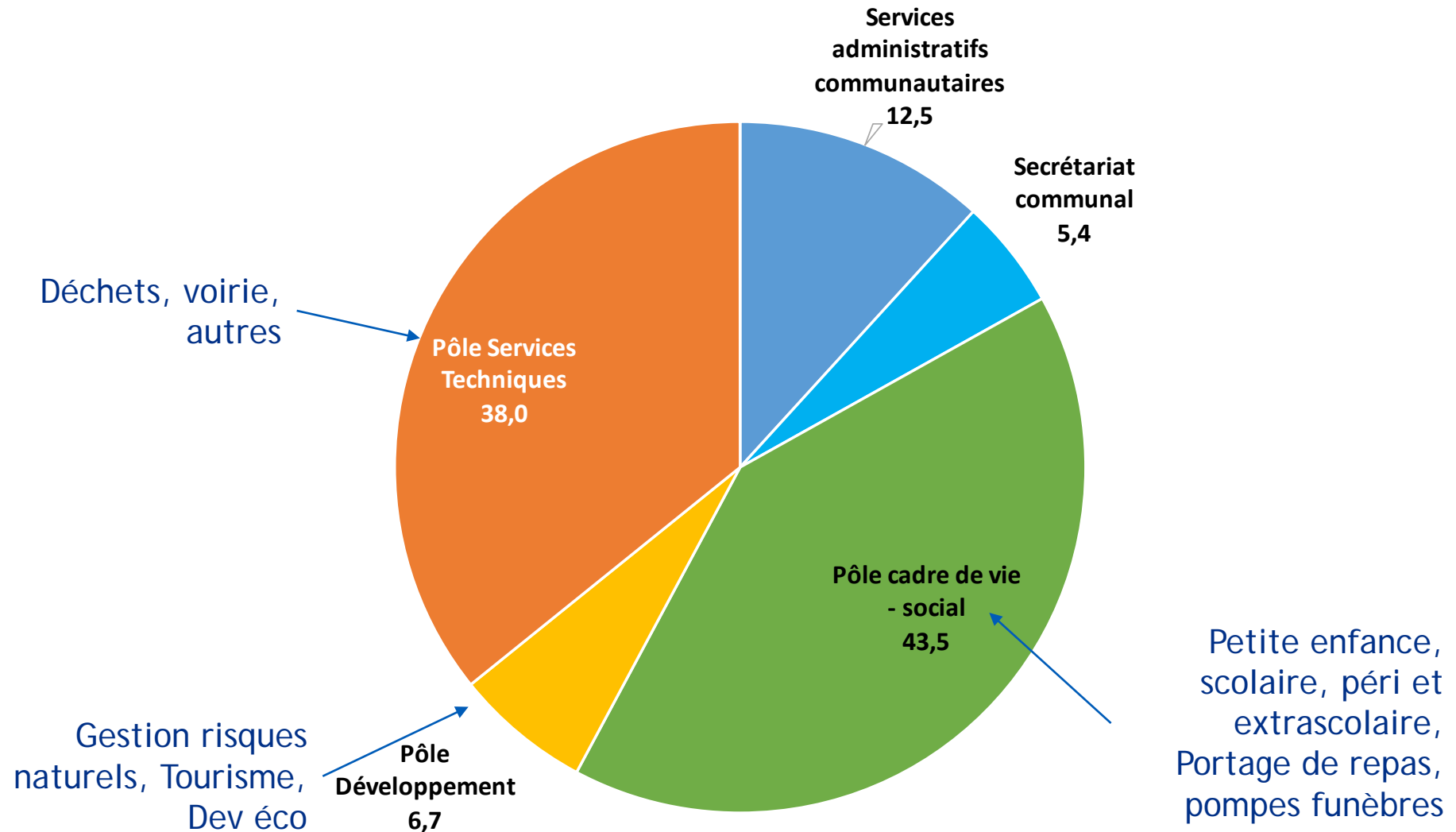
Les autres compétences supplémentaires

CCSB	CCHC	CCPL	AUTRES COMPETENCES SUPPLEMENTAIRES
☑		☑	Pompes funèbres (<i>services en régie</i>)
➔	➔	➔	Prestations des services techniques
➔	➔	➔	Prestations des services administratifs (<i>secrétariat intercommunal</i>)
☑	☑	☑	SDAN (<i>communications électroniques</i>)
130€/enfant ATSEM ➔	Convention ➔	➔	Scolaire (budget éducatif)
➔	➔	☑	Transport scolaire (accompagnement des enfants)



Les ressources humaines communautaires en synthèse

Répartition des ETP



Les ressources humaines communautaires en synthèse

Compétences / services en ETP	CCSB	CCHC	CCPL	CCPHG	
Pôle Administration - Finances - RH	5,0	2,8	12	10,2	17,9
Services administratifs communautai	5,0	2,8	6	4,7	12,5
Secrétariat communal	0,0	0,0	6	5,4	5,4
Pôle cadre de vie - social	6,1	13,2	27	24,2	43,5
Crèche	0,0	0,0	15	13,2	13,2
ALSH (CCPL)	0,0	0,0	7	6,9	6,9
CLAE (CCHC)	0,0	4,4	0	0,0	4,4
CLAE/CLSH (CCHC)	0,0	7,8	0	0,0	7,8
Coordination Enfance/Jeunesse	0,0	1,0	1	1,0	2,0
Ecoles (ATSEM CCSB)	3,8	0,0	0	0,0	3,8
Cuisine centrale*	0,0	0,0	1	0,5	0,5
Portage de repas à domicile	0,0	0,0	1	1,0	1,0
Pompes funèbres	2,3	0,0	2	1,6	3,9
Pôle Développement	2,7	2,0	2	2,0	6,7
Gestion risques naturels	0,0	0,0	1	1,0	1,0
Tourisme	1,0	2,0	1	1,0	4,0
Développement économique	1,7	0,0	0	0,0	1,7
Pôle Services Techniques	13,5	2,0	23	22,6	38,0
Déchets / Recyclage	8,0	0,0	12	12,0	20,0
Voirie	0,5	0,0	1	1,0	1,5
Services techniques	5,0	2,0	10	9,6	16,6
Total (hors doublon)	27,4	19,9	63	58,9	106,2
MOURTIS	16,0				16,0
Effectif permanent	5,3				5,3
Effectif saisonnier	10,7				10,7

- L'ensemble des 121 agents de la nouvelle communauté de communes représentent 106 ETP répartis sur les différents pôles territoriaux
- Le Mourtis représente l'équivalent de 16 temps pleins supplémentaires

Les ressources humaines : poids des services mis à disposition des communes

Services mis à disposition des communes	CCPL	
	charges	recettes
% sur moyens humains CCPHG	9%	
ETP secrétariat communal	5,4	
charges de personnel (012)	259 K€	
Autres charges (011)	14 K€	
Remb sur mise à disposition (70)		236 K€
reste à charge CCPHG	38 K€	

La CCPL met à disposition des communes des agents des services administratifs (secrétariat communal itinérant).

Toutefois, ces ressources mises à disposition sont financées en partie par la fiscalité communautaire.

Le montant refacturé aux communes ne tient pas compte de l'évolution naturelle des charges de personnel des agents mis à disposition (reste à charge estimé à 38K€ en 2017)



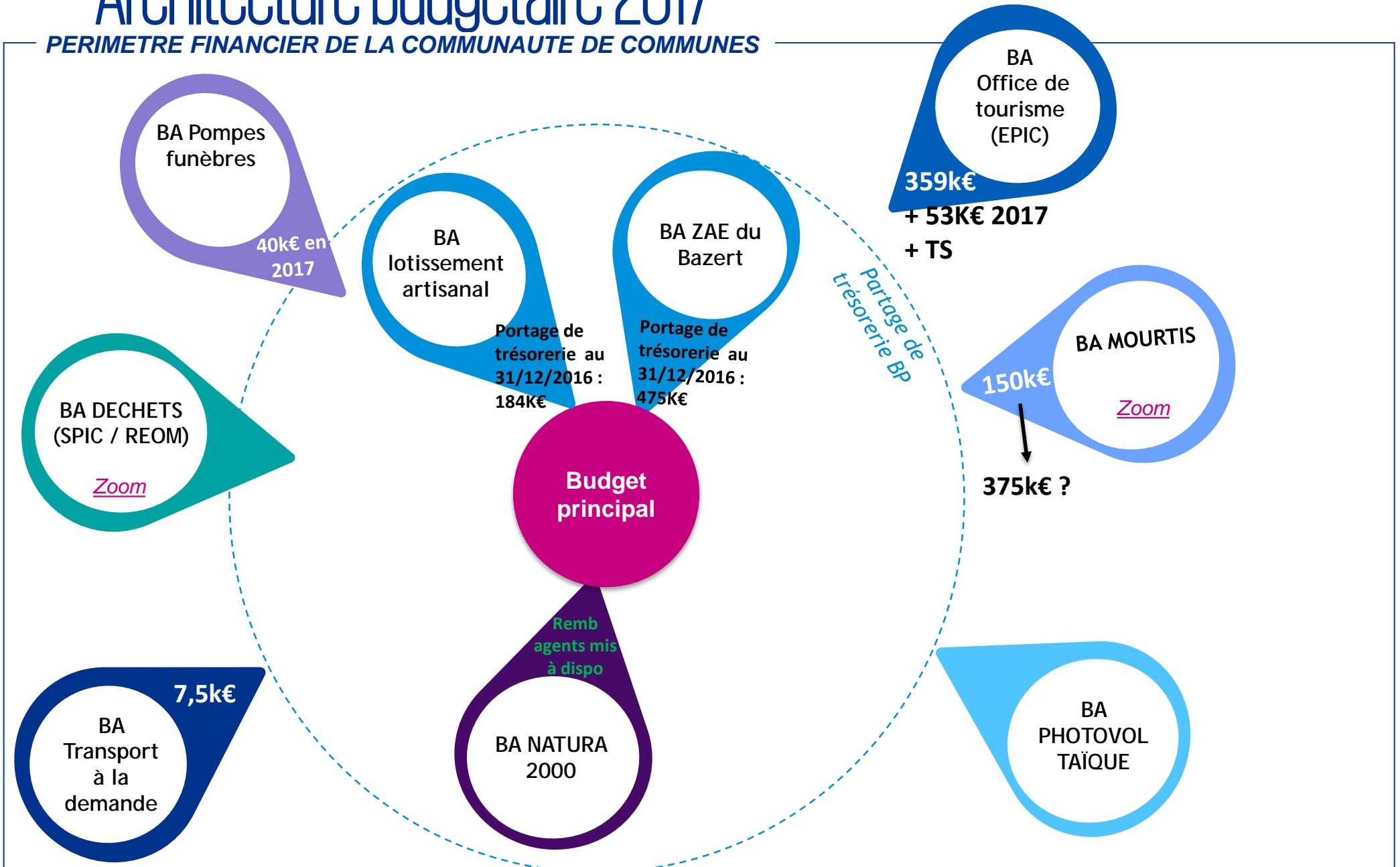
Situation financière de l'intercommunalité

Le périmètre financier de la communauté de communes



Architecture budgétaire 2017

PERIMETRE FINANCIER DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES



Zoom sur l'équilibre du service OM



Rappel de l'exercice de la compétence

	CC Pays de Luchon	Périmètre budget annexe 2017	
		CC Saint Bât	CC Haut Comminges
Mode de financement	TEOM + RS	REOM	REOM
Mode de gestion	Régie directe SYSTEM	Régie directe SYSTEM	SIVOM Haut Comminges
Suivi budgétaire	Budget Principal (SPA)	Budget Annexe (SPIC)	Budget Principal
Bilan financier du service 2016	-85K€	-7K€	-83k€
Prévision 2017	Hausse de la TEOM de 10% (+108K€)	Hausse de la REOM de 7% (CC Saint Bât)	

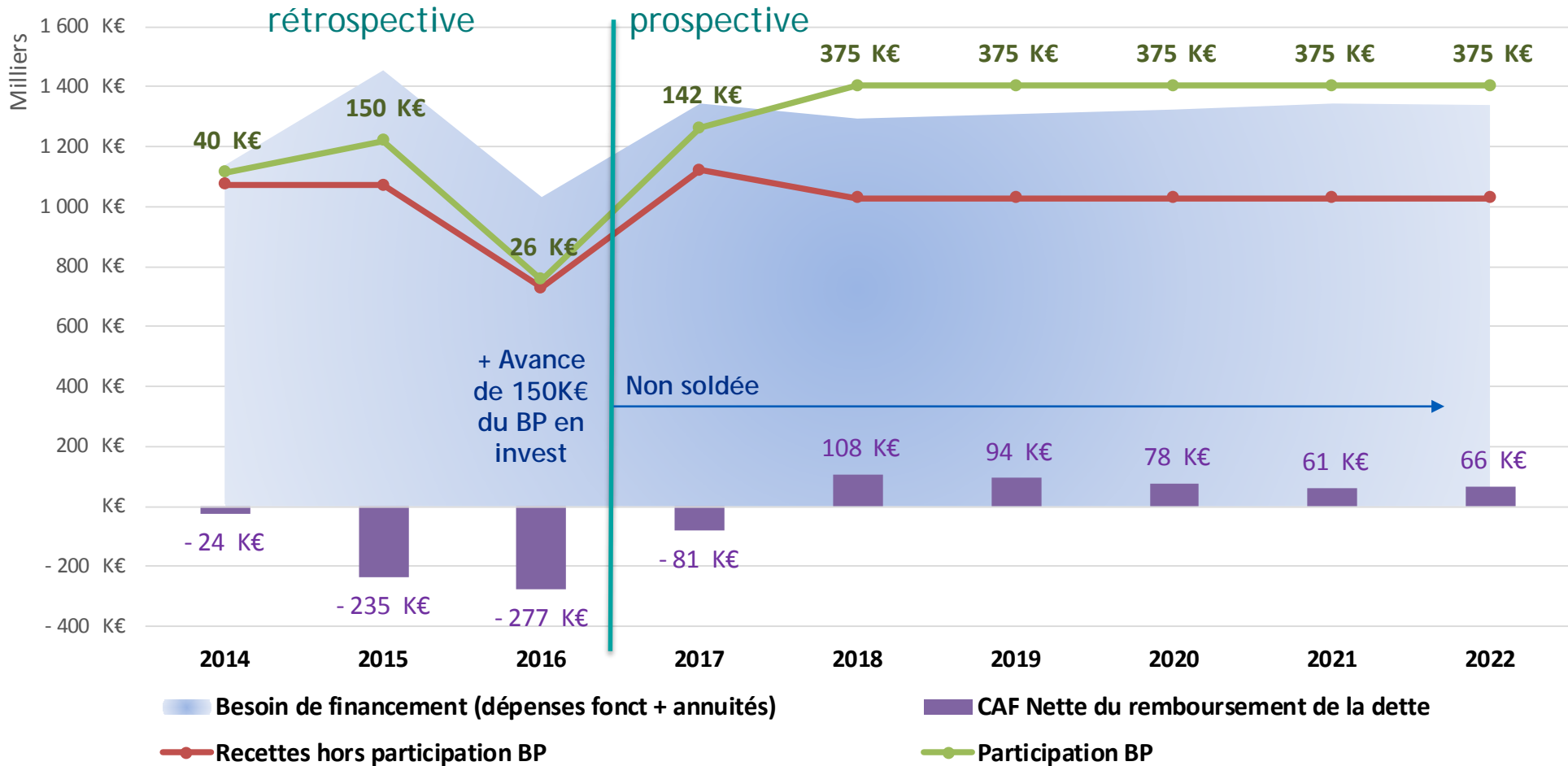
Voir le détail de l'analyse page 61



Zoom sur le Mourtis

Le besoin de financement Prévisionnel est de l'ordre de 375K€ en tenant compte d'une quasi stabilisation des charges de personnel et d'une évolution très mesurée des autres charges après 2017 (2017 comptabilisant un volume exceptionnel de dépenses reportées de 2016)

Equilibre financier du Mourtis

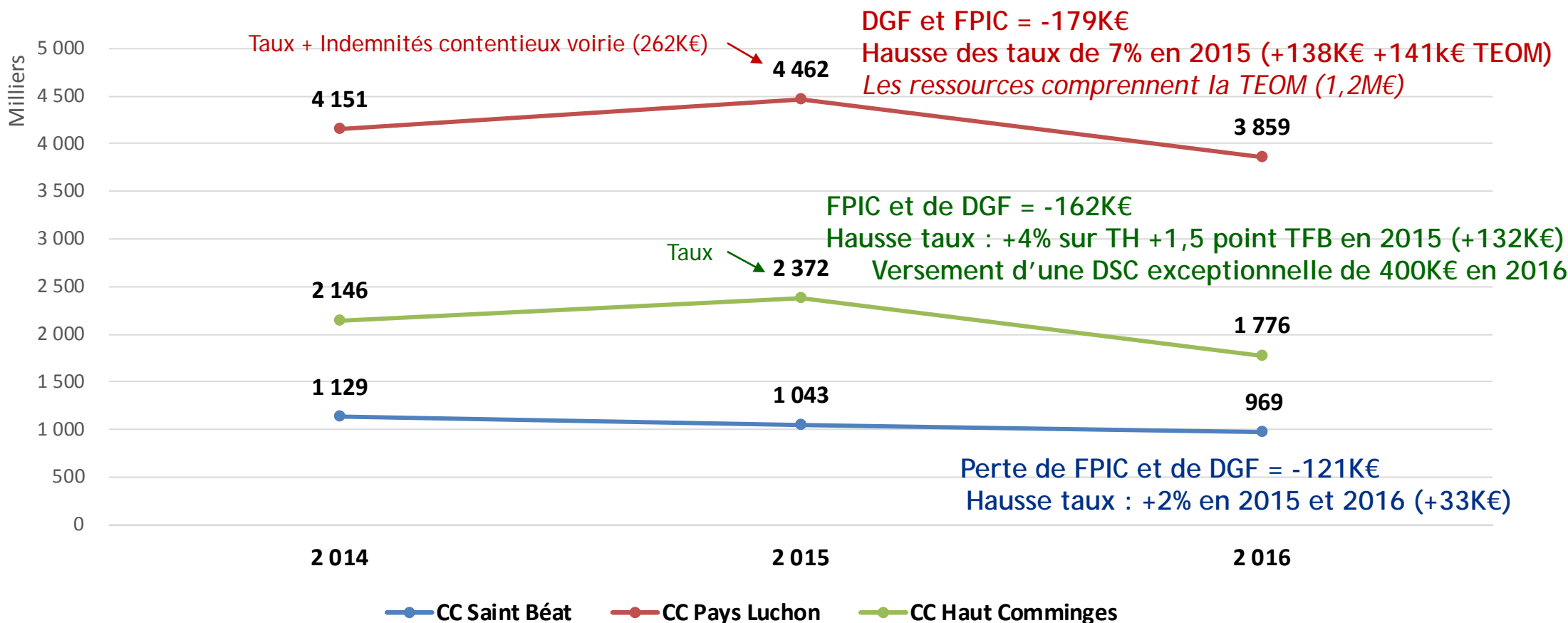


Voir le détail de l'analyse pages 63-64

Les ressources intercommunales

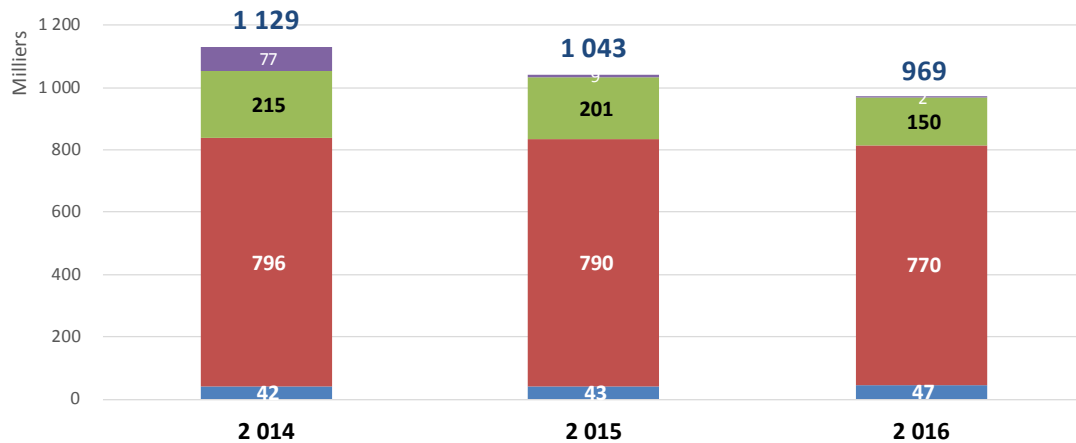
Etat des lieux des ressources du territoire

Ressources réelles de fonctionnement en milliers d'euros



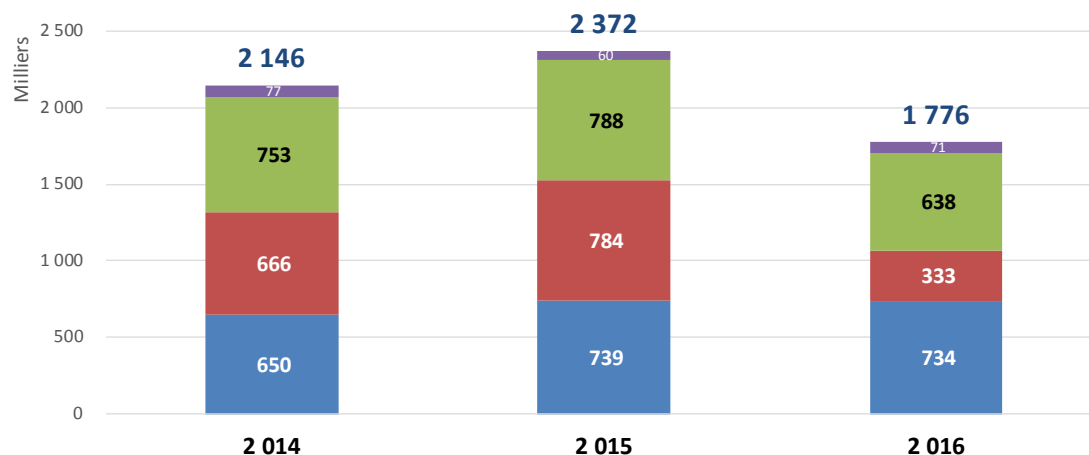
Etat des lieux des ressources du territoire

Recettes de fonctionnement de la CC de Saint B at



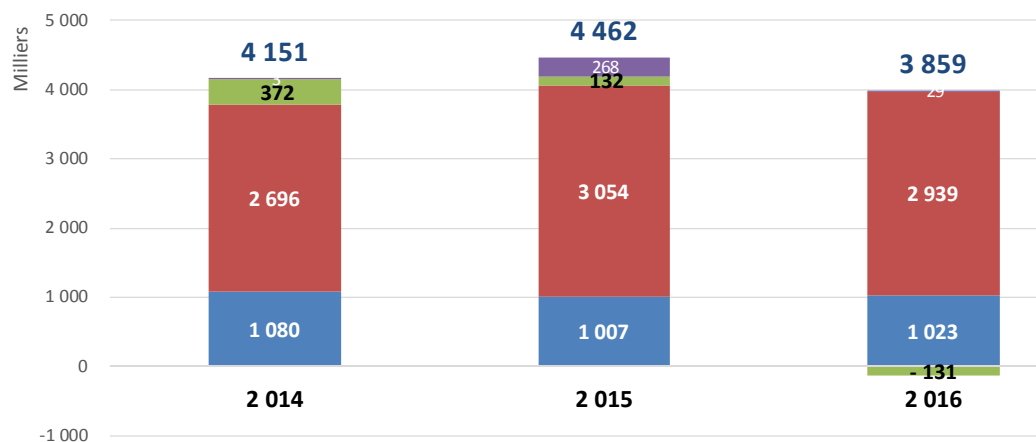
■ Produits des services et du domaine ■ Recettes fiscales apr s reversements
 ■ Dotations et compensations retrait es ■ Recettes exceptionnelles (indemniti s sinistres)

Recettes de fonctionnement de la CC du Haut Comminges



■ Produits des services et du domaine ■ Recettes fiscales apr s reversements
 ■ Dotations et compensations retrait es ■ Recettes exceptionnelles (indemniti s sinistres)

Recettes de fonctionnement de la CC du Pays de Luchon



■ Produits des services et du domaine ■ Recettes fiscales apr s reversements
 ■ Dotations et compensations retrait es ■ Recettes exceptionnelles (indemniti s sinistres)

Les trois territoires ont subi des baisses de ressources via leur DGF ou la mise en place du FPIC qui a  t  tout ou partiellement compens  par un ajustement   la hausse des taux de fiscalit 

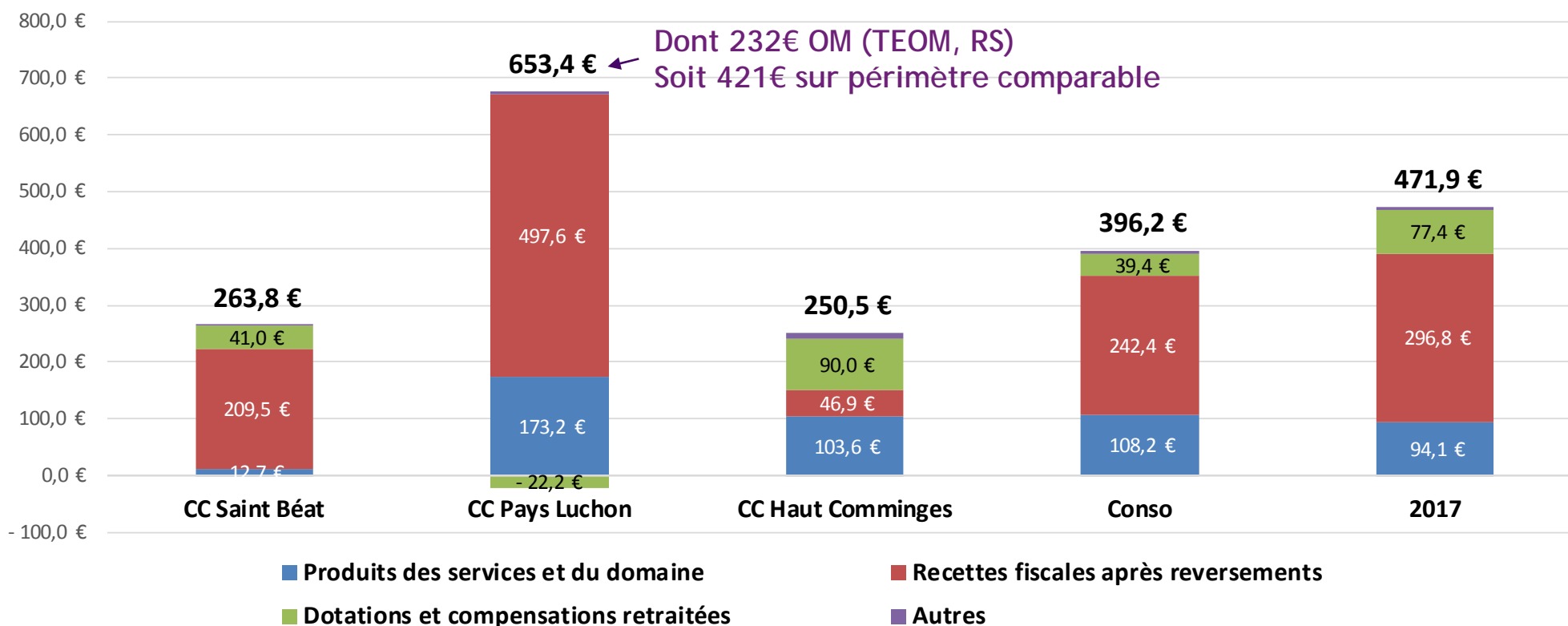
Des produits exceptionnels (+268K  indemniti s CCPL) ont pu significativement soutenir les ressources des territoires

La CCHC a organis  en 2016 un reversement exceptionnel de DSC qui a grev  ses ressources de 400K  sur ce dernier exercice

Etat des lieux des ressources du territoire / habitant

Par habitant, le territoire de Luchon dispose le plus de ressources, notamment de ressources fiscales et de produits des services (OM)

Recettes réelles de fonctionnement 2016 par habitant



Détail des ressources intercommunales

<i>En milliers d'euros</i>	CC DU CANTON DE ST BEAT	CC DU HAUT- COMMINGES	CC DU PAYS DE LUCHON	CONSO	BP 2017	2017 projeté
Produits des services et du domaine	47	678	997	1 721	1 095	1 095
Recettes fiscales retraitées	770	333	2 939	4 041	4 490	4 997
Ressources fiscales	893	1 701	3 700	6 294	11 522	11 853
Fiscalité directe (TH-FB-FNB-CFE)	864	1 401	2 114	4 379	8 676	8 701
Fiscalité économique (IFER-CVAE-TASCOM)	28	255	31	314	1 066	1 066
TEOM	0	0	1 205	1 205	1 322	1 322
Reversements AC	0	42	0	42	42	42
Reversements Fonds de péréquation FPIC-FNGIR	0	0	0	0	0	307
Autres dont taxe de séjour	1	2	350	353	415	415
- Prélèvements et reversements	-123	-1 368	-762	-2 253	-7 032	0
Reversements AC	0	-387	0	-387	-5 555	-6 856
Reversements DSC	0	-400	0	-400	0	-5 513
Reversements Fonds de péréquation FNGIR	-99	-571	-257	-928	-928	-928
Reversements Fonds de péréquation FPIC	-24	0	-101	-126	-126	0
Prélèvement CRFP	0	0	-32	-32	0	-415
Autres dont reversement taxe de séjour	0	-10	-371	-381	-423	0
Dotations et compensations retraitées	150	638	-131	657	1 290	1 235
Dotations de l'Etat	97	361	179	638	898	898
Autres dotations hors compensations	53	276	10	339	541	486
- Prélèvements sur Dotations	0	0	-320	-320	-149	-149
Autres produits de gestion courante	0	70	6	76	61	61
Produits exceptionnels hors cessions	2	1	23	26	3	0
Total Ressources réelles de fonctionnement (A)	969	1 719	3 833	6 521	6 940	7 389

Les ressources du territoire

Zoom sur la fiscalité

En synthèse

- Ce sont les territoires avec les potentiels financiers les plus **forts** qui connaissent aussi, paradoxalement, les pressions fiscales les plus **importantes** (CCPL devant CC HC)
- L'harmonisation des taux après fusion conduit à :
 - **Une baisse des taux communautaires sur le territoire de l'ex CCPL (TH, TFB, CFE) mais la pression fiscale moyenne observée reste néanmoins la plus forte**
 - **Une baisse également pour d'autres contribuables sur le territoire de l'ex CCSB (TFB, TFNB)**
 - **En revanche, la pression fiscale augmente pour les contribuables de la CCSB (TH, CFE), CCHC (toutes taxes) et CCPL (TFNB)**

En synthèse (2)

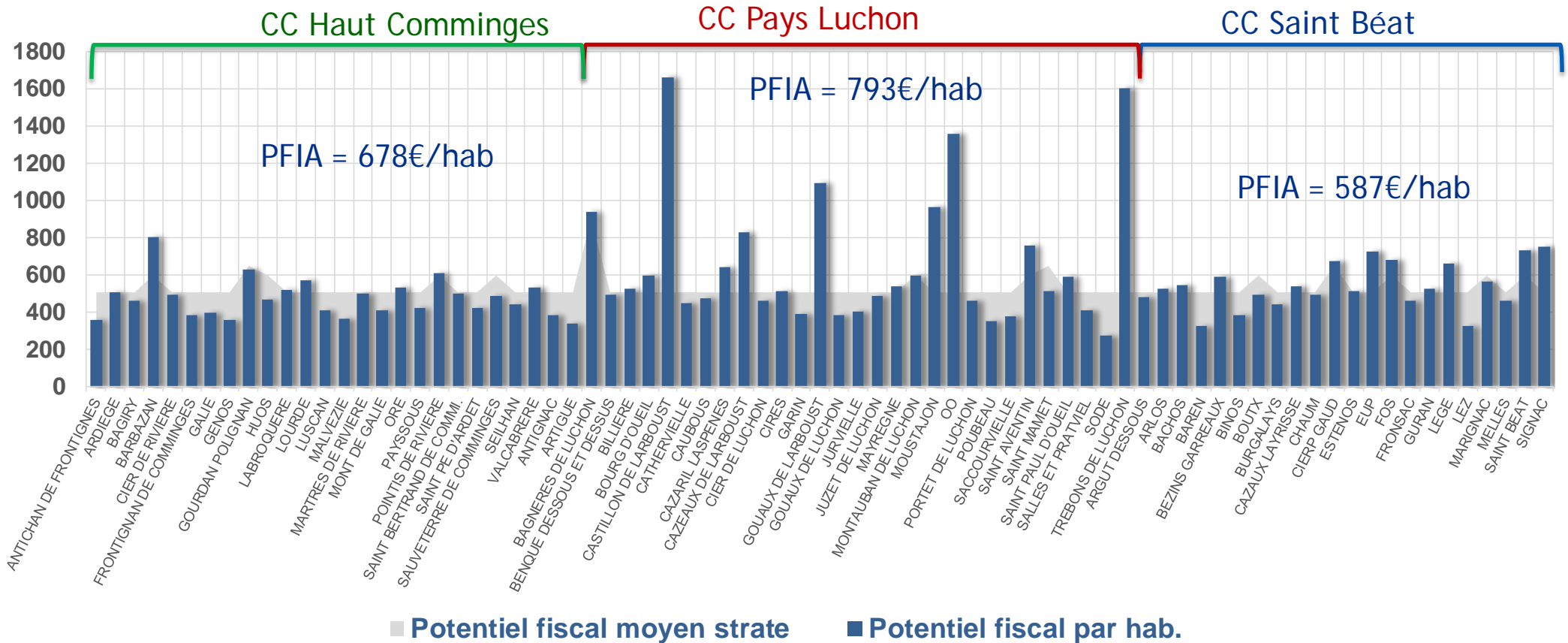
- La fusion a donné lieu à la mise en place de la **FPU** sur les territoires de l'ex CCPL et de l'ex CCSB
- Le bilan de ce transfert est neutre pour les budgets communaux (nonobstant la perte de dynamisme des bases et de levier fiscal sur la CFE)
- En revanche, l'absence d'anticipation du maintien des suppressions d'exonérations sur les loueurs en meublés de tourisme de l'ex CCPL « coûte » en 2017 au budget communautaire environ 1M€ de bases de CFE soit environ 350K€
- Cela participa à limiter à +214K€ le gain de produit fiscal en dépit d'une hausse de 10% des taux en 2017



Les potentiels fiscaux par territoire communaux

Le potentiel fiscal correspond au produit par habitant levé en appliquant aux bases du territoire la pression fiscale moyenne (taux et abattements) de communes de taille comparable
Il permet de jauger les écarts de richesses entre territoires, indépendamment des choix de pression fiscale

Potentiel fiscal des communes (€/hab)
Source : fiche DGF 2017

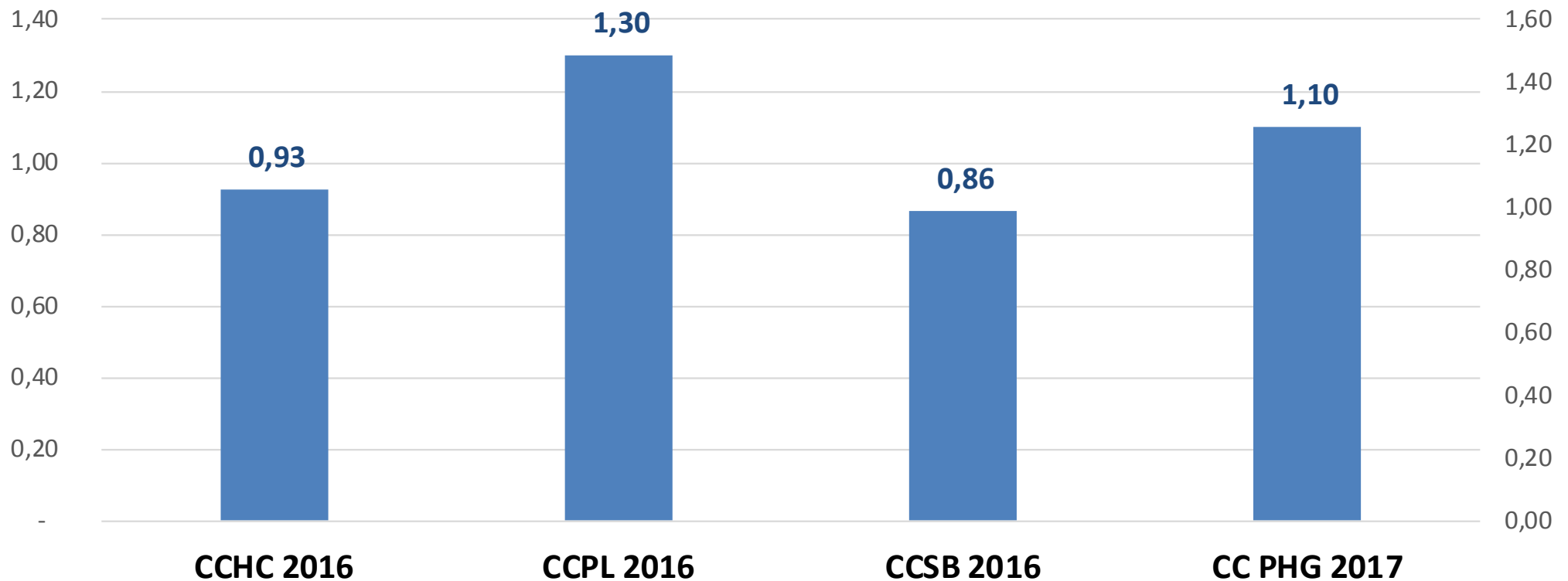




L'effort fiscal moyen des territoires

La CCPL cumule les plus forts potentiels fiscaux et la plus forte pression fiscale du territoire

Effort Fiscal moyen agrégé des territoires

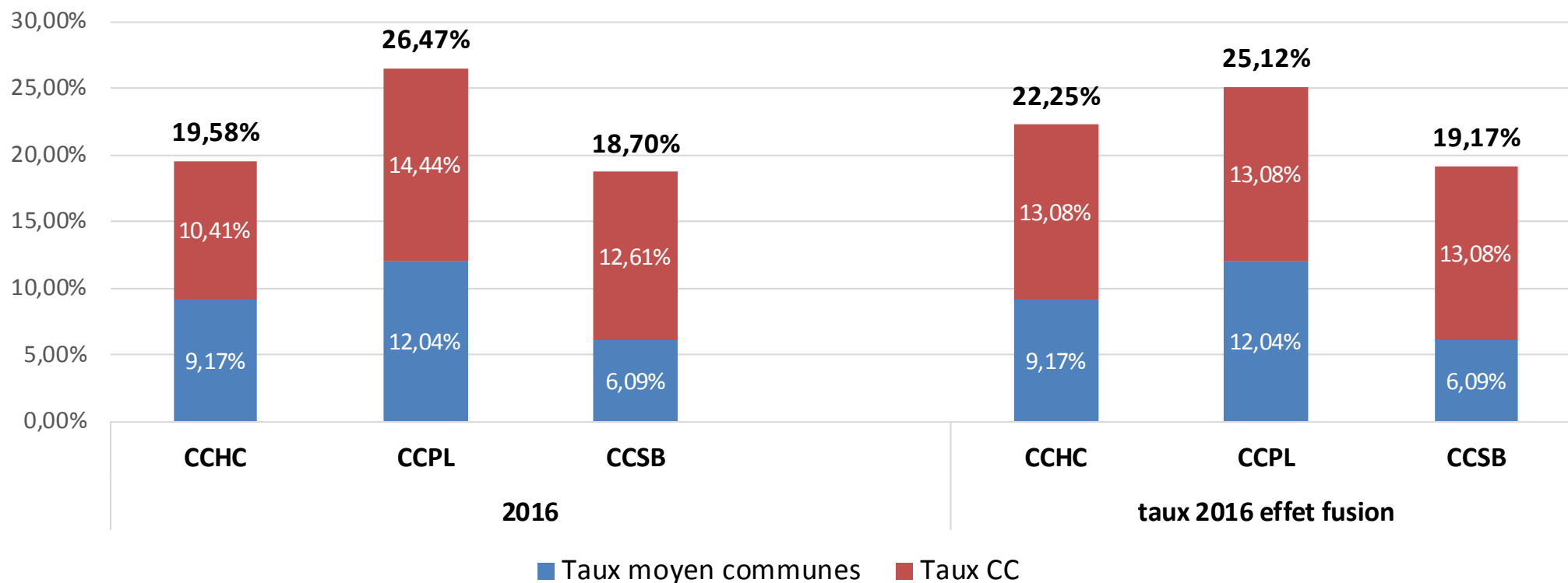


Les effets de la fusion sur les taux

La CCPL conserve la pression fiscale la plus forte en dépit d'une harmonisation du taux à son avantage

Taux de TH

TAUX VOTE CCPHG = 14,39%

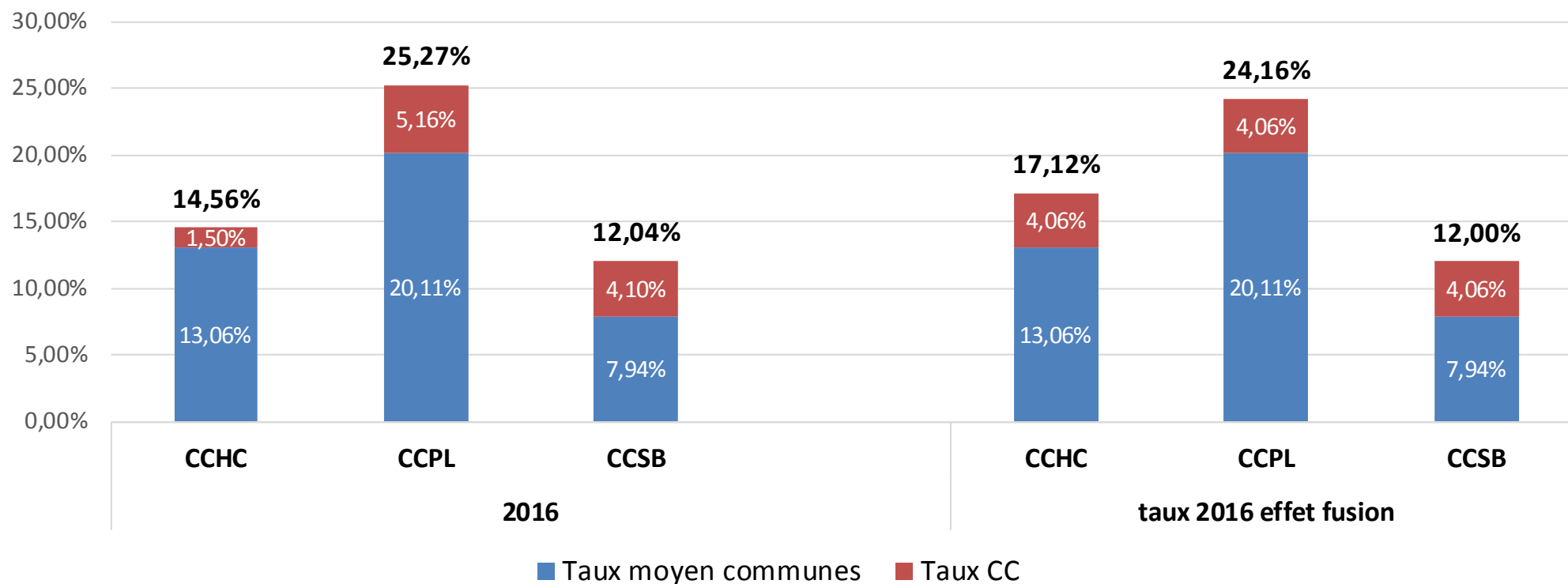


Les effets de la fusion sur les taux

La CCPL conserve la pression fiscale la plus forte en dépit d'une harmonisation du taux à son avantage

TAUX VOTE CCPHG = 4,47%

Taux de TFB

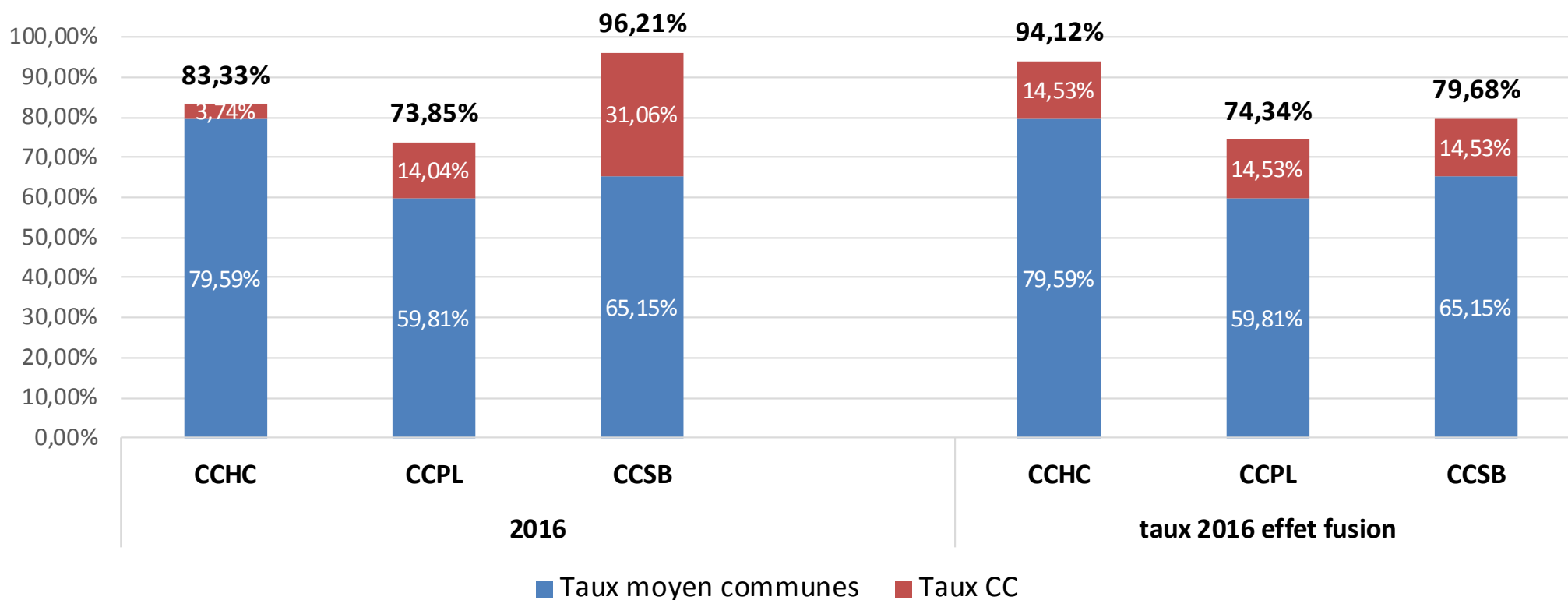


Les effets de la fusion sur les taux

Il s'agit de la seule taxe dont l'harmonisation est à l'avantage de la CCSB et au désavantage de la CCHC

TAUX VOTE CCPHG = 15,99%

Taux de TFNB

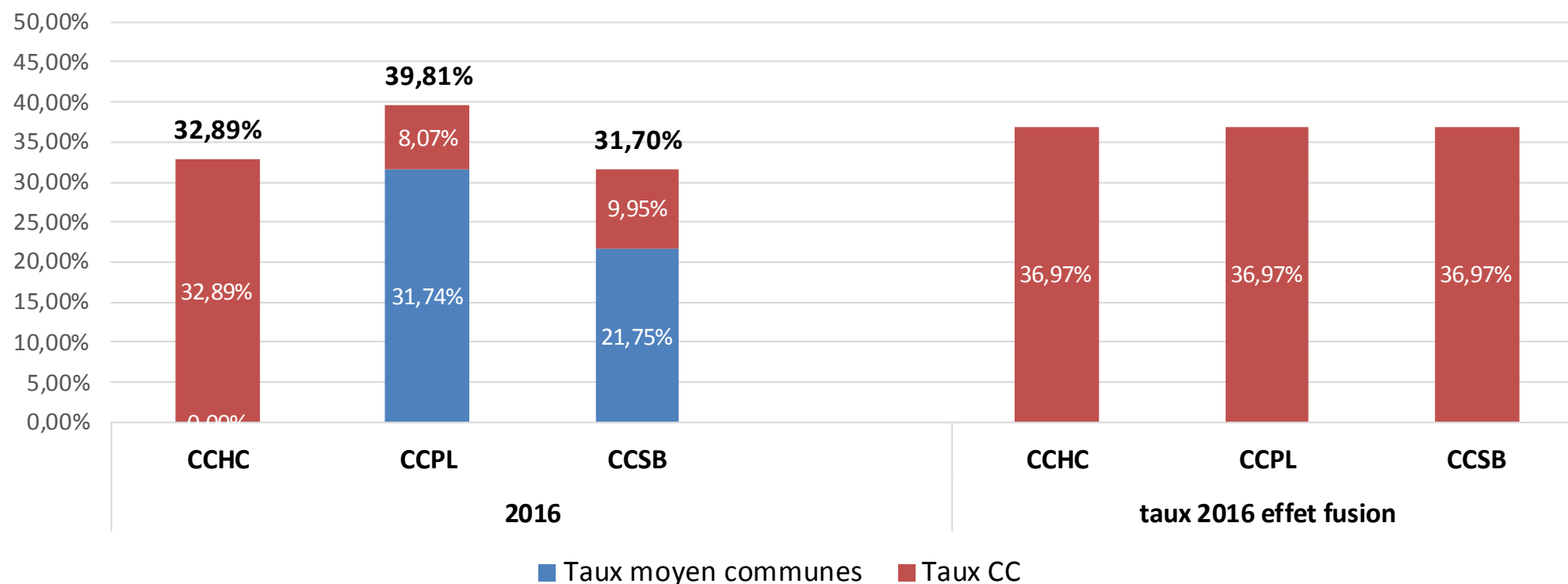


Les effets de la fusion sur les taux

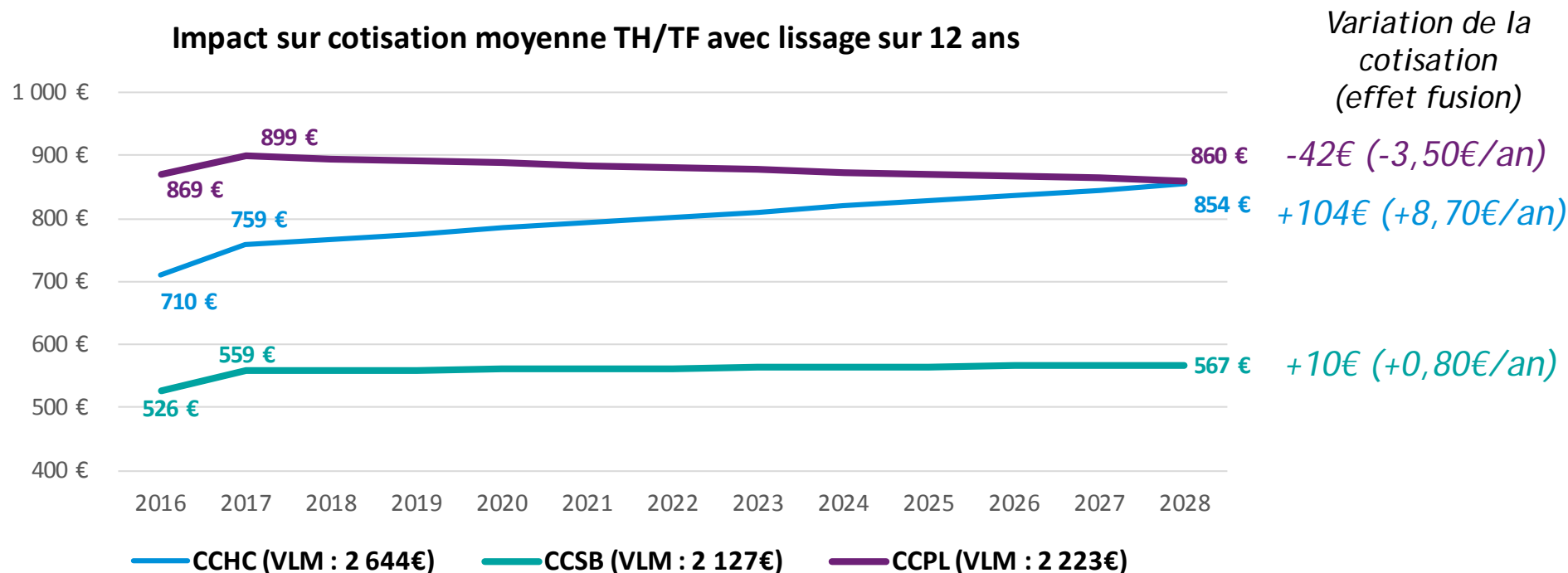
La CCPL conserve la pression fiscale la plus forte en dépit d'une harmonisation du taux à son avantage

TAUX VOTE CCPHG = 37,23%

Taux de CFE



Impact moyen sur le contribuable (propriétaire-occupant : TH + TFB) hors TEOM, abattement et exonération

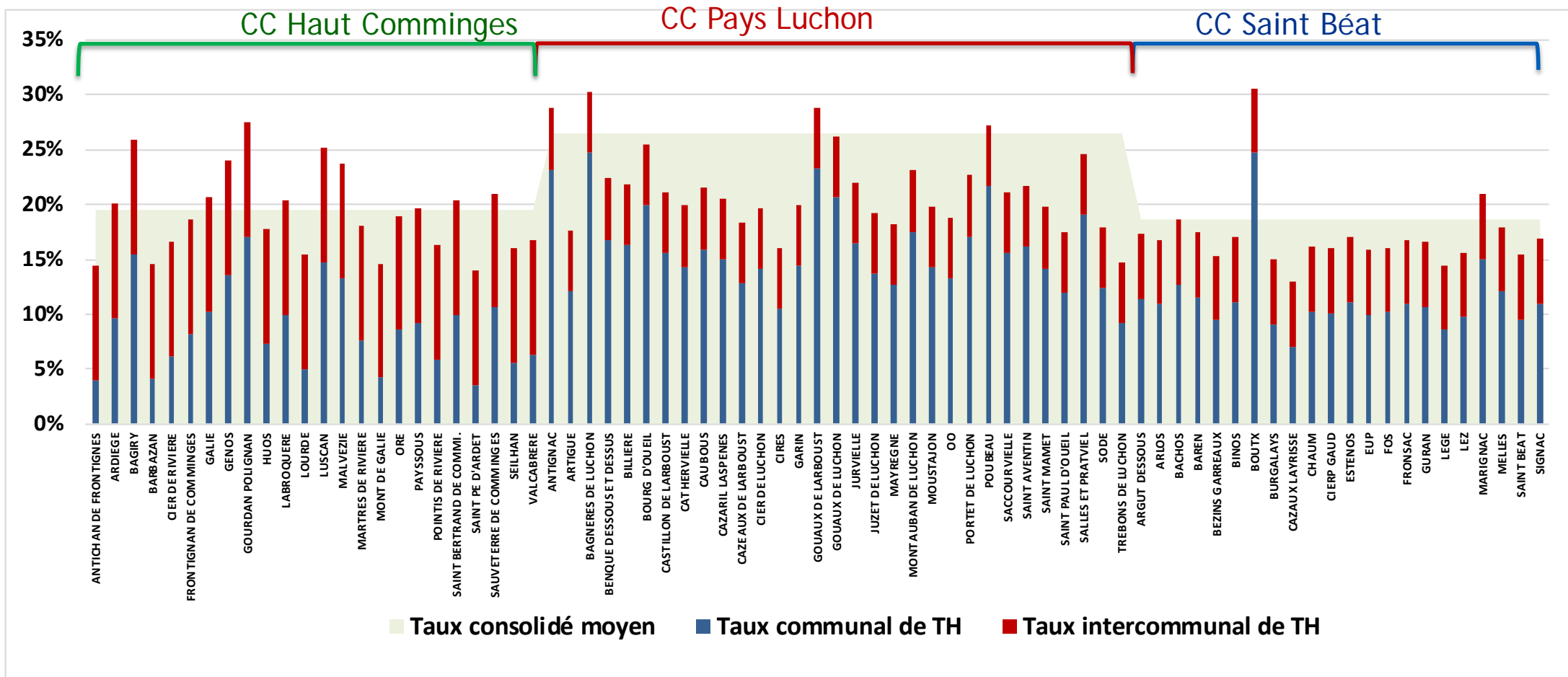


	VLM	Cotisation ref 2016	Cotisation ref fusion	Cotisation avec hausse 10%	variation (effet fusion)	variation annuelle (effet fusion)
CCHC	2 644	710 €	814 €	759 €	104 €	8,7 €
CCSB	2 127	526 €	535 €	559 €	10 €	0,8 €
CCPL	2 223	869 €	827 €	899 €	-42 €	-3,5 €

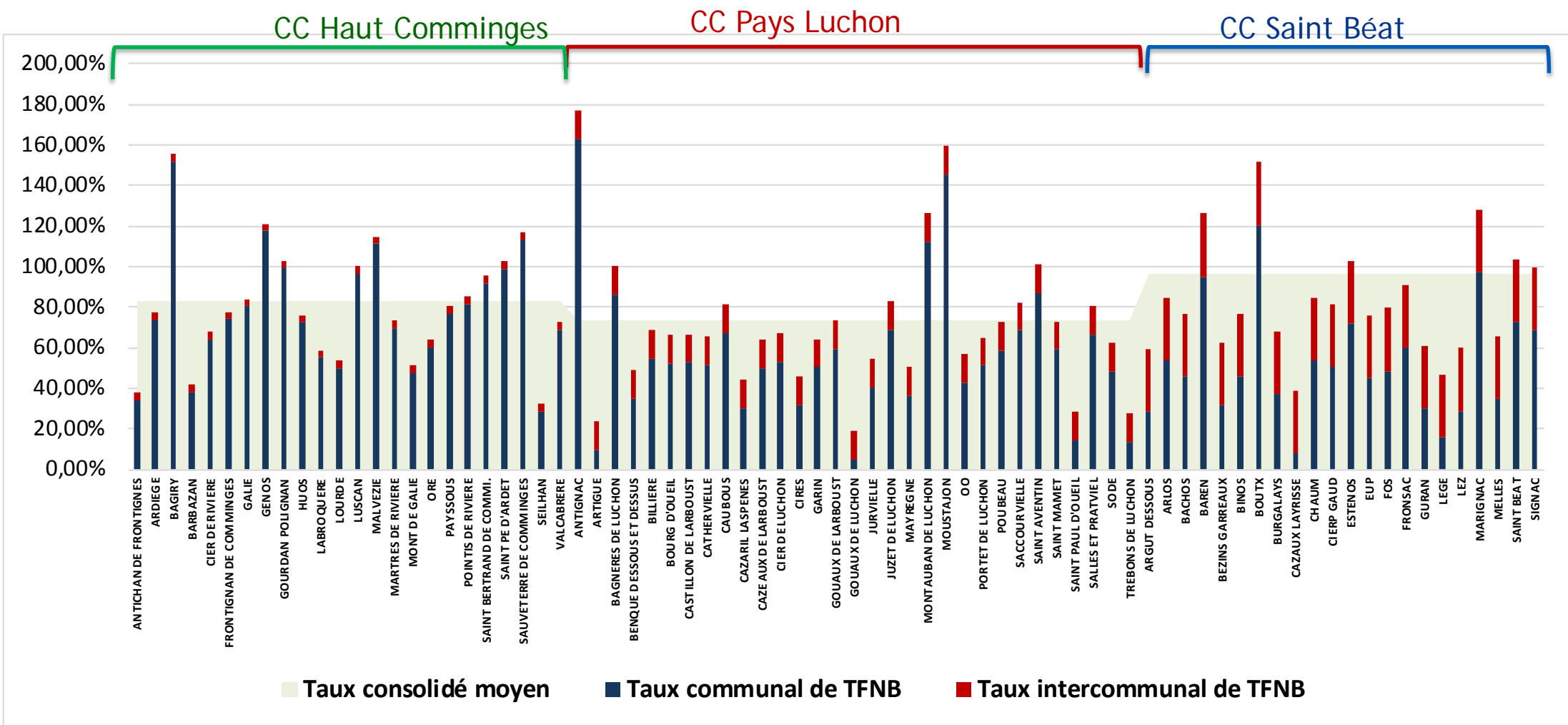
Impact moyen sur le contribuable à la CFE

- **Au-delà de l'harmonisation progressive des taux communautaires, la fusion induit une harmonisation des politiques relatives au calcul des bases imposables :**
 - **Exonérations (exo sur les loueurs en meublés de tourisme)**
 - **Cotisation minimum à la CFE en fonction du chiffre d'affaire des entreprises**
 - ✓ Sur les statistiques des 30 communes les plus importantes démographiquement, au moins 1/3 des contribuables à la CFE paye leur contribution en fonction d'une base minimum fixé historiquement par la commune
 - ✓ La CCF doit délibérer sur le nouveau barème communautaire – à défaut ce sont les services fiscaux qui calculent un barème moyen à partir des données préexistantes
 - ✓ **Ce nouveau barème peut conduire à des variations de cotisations bien plus sensibles que la variation des taux**

Les taux votés (approche consolidée) - TH

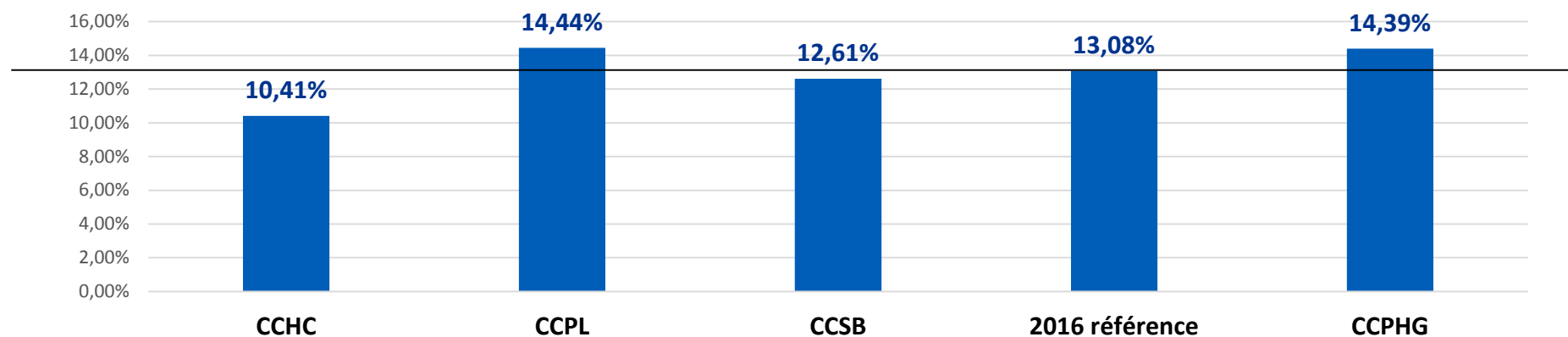


Les taux votés (approche consolidée) - TFNB

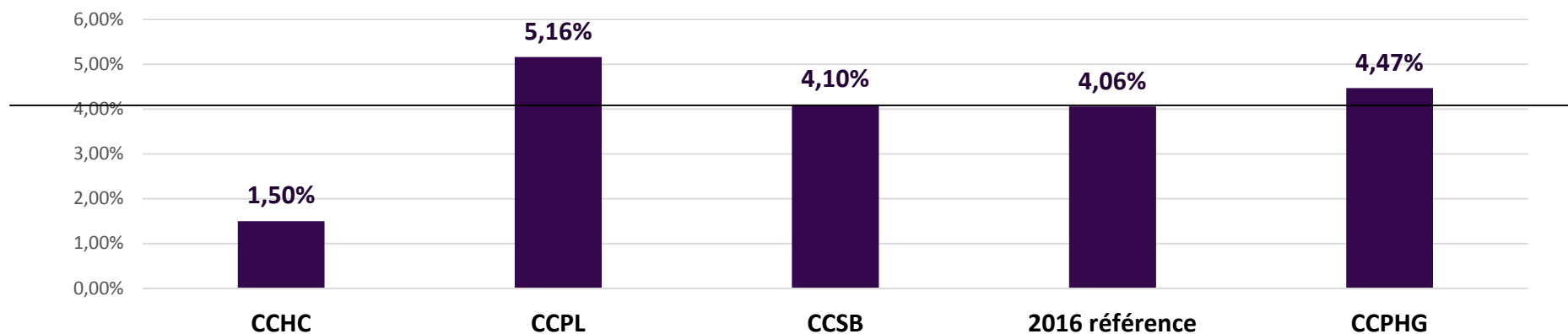


Les effets de la fusion sur les taux

Taux de TH - rapprochement lissé sur 12 ans

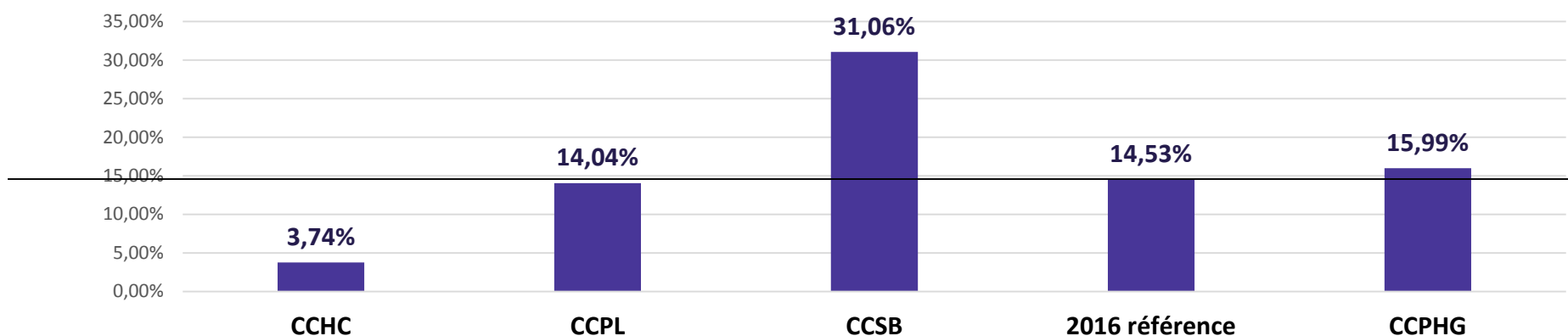


Taux de TFB - rapprochement lissé sur 12 ans

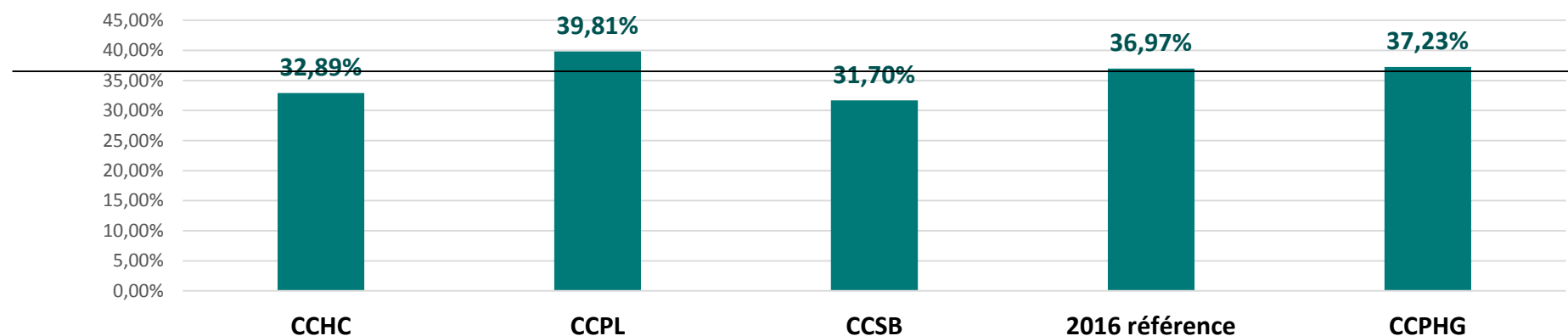


Les effets de la fusion sur les taux

Taux de TFNB - rapprochement lissé sur 12 ans



Taux de CFE - rapprochement lissé sur 12 ans



Détail des nouvelles ressources fiscales 2017

	intercommunalité			Consolidation 2016 avec ressources communes					commentaire
	2016			2016			2016	2017	
	CCHC	CCPL	CCSB	CCHC	CCPL	CCSB	conso	CCPHG	
Bases nettes TH	7 660 K€	16 976 K€	7 097 K€	7 660 K€	16 976 K€	7 097 K€	31 732 K€	32 085 K€	1,11%
Taux TH	10,41%	5,54%	5,89%	10,41%	14,44%	12,61%	13,08%	14,39%	10,02% hausse taux de 10%
Produits TH	797 K€	940 K€	418 K€	797 K€	2 451 K€	895 K€	4 151 K€	4 617 K€	11,24%
Bases nettes FB	6 733 K€	15 361 K€	6 000 K€	6 733 K€	15 361 K€	6 000 K€	28 094 K€	28 470 K€	1,34%
Taux FB	1,50%	5,16%	4,10%	1,50%	5,16%	4,10%	4,06%	4,47%	10,20% hausse taux de 10%
Produits FB	101 K€	793 K€	246 K€	101 K€	793 K€	246 K€	1 140 K€	1 273 K€	11,67%
Bases nettes FNB	180 K€	182 K€	123 K€	180 K€	182 K€	123 K€	476 K€	478 K€	0,31%
Taux FNB	3,74%	14,04%	31,06%	3,74%	14,04%	31,06%	14,53%	15,99%	10,05% hausse taux de 10%
Produits FNB	7 K€	26 K€	38 K€	7 K€	26 K€	38 K€	69 K€	76 K€	10,39%
Bases nettes CFE	1 474 K€	4 371 K€	1 600 K€	1 467 K€	5 174 K€	1 646 K€	8 288 K€	7 285 K€	-12,10% pertes exonération locations meublées
Taux CFE	32,74%	8,07%	9,95%	32,89%	39,81%	31,70%	36,97%	37,23%	0,70% utilisation réserve capitalisée
Produits CFE	483 K€	353 K€	159 K€	483 K€	2 060 K€	522 K€	3 064 K€	2 712 K€	-11,49%
TAFNB	10 K€	0 K€	0 K€	10 K€	6 K€	7 K€	23 K€	23 K€	-0,63%
TOTAL FDL	1 397 K€	2 111 K€	861 K€	1 397 K€	5 334 K€	1 708 K€	8 446 K€	8 701 K€	3,01%
IFER	54 K€	0 K€	0 K€	54 K€	277 K€	85 K€	415 K€	419 K€	0,80%
CVAE	116 K€	31 K€	28 K€	116 K€	261 K€	86 K€	463 K€	470 K€	1,55%
TASCOM	86 K€	0 K€	0 K€	86 K€	70 K€	21 K€	177 K€	177 K€	notification prévisionnelle
C° recettes	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	11 K€	2 K€	14 K€	14 K€	notification prévisionnelle
CPS	97 K€	0 K€	3 K€	97 K€	269 K€	78 K€	444 K€	386 K€	-13,01%
Total ressources fiscales	1 749 K€	2 143 K€	892 K€	1 749 K€	6 222 K€	1 980 K€	9 959 K€	10 166 K€	
AC	-345 K€	0 K€	0 K€	-345 K€	-4 080 K€	-1 089 K€	-5 513 K€	-5 513 K€	
Recettes après AC	1 405 K€	2 143 K€	892 K€	1 405 K€	2 143 K€	892 K€	4 446 K€	4 653 K€	

Le bilan fiscal 2017 pour les ressources communautaires

en milliers d'euros	Ressources 3 EPCI 2016	Ressources communes 2016 transférables en FPU	Ressources 2016 sur périmètre FPU	Ressources prévisionnelles CCPHG 2017	Remarques
TH	2 156	1 987	4 142	4 617	} Hausse des taux ménages de 10% en 2017 +545k€ hors effets hausse bases
TF	1 220	13	1 233	1 372	
CFE	995	2 070	3 064	2 712	→ Perte de 12% des bases de CFE (exonération meublés sur CCPL) soit ~370K€
Autres Impôts eco (CVAE/IFER/TASCOM et Comm)	314	755	1 069	1 080	
CPS (DGF)	100	344	444	386	→ Baisse CPS de -13%
Produits fiscaux	4 784	5 168	9 952	10 166	
Rappel restitution aux communes via AC	-345		-5 513	-5 513	
Ressources communautaires	4 439		4 439	4 653	→ Une hausse totale de +214K€ soit +5% en 2017

Modifications liées à la politique d'exonérations et aux bases minimum de CFE

- **Les délibérations fiscales applicables aux bases intercommunales demeurent applicables au cours de la première année suivant la fusion si celle-ci a lieu après le 1er octobre.**
 - La CCPHG dispose globalement de bases de CFE plus faibles que les communes
 - Ces écarts de bases s'expliquent par des délibérations prises par certaines communes (ex CCPL) pour supprimer une exonération sur la CFE/CVAE des loueurs de meublés « ordinaires » (par différence avec des meublés de tourisme ou de gîtes ruraux)
 - La CCPHG n'ayant pas levé cette suppression d'exonération sur ses bases a supporté une perte de 373K€ de ses ressources.
 - **Une délibération a été prise en avril 2017 pour aligner la politique d'exonérations communautaire sur celles des communes. Les propriétaires de meublés « ordinaires » connaîtront une hausse de leurs cotisations en 2018**

Projection des ressources fiscales

À taux stables : +110K€ par an sauf 2018 : +414K€ avec la fin des exonérations sur les bases de CFE votées en avril

En €	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022
Bases nettes de TH	32 085 000	32 566 275	33 054 769	33 550 591	34 053 850	34 564 657
Bases nettes de FB	28 470 000	28 897 050	29 330 506	29 770 463	30 217 020	30 670 276
Bases nettes de FNB	477 500	477 500	477 500	477 500	477 500	477 500
Bases nettes CFE	7 285 000	8 157 850	8 239 429	8 321 823	8 405 041	8 489 091

Evolutions des bases

Bases nettes de TH	1,1%	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%
Bases nettes de FB	1,3%	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%
Bases nettes de FNB	-1,5%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Bases nettes CFE	-2,1%	1,0%	1,0%	1,0%	1,0%	1,0%

Evolutions des taux

TH	14,39%	14,39%	14,39%	14,39%	14,39%	14,39%
FB	4,47%	4,47%	4,47%	4,47%	4,47%	4,47%
FNB	15,99%	15,99%	15,99%	15,99%	15,99%	15,99%
CFE	37,23%	37,23%	37,23%	37,23%	37,23%	37,23%

PRODUIT DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

TH	4 617 032	4 686 287	4 756 581	4 827 930	4 900 349	4 973 854
FB	1 272 609	1 291 698	1 311 074	1 330 740	1 350 701	1 370 961
FNB	76 352	76 352	76 352	76 352	76 352	76 352
TP/CFE	2 712 206	3 037 168	3 067 539	3 098 215	3 129 197	3 160 489
TAFNB	22 556	22 556	22 556	22 556	22 556	22 556
Total produits	8 700 754	9 114 061	9 234 102	9 355 793	9 479 155	9 604 212

Les ressources du territoire

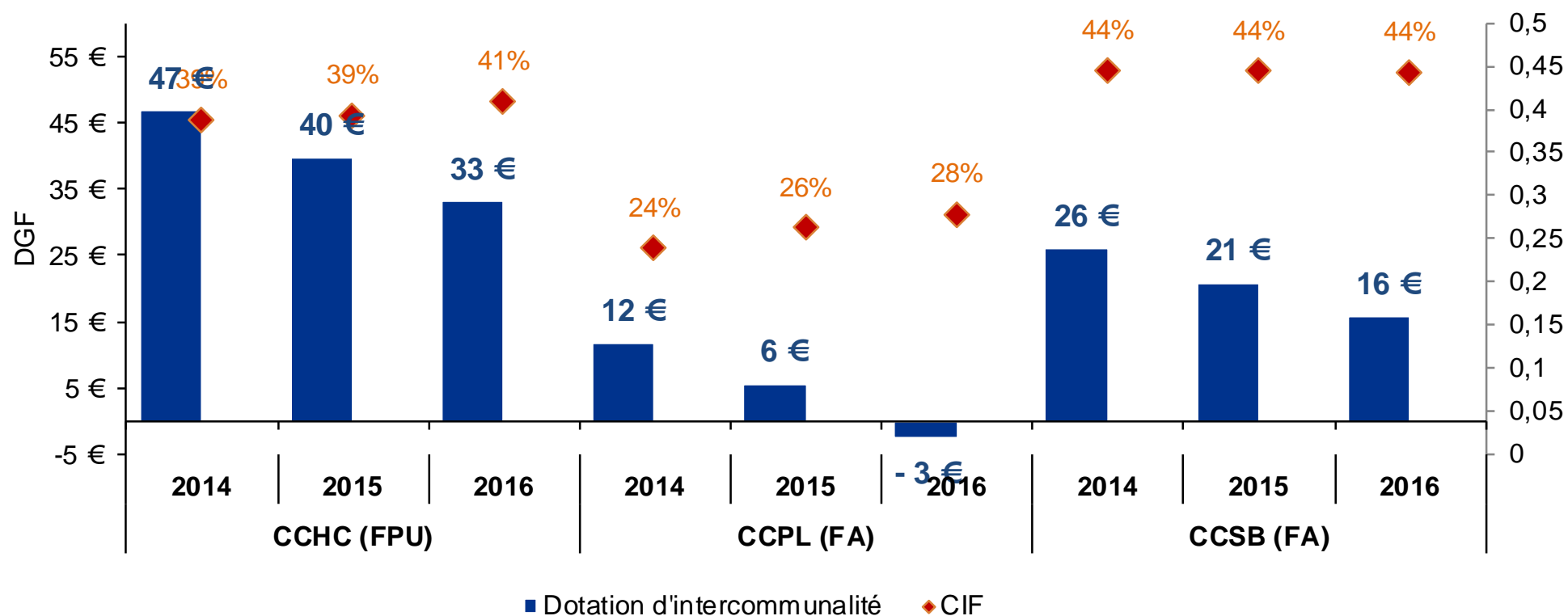
Zoom sur la DGF et la FPIC

En synthèse

- Les 3 anciennes communautés ont cumulé depuis 2014 une perte de 808K€ de ressources DGF (-343K€) et FPIC (-465K€)
- DGF :
 - une perte organisée nationalement en fonction des ressources de fonctionnement
 - Une situation initiale relativement inégale selon le CIF (plus faible sur CCPL), le potentiel fiscal des territoire (plus fort sur CCPL et CCSB) et le régime fiscal (plus favorable en FPU)
 - La fusion permet de « gagner » 120K€ de ressource DGF en 2017

DGF 2014-2016

Evolution de la DGF par habitant 2014-2016 par EPCI



Les effets de la fusion sur les critères DGF

- **La fusion d'EPCI donne lieu à :**

- **la création d'une nouvelle structure intercommunale**

Cela induit un calcul du CIF déconnecté de la valeur réelle du CIF communautaire pendant 2 années. Le CIF « réel » de la communauté ne sera appliqué qu'en 2019.

- **La mise en place de la FPU pour 53 communes du territoire**

Le transfert de ressources associé à cette évolution ne sera pleinement pris en compte qu'en 2018 pour le calcul du potentiel fiscal communautaire. En 2017, la valeur du potentiel communautaire est donc minimisée par rapport à sa valeur réelle... ce qui tend à favoriser le calcul de la DGF 2017

- **La prise en compte de règles de garantie spécifiques**

Les règles 2017 prévoient que la DGF à l'habitant ne peut être inférieure à la moyenne des DGF 2016 majorées de 5% (soit 30,25€) en 2017 et en 2018. Toutefois, la DGF spontanée 2017 de la CC Pyrénées Haut Garonnaises est supérieure (33,74€), le complément de garanti n'a pas été mis en œuvre.

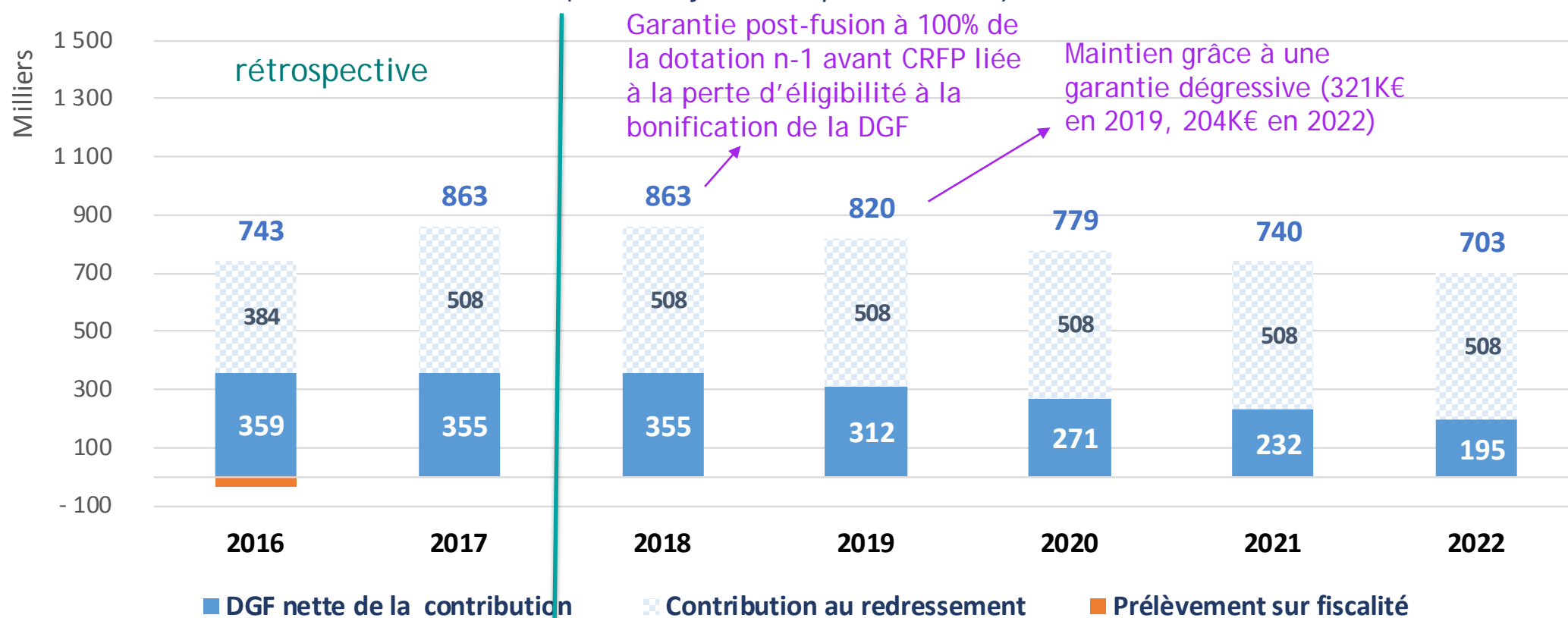
Après 2018 (règles 2017), la CCPHG ne serait plus éligible à la bonification de la DGF compte tenu du périmètre des compétences exercées. La DGF par habitant serait garantie à 100% en 2018 et ne devrait pas baisser de plus de 5% par an les années suivantes (environ 40.000€/an)

La DGF, après 2017, ne pourra pas augmenter de plus de 20% d'une année sur l'autre. A défaut, un écrêtement serait appliqué

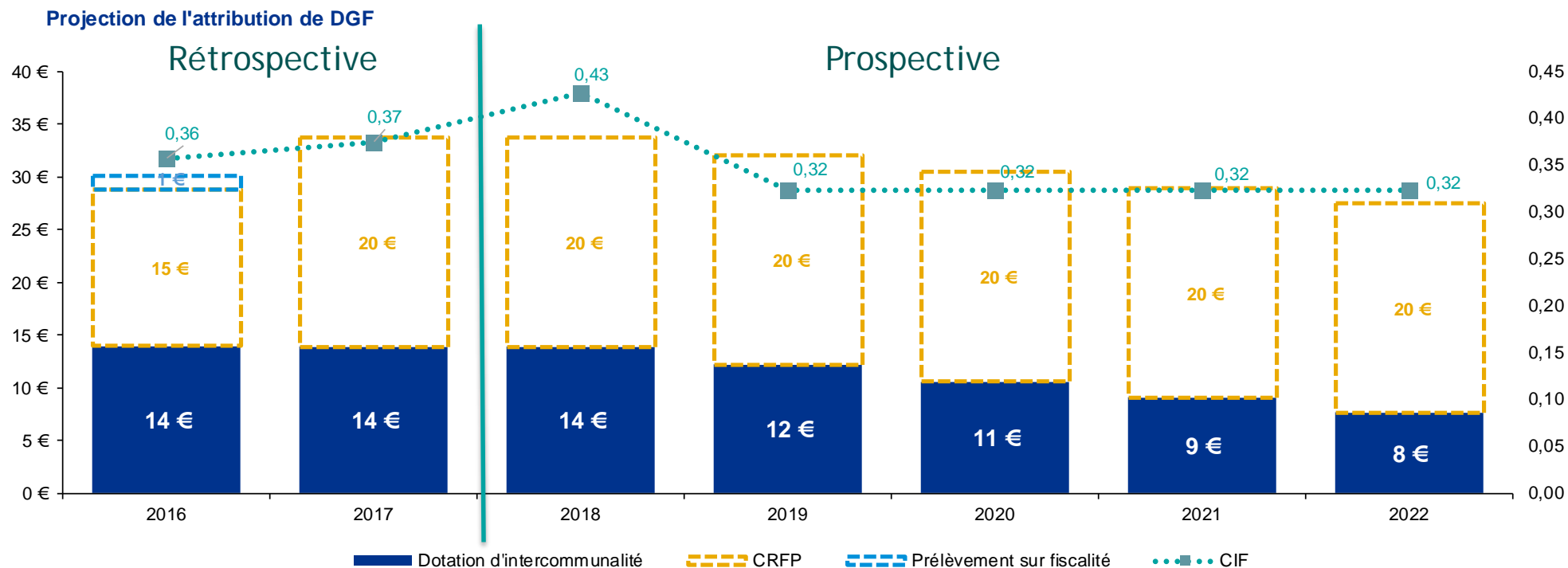
L'attribution de DGF

Projection de l'attribution de dotation d'intercommunalité

(sans bonification à partir de 2018)

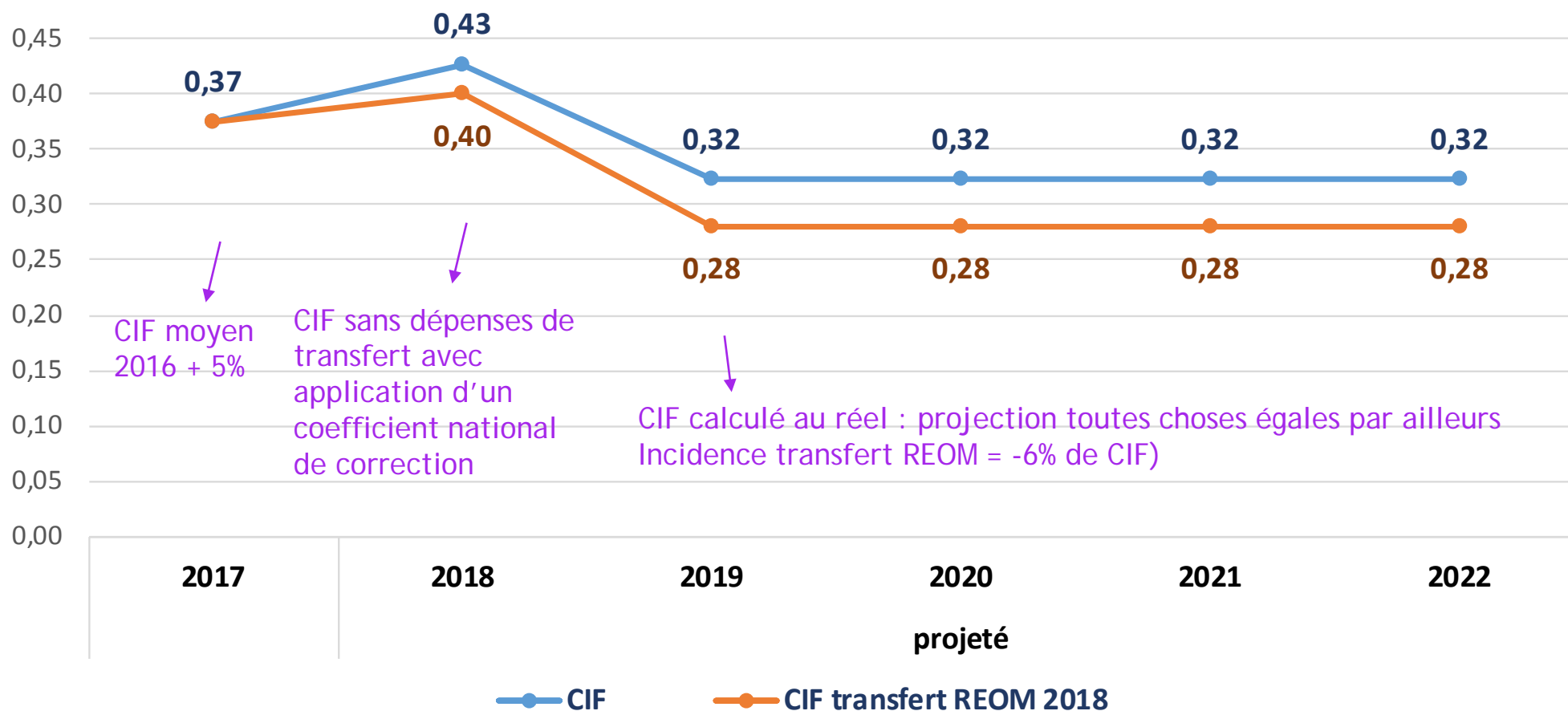


Projection de la DGF



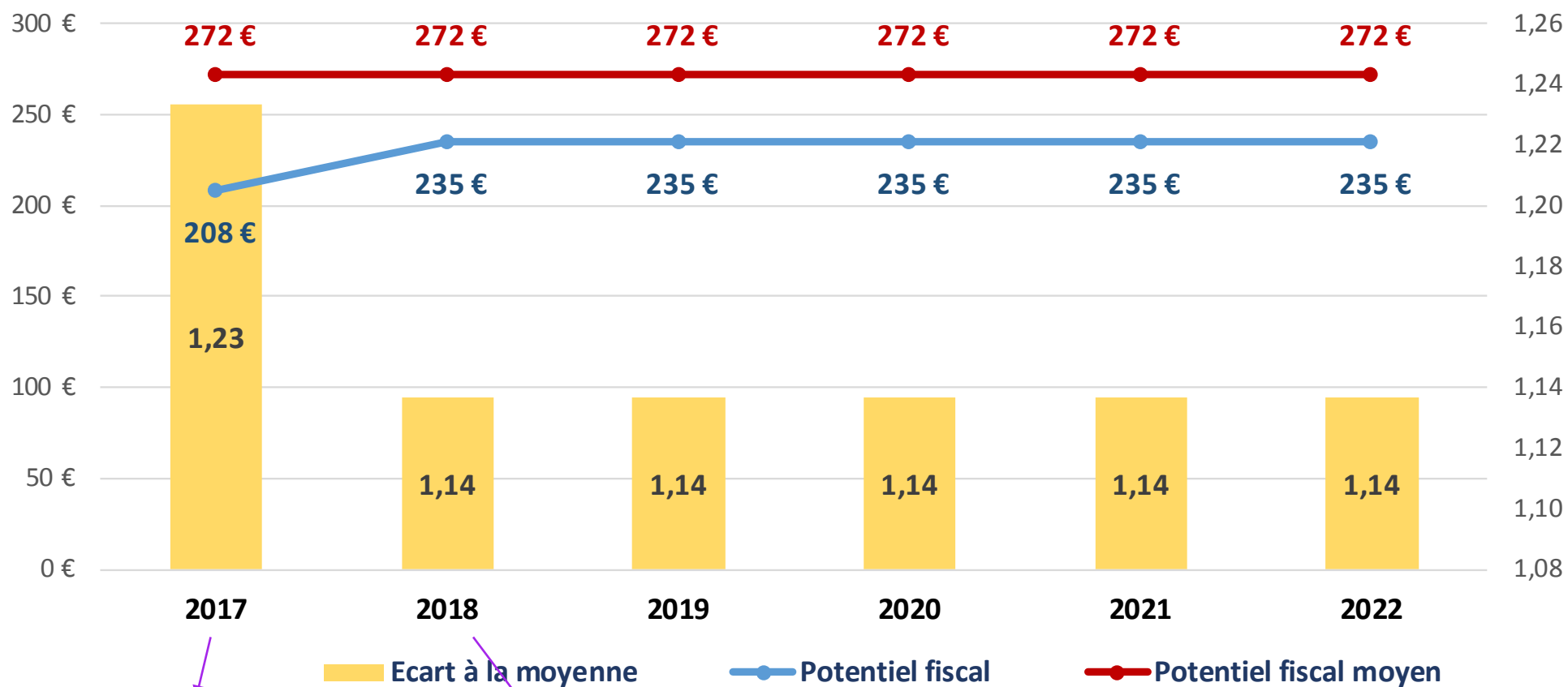
Le CIF communautaire

Projection du CIF communautaire



Le potentiel fiscal communautaire

Projection du potentiel fiscal communautaire



PF qui ne tient pas compte de toutes les ressources FPU transférées

PF « réel » à compter de 2018

En synthèse

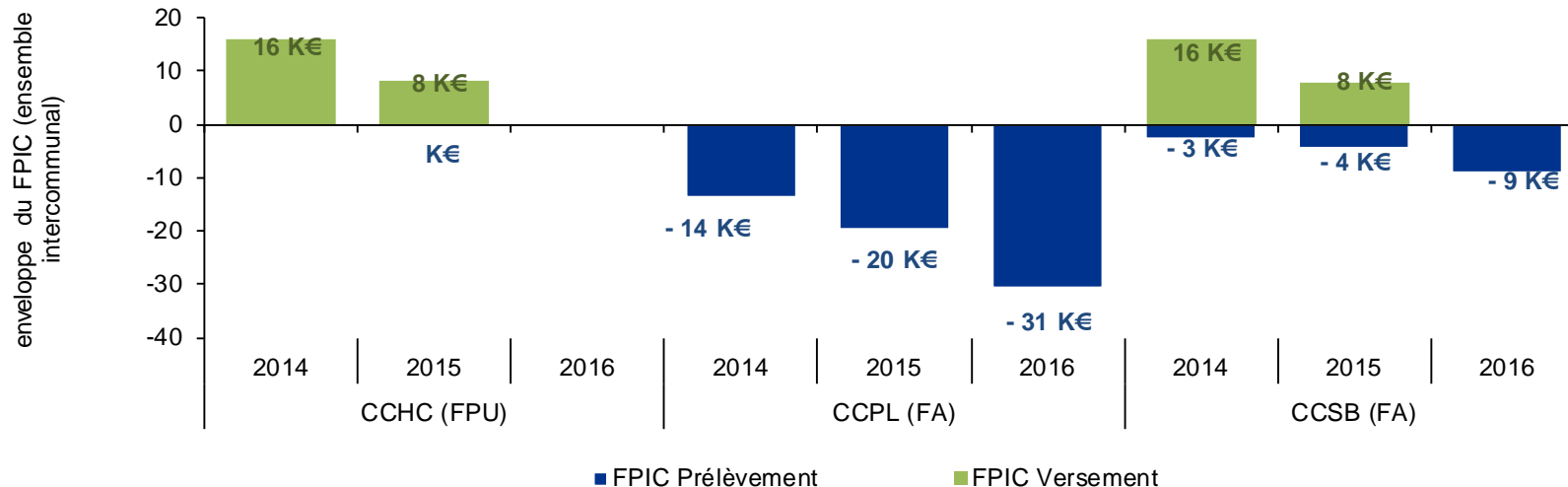
- Les 3 anciennes communautés ont cumulé depuis 2014 une perte de 808K€ de ressources DGF (-343K€) et FPIC (-465K€)
- **FPIC :**
 - **Les territoires des ex CCPL et CCSB ont « subi » la montée en puissance de ce fonds de péréquation auquel ils participaient en raison d'un potentiel fiscal relativement important**
 - **La CCHC et la CCSB ont perdu leur éligibilité au bénéfice du FPIC en 2013 et ont bénéficié d'une garantie dégressive jusqu'en 2015**
 - **La fusion permet à la nouvelle communauté d'échapper au prélèvement et de bénéficier d'un reversement... soit un gain financier de 1048K€ dont 433K€ pour le budget communautaire**
 - **Le partage futur de cette ressource peut être réfléchi dans le cadre d'un accord local différent du droit commun (erratique sur les années qui suivent une fusion)**

FPIC 2014-2016

Les ensembles intercommunaux sont contributeurs au FPIC lorsque leur potentiel financier agrégé par habitant (PFIA) est supérieur à 90% du PFIA moyen, et depuis 2013, en fonction du revenu par habitant de l'ensemble intercommunal.

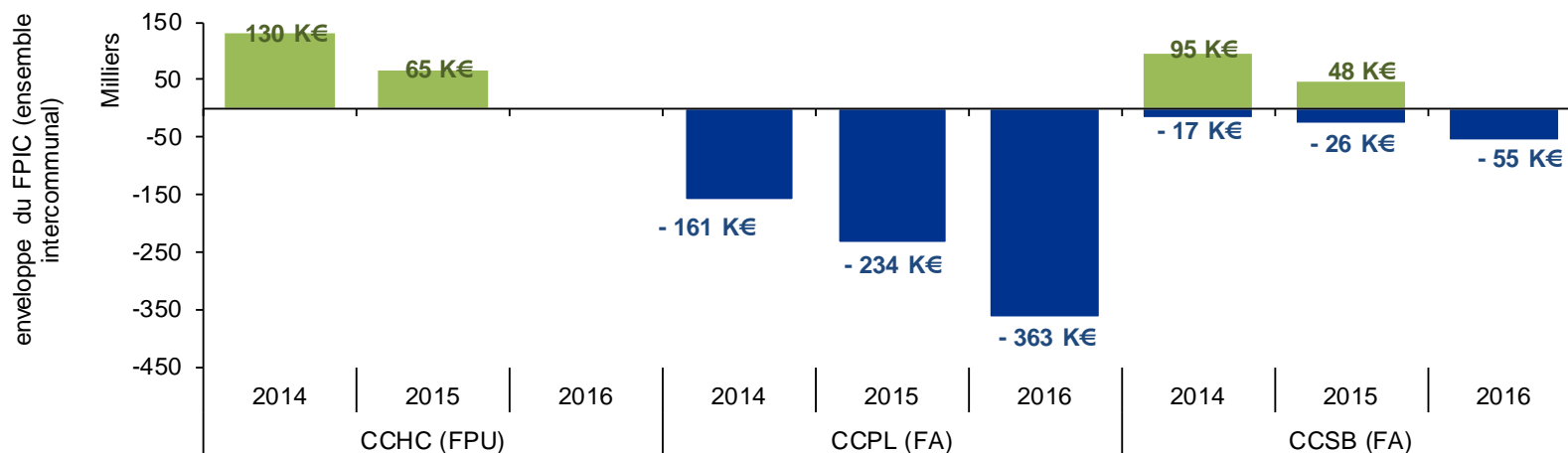
En revanche, sont éligibles au versement du FPIC 60% des ensembles intercommunaux, dont l'effort fiscal agrégé (EFA) est supérieur à 1, classés selon un indice synthétique de reversement composé de 3 critères (Revenu par habitant - PFIA/HAB - EFA).

Evolution du FPIC (communes + CC) 2014-2016 PAR HABITANT



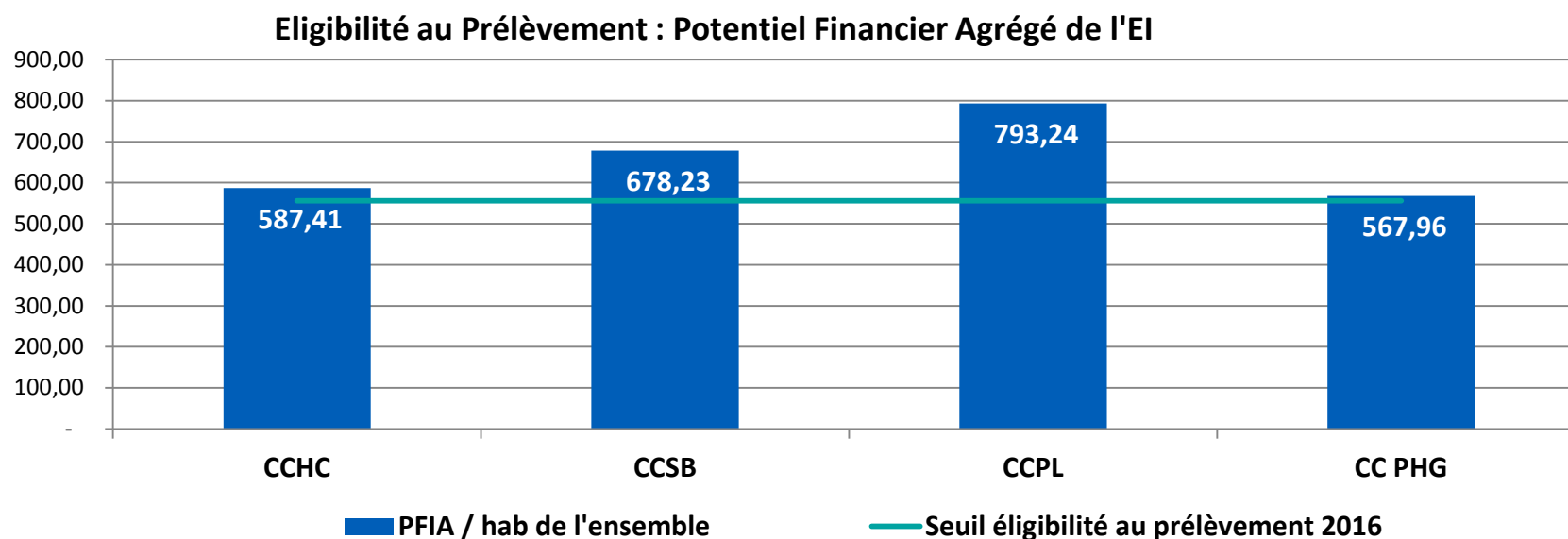
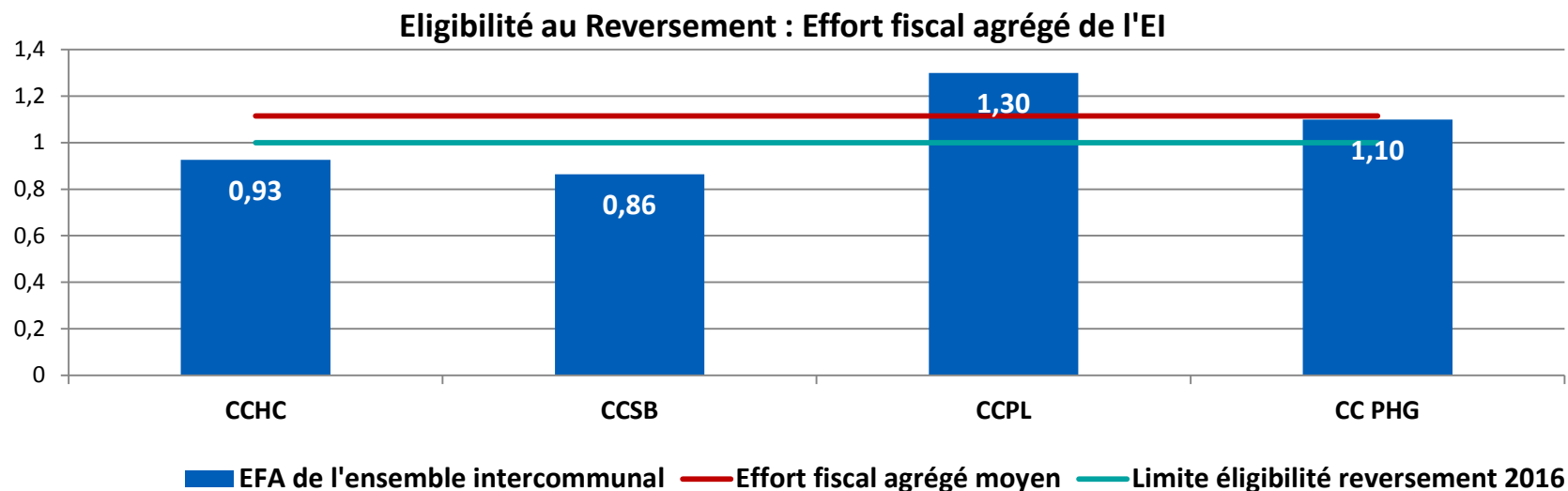
La CCHC et la CCSB ont perdu leur éligibilité au bénéfice du FPIC en 2013 et ont bénéficié d'une garantie dégressive jusqu'en 2015

Evolution du FPIC (communes + CC) 2014-2016 en milliers d'euros

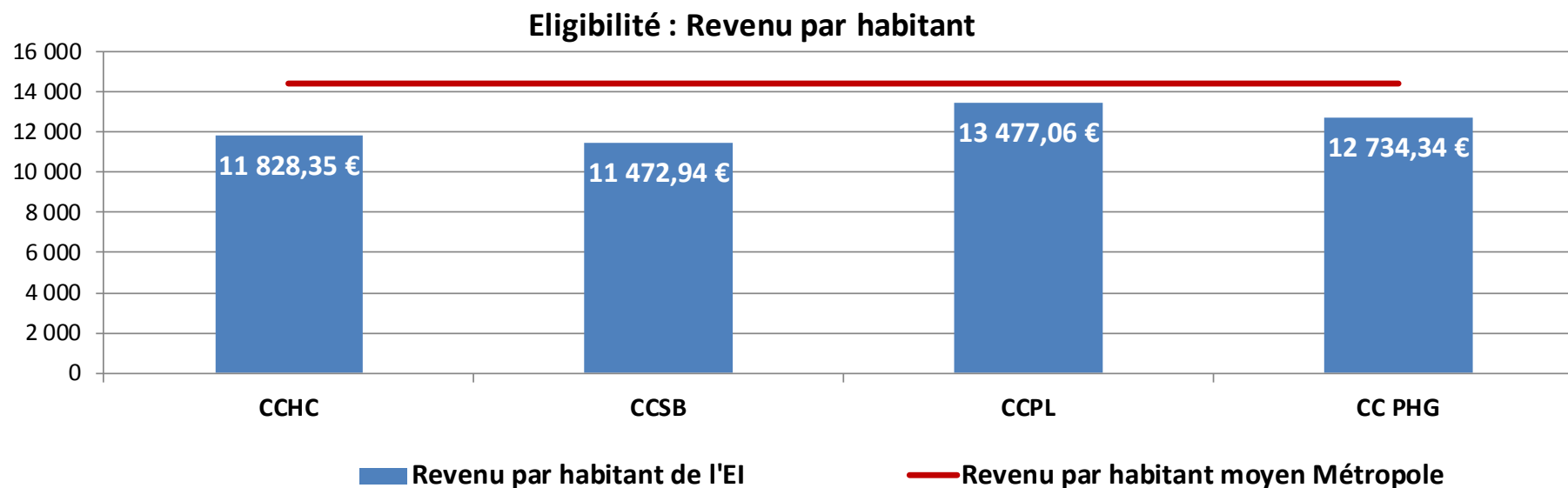


La CCSB étaient également contributrice, comme la CCPL, mais dans une moindre ampleur compte tenu de son potentiel financier plus faible

Les critères d'éligibilité au FPIC



Les critères d'éligibilité au FPIC



FPIC 2014-2016

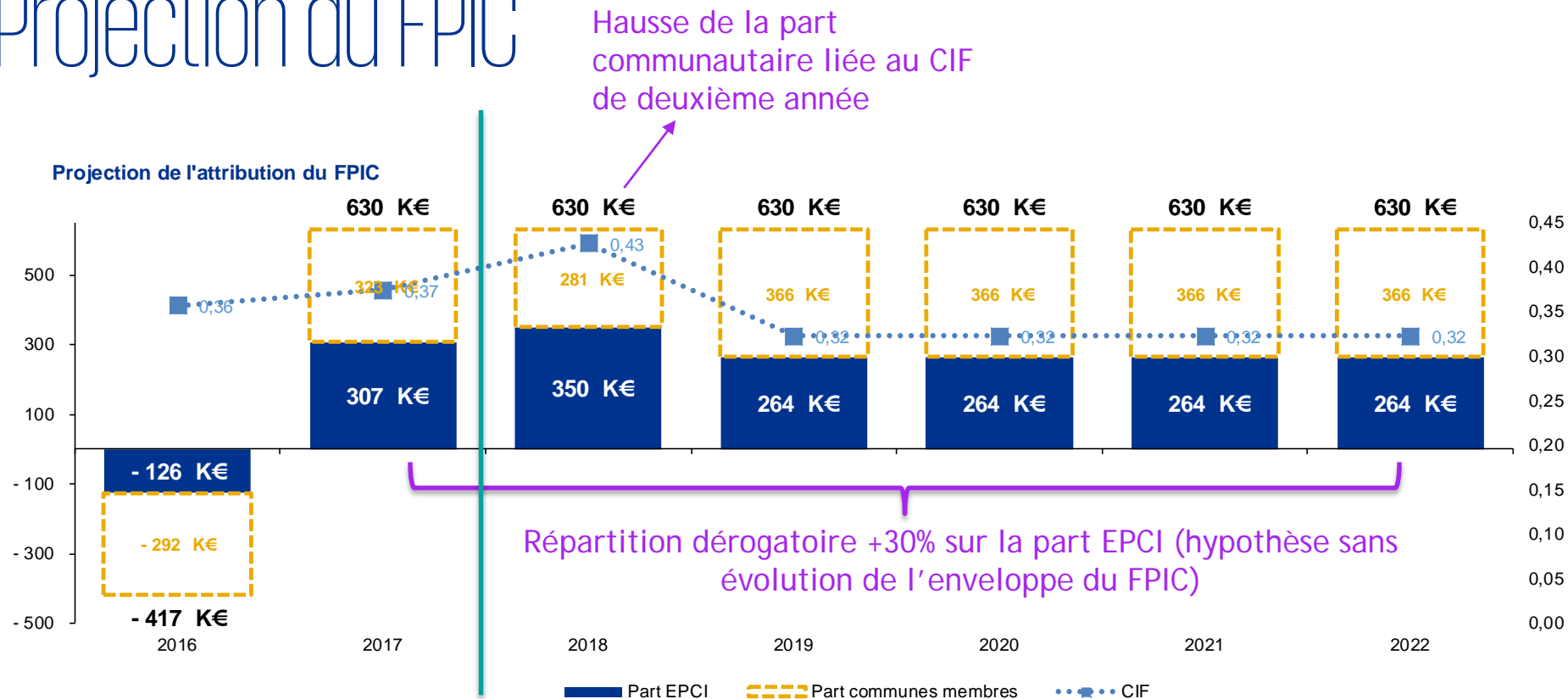
- La CCHC et la CCSB ont perdu leur éligibilité au bénéfice du FPIC. La CCHC et la CCSB ont toutefois continué à percevoir une garantie dégressive jusqu'en 2015.
- La CCSB et la CCPL sont contributrices au FPIC puisque leur PFIA par habitant (678€/hab pour la CCSB et 793€/hab pour la CCPL en 2016) est supérieur à 90% du PFIA moyen (581€/hab en 2016). La hausse de leur prélèvement depuis 2014 est liée à la montée en puissance de l'enveloppe nationale du FPIC (570 M€ en 2014 ; 780 M€ en 2015; plafonnée à 1 Md€ depuis 2016).
- La CCHC est néanmoins proche du seuil d'éligibilité au prélèvement du FPIC puisqu'elle est dotée d'un PFIA par habitant (587€ en 2016) supérieur à 90% du PFIA moyen. La prise en compte dans les critères d'éligibilité au prélèvement du revenu par habitant moyen de son territoire (plus faible que la moyenne) lui permet d'être exonérée de contribution au FPIC.

Quel est le bilan de la fusion sur le FPIC ?

- **La baisse faciale du PFIA et le faible revenu par habitant permet au nouvel ensemble d'échapper au prélèvement.**
- **En revanche l'effort fiscal agrégé, soutenu par le territoire de l'ex CCPL, permet à la nouvelle communauté d'être éligible au reversement. Le classement de l'ensemble est de 658/753 ensembles éligibles.**
- Effet « PFIA » post-fusion : Le calcul de la population pondérée du nouveau territoire en 2017 conduit à prendre en compte une population pondérée plus élevée, alors que les produits fiscaux pris en compte n'ont pas progressé, ce qui a pour effet de minorer le PFIA /habitant.
- Effet « Revenu par habitant » post-fusion : la prise en compte du revenu moyen par habitant 2017 du nouveau périmètre lui a permis de ne pas être éligible au prélèvement. Notons qu'une hausse de 5% du revenu par habitant l'aurait rendue éligible au prélèvement.
- Effet « effort fiscal agrégé » post-fusion : La consolidation de la richesse des 3 territoires a conduit à un EFA égal à 1,10 en 2017, permettant à la CCPHG de bénéficier du reversement du FPIC.

Le CIF ne rentre pas en compte dans les critères d'éligibilité au reversement ou au prélèvement du FPIC. Il permet, dans les règles de droit commun, de répartir l'enveloppe allouée à l'ensemble intercommunal entre la communauté de communes et les communes membres.

Projection du FPIC



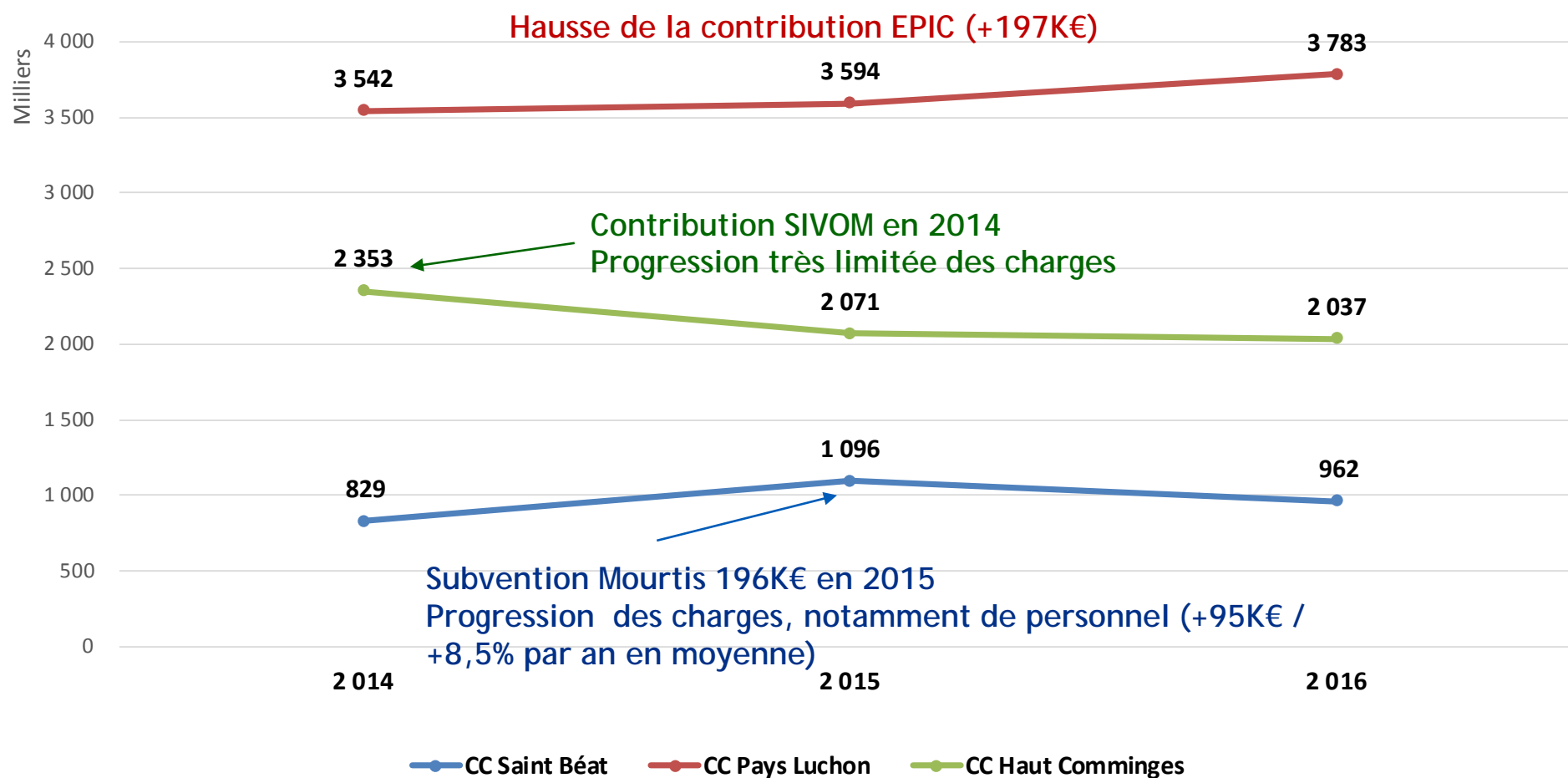
La CCPHG est éligible au reversement du FPIC en 2017 et a opté pour une répartition dérogatoire de son enveloppe, augmentant de +30% la part reversée à l'EPCI, soit 307K€ en 2017.

La projection de l'enveloppe du FPIC est réalisée dans l'hypothèse où la CCPHG conserverait son éligibilité au reversement du FPIC sur la période prospective. Il est également pris pour hypothèse une stabilité de l'enveloppe attribuée au niveau de l'ensemble intercommunal (communes + CC). La prise en compte du CIF projeté de la CCPHG conduit à réduire la part qui lui serait attribuée en 2019 (CIF « réel » en baisse par rapport au CIF théorique de 2ème année suivant la fusion).

Les dépenses de l'intercommunalité

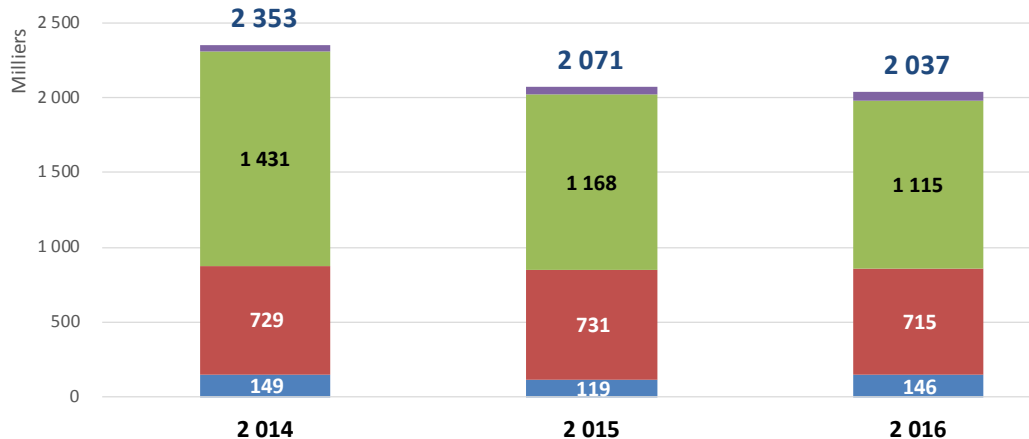
Etat des lieux des charges du territoire

Dépenses réelles de fonctionnement en milliers d'euros



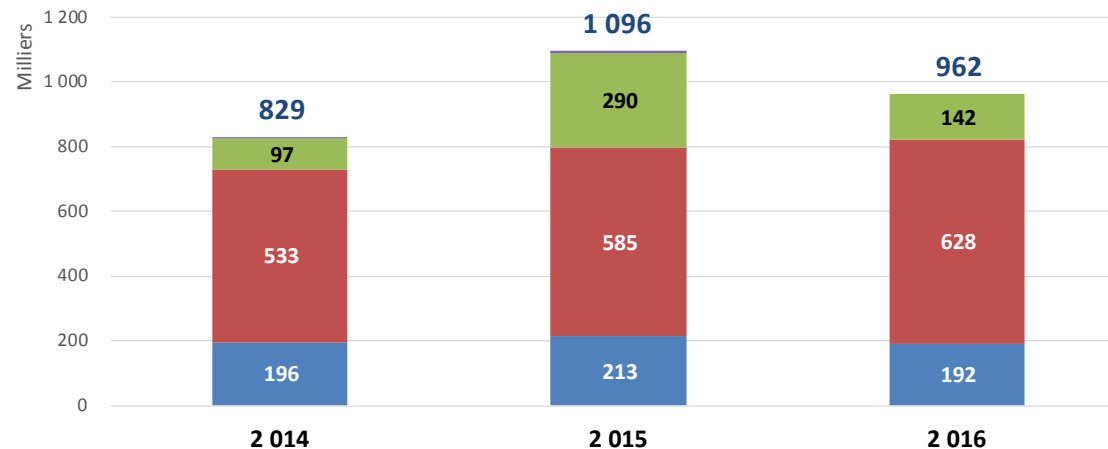
Etat des lieux des charges de fonctionnement

Charges de fonctionnement de la CC du Haut Comminges



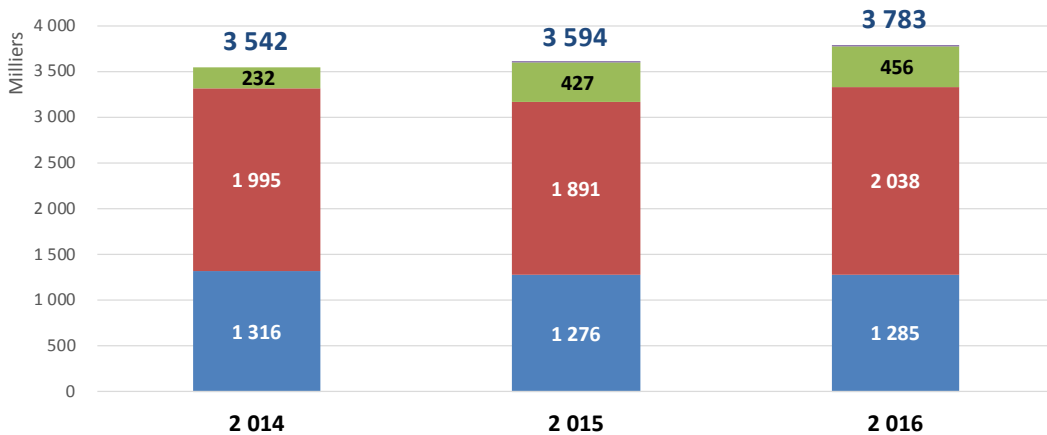
■ Charges à caractère général retraitées ■ Charges de personnel retraitées
■ Charges de gestion courante ■ Charges exceptionnelles liées à gestion courante

Charges de fonctionnement de la CC de Saint Bât



■ Charges à caractère général retraitées ■ Charges de personnel retraitées
■ Charges de gestion courante ■ Charges exceptionnelles liées à gestion courante

Charges de fonctionnement de la CC du Pays de Luchon



■ Charges à caractère général retraitées ■ Charges de personnel retraitées
■ Charges de gestion courante ■ Charges exceptionnelles liées à gestion courante

Le volume des charges communautaires est à mettre en relation sur les 3 territoires avec le périmètre des compétences exercées et suivies sur le budget principal*

L'évolution des charges communautaires est guidée par les participations et subventions versées pour les 3 EPCI :

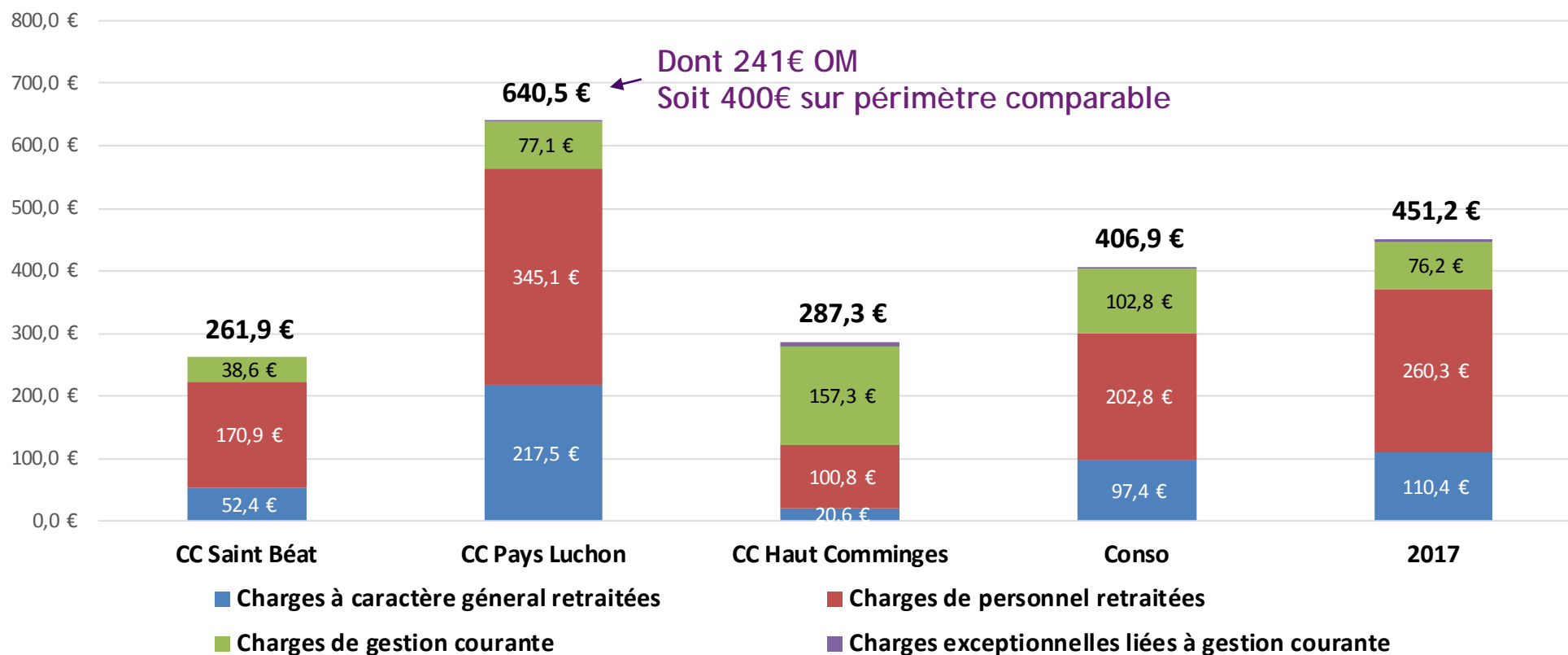
- CCHC : montant exceptionnel de la contribution SIVOM en 2014
- CCPL : hausse de la subvention EPIC
- CCSB : versement de 194K€ au Mourtis en 2015

*CCSB = consolidation sur cette analyse du BP et de 7 BA : Dév éco, espace rural, Atsem, Tourisme, vie extrascolaire, voirie, prestations)

Etat des lieux des charges de fonctionnement/ habitant

Par habitant, le territoire de Luchon dispose le plus de ressources, notamment de ressources fiscales et de produits des services (OM)

Dépenses réelles de fonctionnement 2016 par habitant



Zoom sur les participations versées avec projections

en milliers d'euros

	2 014	2 015	2 016	BP 2017	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022
Autres ch de gestion courante	1 793	1 932	1 759	1 232	1 217	1 439	1 457	1 474	1 492	1 510
Indemnités et cotisations des élus	146	149	168	135	135	137	140	143	146	149
Subv associations et DSP crèche	134	130	118	105	105	106	107	108	109	110
OT Saint Béat	24	34	31	0	0	0	0	0	0	0
EPIC OTI	142	340	340	454	454	461	468	475	482	489
EPIC OTI Haut Comminges	0	106	0	0	0	0	0	0	0	0
Participations OTI	166	480	371	454	454	461	468	475	482	489
BA Station Mourtis	13	194	32	142	142	375	375	375	375	375
BA Transport à la demande	0	0	0	8	8	8	8	8	8	8
Service Local de l'Habitat	5	6	4	17	19	19	19	20	20	20
SIVOM CCHC	1 314	957	1 025	278	278	283	289	294	300	306
RAM CCHC	0	0	0	8	8	8	8	8	8	8
Contributions établissements publics	13	13	22	60	42	42	43	43	44	44
Autres (gestion)	0	3	10	28	28	0	0	0	0	0

Création structure CCHC en 2015 puis nouvel EPIC 2017

Voir projection BA Mourtis

REOM sur BA à partir de 2017 reste contribution SIVOM pour voirie et autres services

Charges exceptionnelles	14	15	20	125	125	23	23	23	23	23
BA Pompes funèbres (exceptionnel)	0	4	0	40	40	0	0	0	0	0
Subventions pers droit privé	4	0	0	9	9	9	9	9	9	9
OTI Haut Comminges (exceptionnel)	0	0	0	53	53	0	0	0	0	0

OPAH

Zoom sur le service déchet

	sur BP CCPL Analytique	BA CCSB	sur BP CCHC Analytique	CONSO 2016 / REOM	BP 2017 OM (BA REOM)
Dépenses	1 422	549	760	1 309	1 359
dont participation SIVOM			730	730	759
dont autres charges	1 422	549	30	580	600
Recettes	1 372	586	677	1 263	1 413
REOM/RS	162	585	677	1 262	1 413
TEOM	1 205			0	0
Autres recettes	5	1	0	1	0
EXCEDENT BRUT DE GESTION (A-B)	-49	37	-83	-46	54
Charges financières	-7	-10	0	-10	-10
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	-56	26	-83	-57	44
Remboursement du capital de la dette	-18	-21	0	-21	-22
CAF Nette du remboursement de la dette	-75	5	-83	-78	23
DEPENSES D'EQUIPEMENT	13	22	0	22	99
FINANCEMENTS MOBILISES	13	22	0	22	99
Dotations et subventions	3	10	0	10	6
CAF dégagée	-75	5	-83	-78	23
Emprunt	0	0	0	0	0
Variation du résultat disponible	85	7	83	90	70
Rappel résultat disponible au 31/12	-56	70	-83	-13	0
encours de dette en milliers d'euros	160	205	0	205	0
Capacité de désendettement (encours /CAF)	-2,8 ans	7,8 ans		-3,6 ans	0,0 ans

CCHC : les 30K€ « d'autres charges » correspondent à des titres annulés et des admissions de titres en non valeur

- Pour la CCPL, la TEOM ne permet pas de couvrir le coût du service des OM (-85K€). La CC équilibrait le service par d'autres recettes ainsi que l'autorise un financement par la taxe.

=> En 2017, la hausse du taux de la CCPL permet de dégager 108k€ de produits de TEOM prévisionnels

- Pour la CCSB, le service légèrement déficitaire était couvert par les résultats reportés 2016 (-7K€)
- Pour la CCHC, la REOM est totalement reversée au SIVOM HC via une participation budgétaire, mais elle ne suffit pas à couvrir la participation appelée par le syndicat (83K€ versées en plus de la REOM)

⇒ En 2017 ces deux services sont suivis sur le budget annexe « OM » puisque la REOM qualifie ce service en service public industriel et commercial (SPIC)

⇒ Une hausse des tarifs de la REOM de la CCSB de 7% permet d'envisager une hausse de 58K€ des ressources

BA MOURTIS - rétrospective détaillée

PRESENTATION DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

En milliers d'euros

	2 014	2 015	2 016	BP 2017
Produits des services et du domaine	988	923	575	1 128
Dotations et compensations retraitées	71	221	57	142
Participations versées par le Budget principal	40	150	26	142
Autres dotations hors compensations	31	71	31	0
Produits exceptionnels hors cessions	54	76	123	74
Total Ressources réelles de fonctionnement (A)	1 113	1 220	756	1 344

Charges à caractère général retraitées	440	512	313	472
Charges de personnel retraitées	542	529	493	613
Charges de gestion courante	1	1	1	1
Total Charges réelles de fonctionnement (B)	983	1 042	807	1 086

EXCEDENT BRUT DE GESTION (A-B)	130	178	-51	258
Charges financières	-58	-57	-70	-67
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	72	122	-121	191
Remboursement du capital de la dette	-96	-356	-155	-265
CAF Nette du remboursement de la dette	-24	-235	-277	-73

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

En milliers d'euros

	2 014	2 015	2 016	BP 2017
DEPENSES D'EQUIPEMENT	350	189	27	53

FINANCEMENTS MOBILISES	350	189	27	53
CAF	-24	-235	-277	-73
Emprunt	200	0	150	233
Réduction du résultat disponible	134	99	153	-107

Résultat de clôture	162	46	-107	0
----------------------------	------------	-----------	-------------	----------

INDICATEURS

encours de dette en milliers d'euros	1 650	1 292	1 284	0
Capacité de désendettement (encours /CAF)	22,9 ans	10,6 ans	-10,6 ans	0,0 ans

- Le besoin de financement annuel moyen de ce budget est très variable selon les années et la qualité de l'enneigement
- On constate que ce besoin était de 150K€ en 2015 et de l'ordre de 280K€ en 2016 avec toutefois 200K€ de dépenses non comptabilisées sur cet exercice et reporté en 2017
- En 2016, ce besoin de financement a été partiellement comblé par :
 - Une subvention de 26K€
 - une avance de 150K€ du BP de la CCSB au BA Mourtis (financé par un emprunt à court terme fin 2016)
 - Un déficit de 107K€ a été constaté fin 2016 en dépit de ces financements
- L'avance ne pourra pas être remboursée en 2017 au BP, le remboursement de l'emprunt sera donc assumé par le BP en 2017 et l'avance au budget annexe sera maintenue.

BA MOURTIS - prospective détaillée

En milliers d'euros

	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022
Produits des services et du domaine	1 071	977	977	977	977	977
Dotations et compensations retraitées	142	375	375	375	375	375
Participations versées par le Budget principal	142	375	375	375	375	375
Autres dotations hors compensations	0	0	0	0	0	0
Produits exceptionnels hors cessions	50	50	50	50	50	50
Total Ressources réelles de fonctionnement (A)	1 263	1 402	1 402	1 402	1 402	1 402

Charges à caractère général retraitées	566	479	486	493	501	508
Charges de personnel retraitées	611	611	611	611	611	611
Charges de gestion courante	1	1	1	1	1	1
Total Charges réelles de fonctionnement (B)	1 178	1 090	1 097	1 105	1 112	1 120

EXCEDENT BRUT DE GESTION (A-B)	85	312	305	298	290	283
Charges financières	-52	-57	-53	-50	-46	-43
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	34	255	252	248	244	240
Remboursement du capital de la dette	-115	-147	-158	-170	-183	-174
CAF Nette du remboursement de la dette	-81	108	94	78	61	66

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

En milliers d'euros

	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022
DEPENSES D'EQUIPEMENT	250	250	250	250	250	250

FINANCEMENTS MOBILISES	250	250	250	250	250	250
CAF	-81	108	94	78	61	66
Emprunt	497	101	115	131	148	143
Réduction du résultat disponible	-207	0	0	0	0	0

Résultat de clôture	100	100	100	100	100	100
----------------------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------

INDICATEURS

encours de dette en milliers d'euros	1 667	1 621	1 578	1 540	1 505	1 474
Capacité de désendettement (encours /CAF)	49,4 ans	6,4 ans	6,3 ans	6,2 ans	6,2 ans	6,1 ans

- Le besoin de financement Prévisionnel est de l'ordre de 375K€ en tenant compte d'une quasi stabilisation des charges de personnel et d'une évolution très mesurée des autres charges après 2017 (2017 comptabilisant un volume exceptionnel de dépenses reportées de 2016)

BA Pompes funèbres (CCPL et CCSB)

PRESENTATION DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

En milliers d'euros	POMPES FUNEBRES - CC LUCHON	CCCSB - POMPES FUNEBRES	BP 2017
Produits des services et du domaine	150	283	449
Mises à dispositions et remboursement de frais	1	7	0
Prestations de services	149	276	449
Autres produits de gestion courante	0	1	2
Produits exceptionnels hors cessions	0	0	40
Total Ressources réelles de fonctionnement (A)	150	284	491
Charges à caractère général retraitées	43	140	225
Charges de personnel retraitées	107	100	209
Charges de gestion courante	0	2	4
Charges exceptionnelles liées à gestion courante	1	0	1
Total Charges réelles de fonctionnement (B)	150	242	438
EXCEDENT BRUT DE GESTION (A-B)	0	42	53
Charges financières	0	-2	-2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	0	40	51
Remboursement du capital de la dette	0	-9	-9
CAF Nette du remboursement de la dette	0	31	42
DEPENSES D'EQUIPEMENT	5	41	167
FINANCEMENTS MOBILISES	5	41	167
Dotations (hors affectation résultat)	0	5	0
Produits net des cessions	0	2	0
CAF	0	31	42
Emprunt	0	0	53
Réduction du résultat disponible	5	3	73
Résultat de clôture	-57	131	0
INDICATEURS			
encours de dette en milliers d'euros	0	78	0
Capacité de désendettement (encours /CAF)	0,0 ans	1,9 ans	0,0 ans

En 2016

S'agissant de SPIC, les BA Pompes funèbres sont sous la nomenclature M4 et doivent être équilibrés par les recettes propres à l'activité du service (prestations tarifées).

CCPL : Le service des Pompes funèbres affichait un déficit de clôture de -57K€ en 2016 correspondant un déficit reporté.

CCSB : Le service des Pompes funèbres s'équilibre par ses propres recettes et couvrent naturellement la dette (encours de 78K€ en 31/12/2016) et les investissements du budget annexe.

En 2017

Les deux budgets annexes ont été fusionnés sur un seul budget annexe. En début d'année, par manque de trésorerie, les charges de personnel ont été avancées par le BP.

Une subvention exceptionnelle de 40K€ a été versée par le BP en 2017 afin de couvrir en partie le déficit 2016 du BA PF de la CCPL.



Bilan ZAE du Bazert et du Lotissement artisanal

	BA ZAE Bazert	BA Lotissement	Consolidation
Valeur du stock aménagé - A	570 K€	292 K€	863 K€
Fonds propres	97 K€	93 K€	190 K€
Subventions	0 K€	17 K€	17 K€
Emprunts	0 K€	0 K€	0 K€
Total passif stable -B	97 K€	110 K€	207 K€
Fonds de roulement (B-A)	-473 K€	-182 K€	-655 K€
+ Besoin en fonds de roulement	-2 K€	-1 K€	-3 K€
= incidence s/ liquidités BP	-475 K€	-184 K€	-658 K€

- Dans l'attente de la finalisation de l'opération d'aménagement-vente, la CC supporte le portage financier de l'opération sur sa trésorerie (cela n'apparaît pas sur le résultat comptable du budget principal)
- Ce portage est de 658K€ fin 2016
- Au-delà du portage financier sur la trésorerie de la CCPHG, ces opérations doivent être perçues comme un choix stratégique, créateur de ressources en fonctionnement par le biais des recettes fiscales

Lotissement artisanal

Cette zone est aménagée et en cours de commercialisation (6 parcelles à vendre pour une surface de 6.000m²)

Le bilan de l'opération au 31/12/2016 fait état d'un résultat de **-184K€** porté par la trésorerie du budget principal

Au terme de l'achèvement de la commercialisation de la zone, le bilan devrait faire état d'une opération blanche pour la CC (193K€ de recettes attendues). Le tarif moyen fixé est de 32€ au m².

ZAE du Bazert

Cette zone a été aménagée pour partie (création des accès lors de l'installation du centre commercial) mais il reste à aménager et céder 100.000m² de surface. Les travaux d'aménagement seront réalisés par tranche successive, au fur et à mesure des demandes d'acquisition de terrains par des acteurs économiques.

Le bilan de l'opération au 31/12/2016 fait état d'un résultat de **-475K€** porté par la trésorerie du budget principal.

BA NATURA 2000 (CCHC)

PRESENTATION DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

En milliers d'euros

	2 014	2 015	2 016	BP 2017
Dotations et compensations retraitées	34	30	6	55
Total Ressources réelles de fonctionnement (A)	34	30	6	55
Charges à caractère général retraitées	22	18	12	18
Charges de personnel retraitées	0	14	3	16
Total Charges réelles de fonctionnement (B)	22	32	15	33
EXCEDENT BRUT DE GESTION (A-B)	12	-2	-9	21
Charges financières	0	0	0	0
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	12	-2	-9	21
Remboursement du capital de la dette	0	0	0	0
CAF Nette du remboursement de la dette	12	-2	-9	21
Résultat de clôture	-10	-12	-21	0

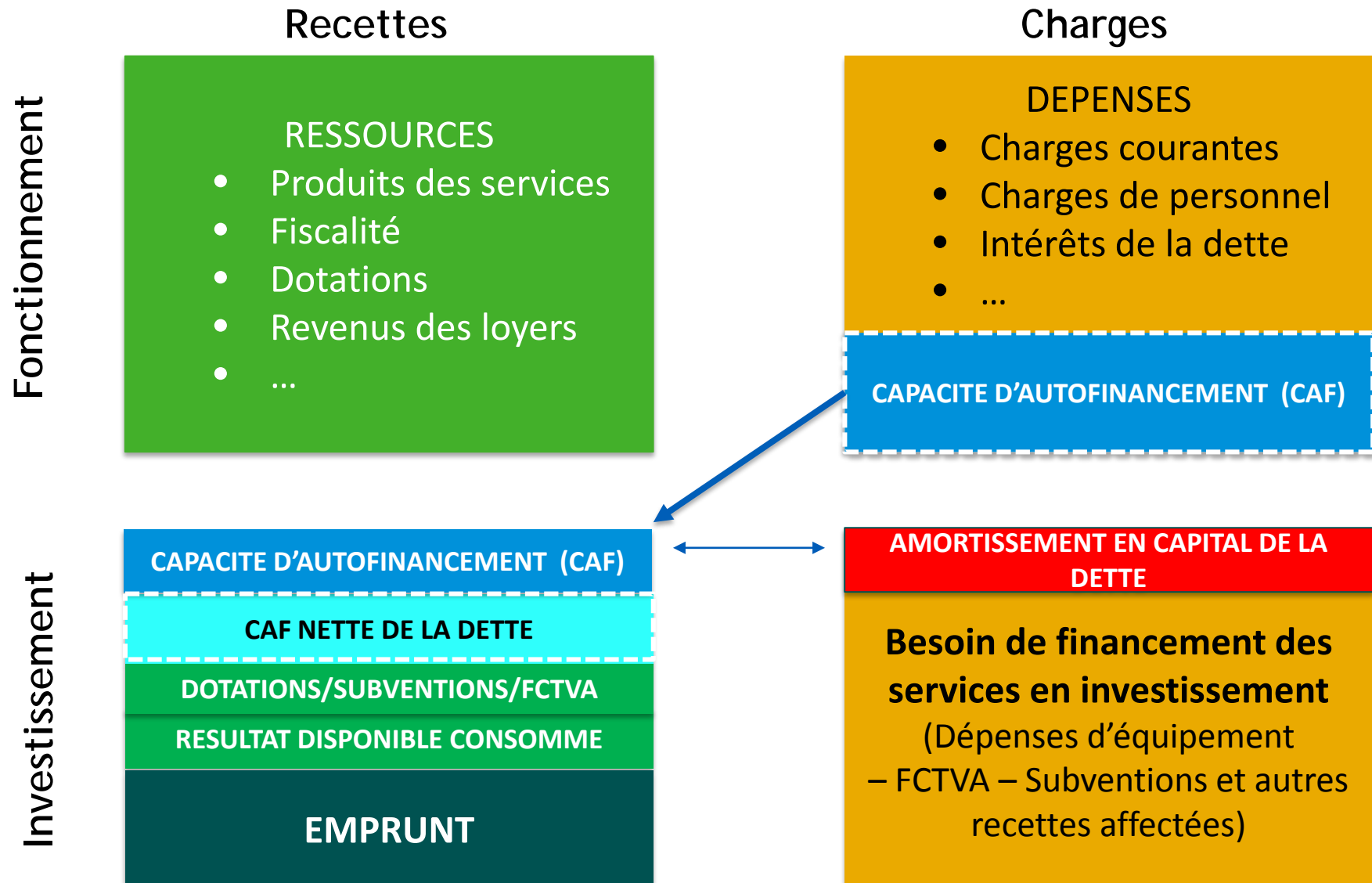
Ce budget suit les charges du personnel communautaire mis à disposition (16K€ au BP)

Il est financé par une dotation de l'Etat (environ 30K€ par an)

La subvention 2016 a été partiellement reçue en 2016 et a été reportée en 2017

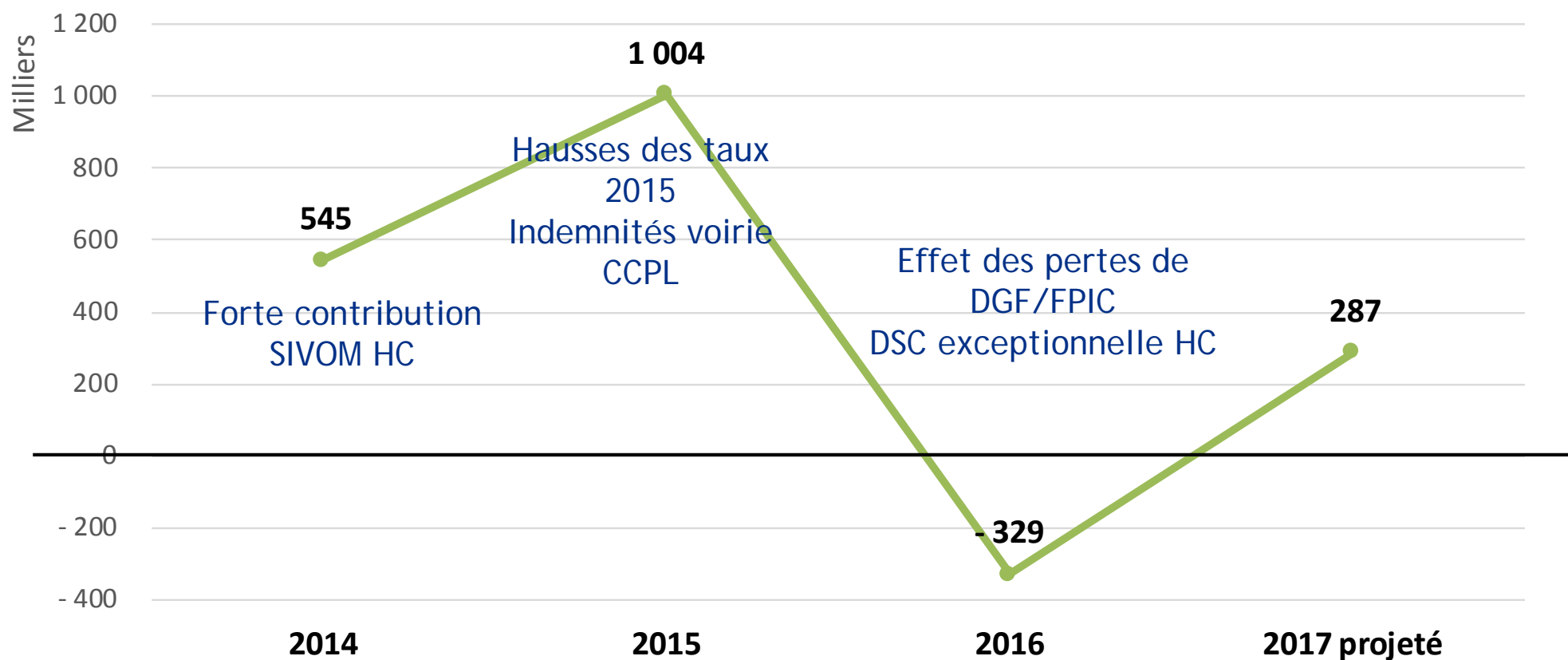
Soldes intermédiaires de gestion et financement des investissements

Rappel des principes d'équilibre financier des budgets locaux - Compte Administratif (résultat annuel)



Analyse de la CAF intercommunale (avant dette)

Analyse de la CAF intercommunale consolidée

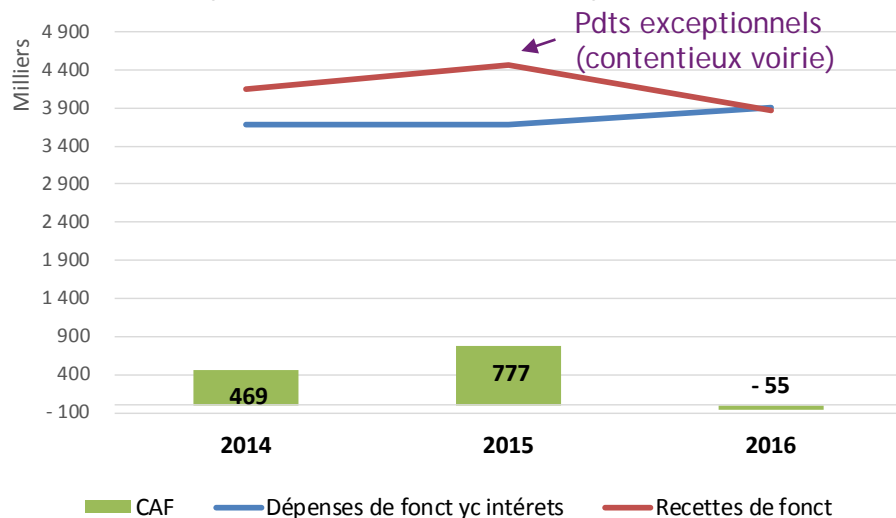


Analyse de la CAF intercommunale (avant dette)

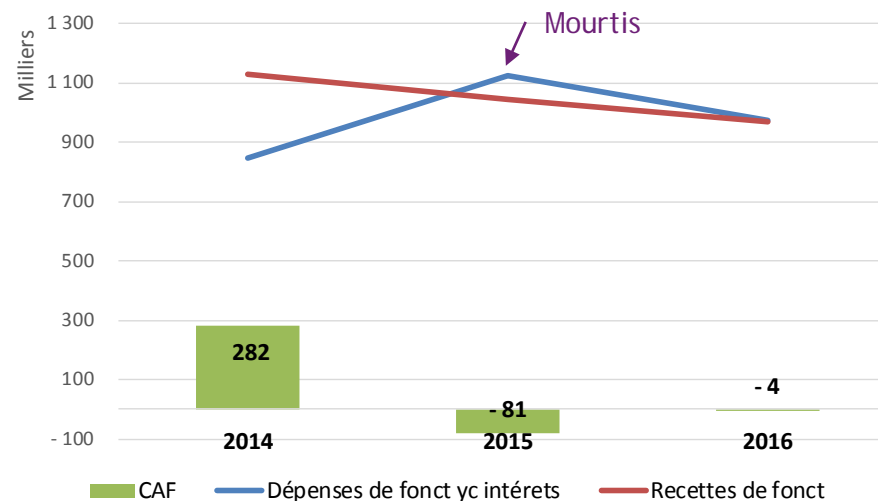
- La CAF intercommunale est fragilisée depuis 2014 par la baisse des ressources publiques locales (FPIC et DGF) que les hausses fiscales mises en œuvre ne compensent que partiellement
- La volatilité des charges supportées par l'intercommunalité sur certains satellites (Mourtis, SIVOM) et l'absence de diminution des dépenses publiques ont contribué à dégrader la capacité d'autofinancement des investissements en tendance entre 2014 et 2016
- Cette capacité d'autofinancement devrait se redresser en 2017 du fait :
 - ✓ D'une hausse des ressources soutenue par le FPIC et la DGF (effet d'aubaine de la fusion),
 - ✓ D'une hausse des ressources fiscales (hausse des taux) bien que limitée en 2017 par le jeu des exonérations sur les bases de CFE,
 - ✓ De la disparition de la DSC exceptionnelle de la CCHC de 2016
 - ✓ ... suffisant pour compenser la hausse des charges sur cet exercice, avant dette

Analyse de la CAF intercommunale (avant dette)

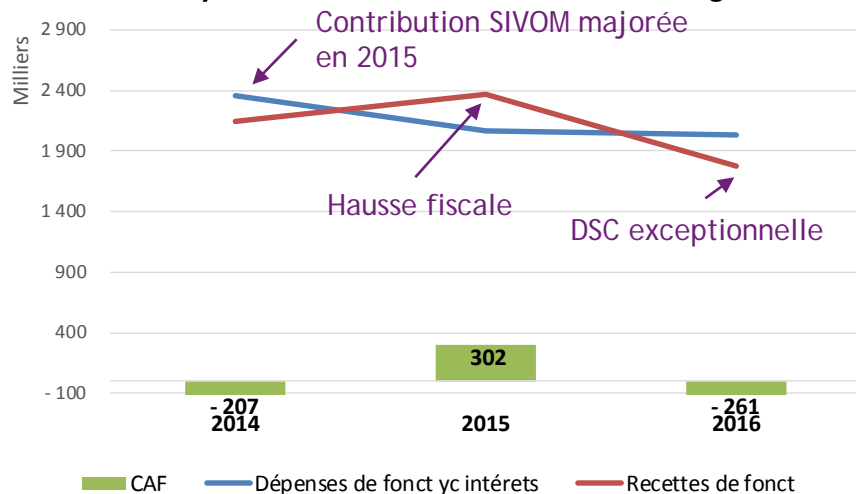
Analyse de la CAF de la CC du Pays de Luchon



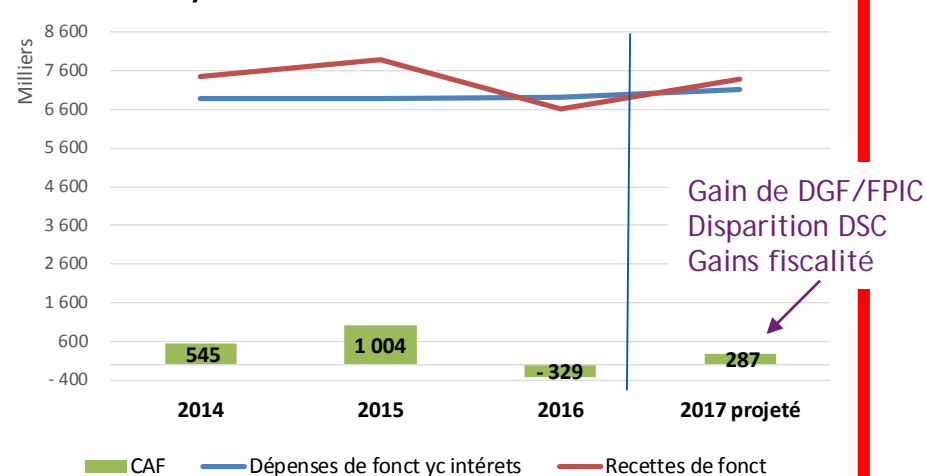
Analyse de la CAF de la CC de Saint Bât



Analyse de la CAF de la CC du Haut Comminges

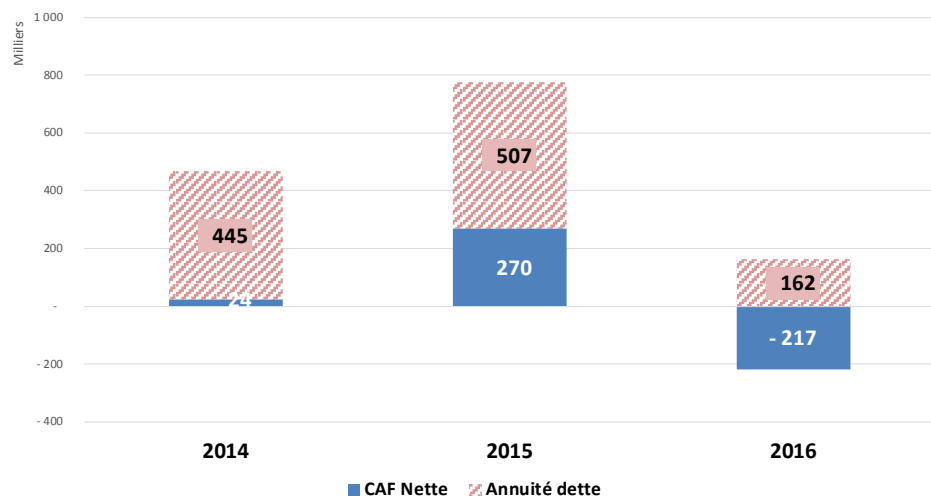


Analyse de la CAF intercommunale consolidée

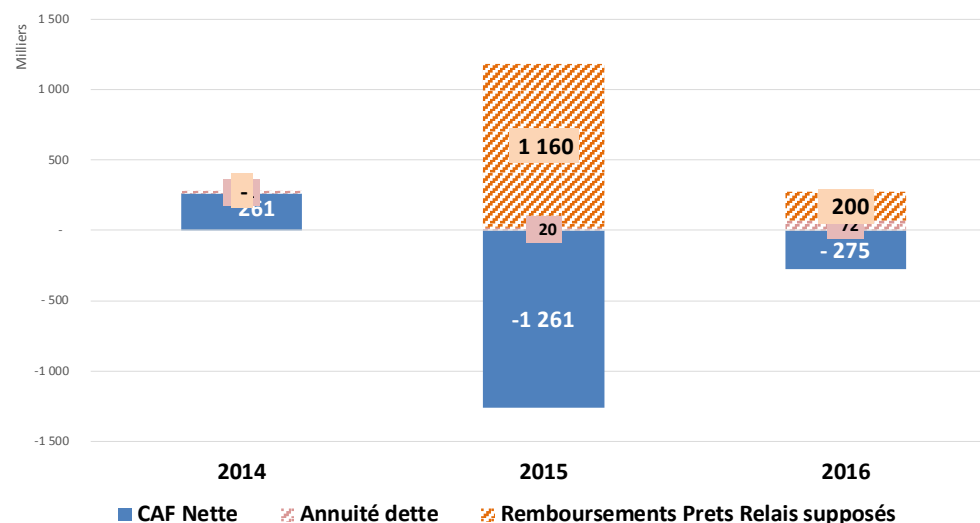


Analyse de la CAF Nette intercommunale après dette

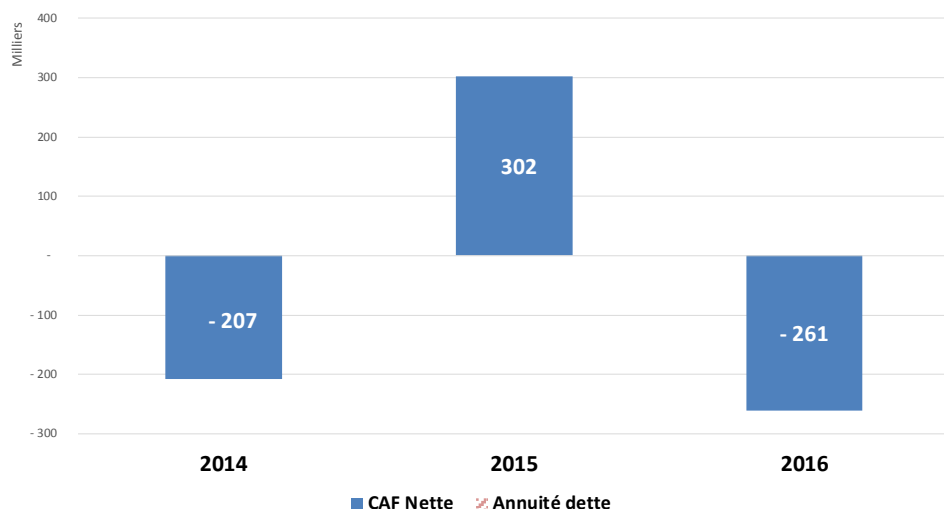
Poids de la dette sur l'excédent brut de gestion = calcul de la CAF nette
CC du Pays de Luchon



Poids de la dette sur l'excédent brut de gestion = calcul de la CAF nette
CC de Saint Bât



Poids de la dette sur l'excédent brut de gestion = calcul de la CAF nette
CC du Haut Comminges

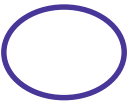


Le remboursement de prêts relais (attente FCTVA ou subvention) participe à aggraver la lecture de la situation financière de la communauté de communes et limite - de fait - les marges de manœuvre annuelles en investissement

L'endettement de la communauté de communes

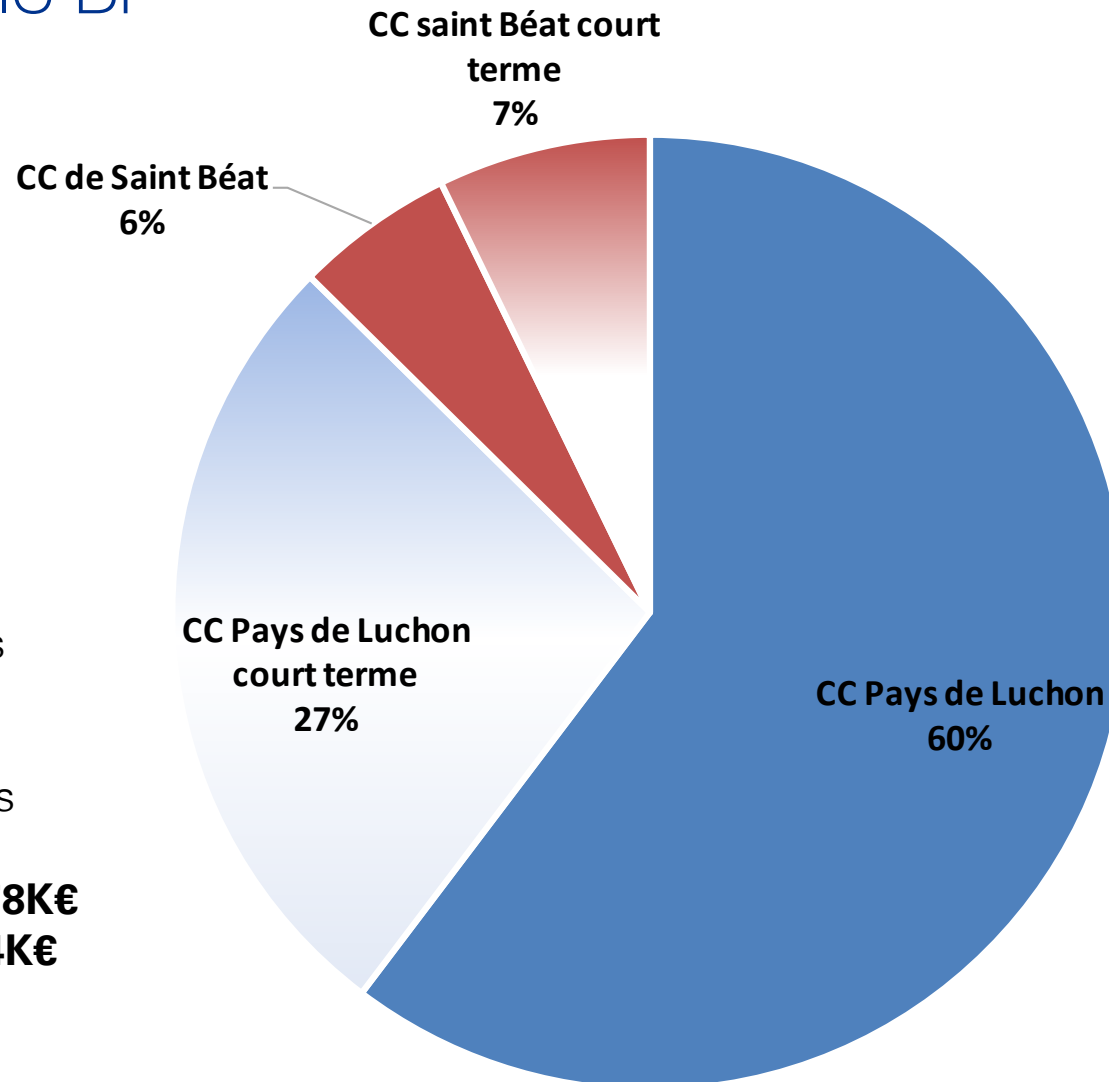
- **La communauté de communes présente sur son budget principal 4,9 M€ d'encours de dette (reprises CCPL et CCSB) dont :**
 - **1,7M€ d'emprunts « court terme » à rembourser dès réception de subventions ou de FCTVA attendus**
 - **150K€ pour le Mourtis – le budget annexe compte lui-même un encours de dette de 1,1 M€ auxquels s'ajoutent cette avance du budget principal**
- **Le remboursement des prêts courts termes pourrait toutefois être gêné par le besoin de financement de la CC en fonction de son effort d'investissement**
- **La capacité de désendettement apparait très dégradée fin 2016 en raison de l'écrasement de la CAF.**
- **Elle devrait s'améliorer en 2017 mais reste trop élevée au regard des normes acceptables**

Encours de la dette budget principal communautaire



4,9 M€ sur le BP

Encours de dette au 31/12/2017

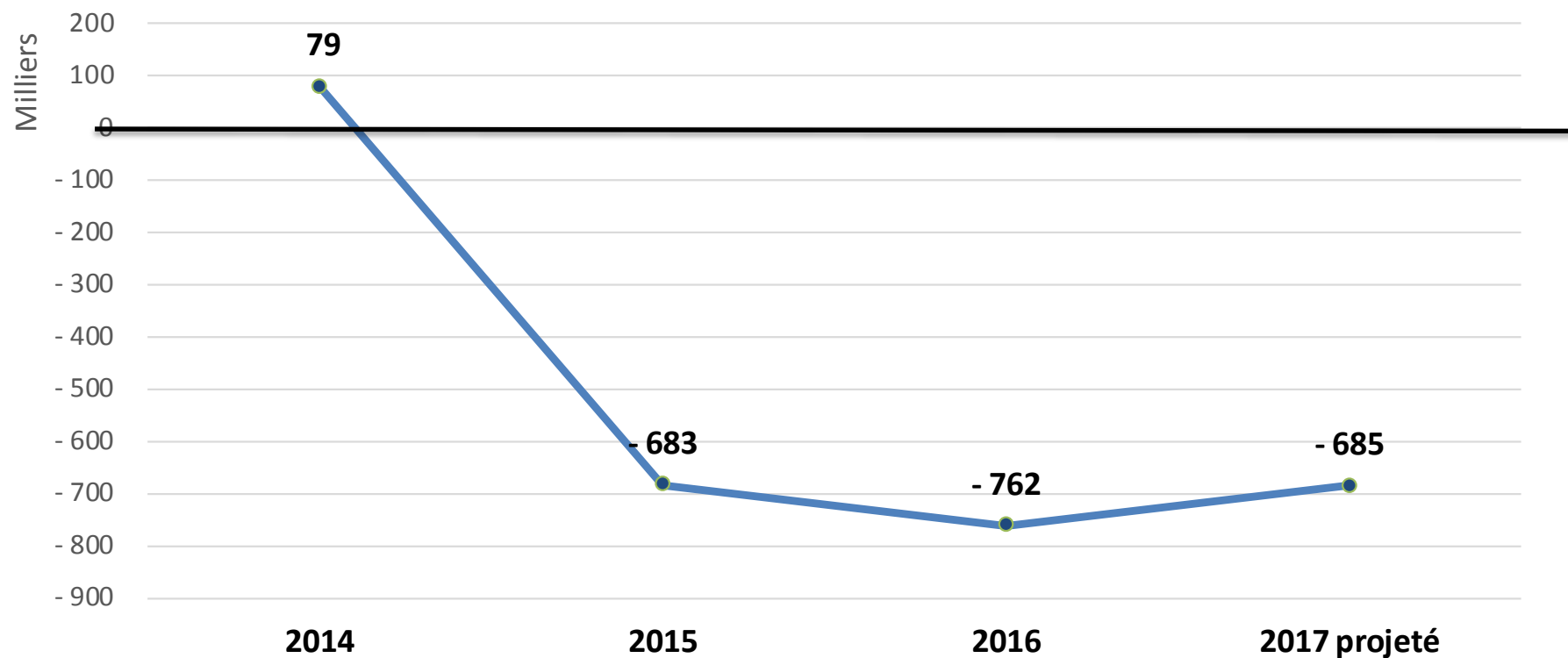


Les autres budgets annexes comptent  galement de la dette normalement « couverte » par les services

- **OM : 205K **
- **Pompes fun bre : 78K **
- **Photovoltaique : 34K **

Analyse de la CAF intercommunale nette de la dette

Analyse de la CAF intercommunale consolidée



Endettement de l'intercommunalité

- La capacité de désendettement apparaît très dégradée fin 2016 en raison de l'écrasement de la CAF.
- Elle devrait s'améliorer en 2017 mais reste trop élevée au regard des normes acceptables

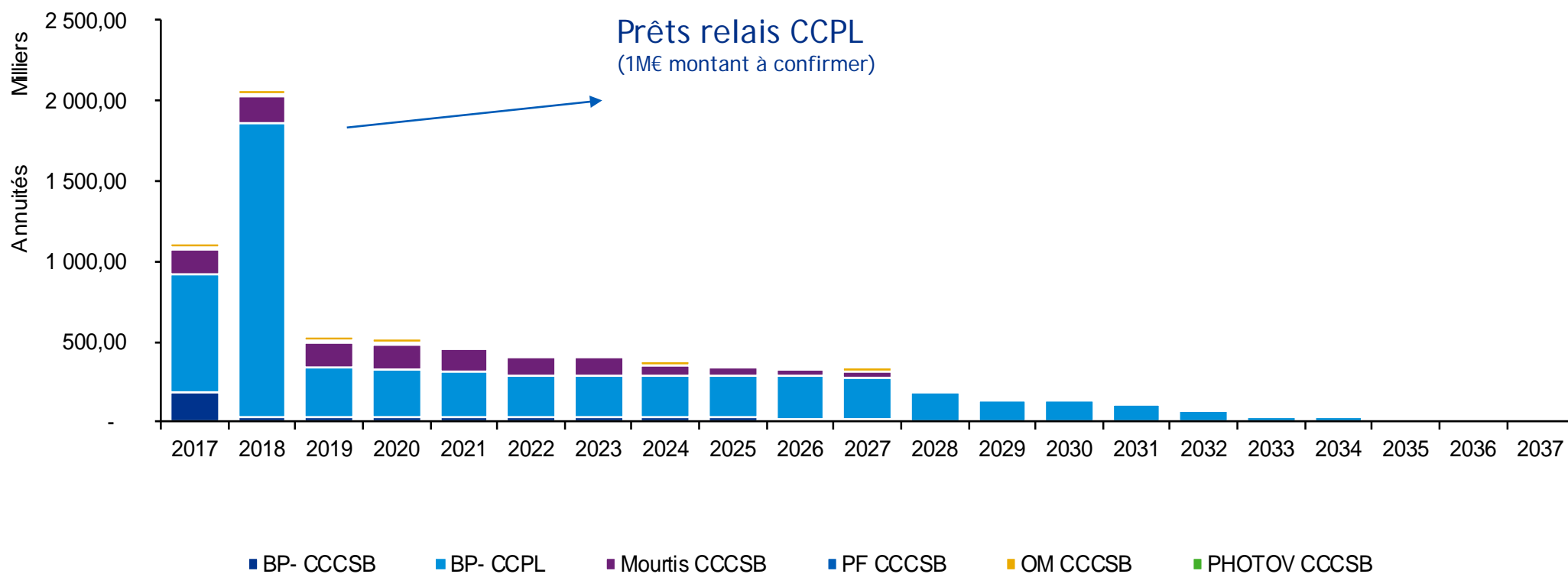
CC Saint Béat	2 014	2 015	2 016
Encours en milliers d'€	1 814	628	614
dont prêts relais (?)	1 160	350	350
CAF	282	-81	-4
Capacité de désendettement	6,4 ans	-7,7 ans	-173,6 ans
hors prêts relais	2,3 ans	-3,4 ans	-74,7 ans

CC Pays Luchon	2 014	2 015	2 016
Encours en milliers d'€	2 578	2 733	4 260
dont prêts relais (?)			1 320
CAF	469	777	-55
Capacité de désendettement	5,5 ans	3,5 ans	-76,9 ans
hors prêts relais	5,5 ans	3,5 ans	-53,0 ans

Ensemble intercommunal	2 014	2 015	2 016	2017 projeté
Encours en milliers d'€	4 392	3 361	4 874	4 874
dont prêts relais (?)	1 160		1 320	1 320
CAF	545	1 004	-329	287
Capacité de désendettement	8,1 ans	3,3 ans	-14,8 ans	17,0 ans
hors prêts relais	5,9 ans	3,3 ans	-10,8 ans	12,4 ans

Plan d'extinction de la dette

Plan d'extinction de la dette au 31/12/2016 avant retraitement des prêts relais



Financement des investissements 2014-2016

CC Haut Comminges	CUMUL 2014-2016	par habitant	
DEPENSES D'EQUIPEMENT	847	119,5 €	
RESSOURCES MOBILISEES	847	119,5 €	100%
CAF NETTE	-167	-23,5 €	-20%
SUBVENTION ET DOTATIONS	296	41,8 €	35%
EMPRUNT	0	0,0 €	0%
VARIATION RESULTAT DISPO	717	101,2 €	85%
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE	1 324	186,8 €	

CC Saint Béat	CUMUL 2014-2016	par habitant	
DEPENSES D'EQUIPEMENT	2 930	797,6 €	
RESSOURCES MOBILISEES	2 930	797,6 €	100%
CAF NETTE	-1 275	-347,1 €	-44%
SUBVENTION ET DOTATIONS	2 387	649,7 €	81%
EMPRUNT	1 461	397,8 €	50%
VARIATION RESULTAT DISPO	357	97,2 €	12%
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE	-38	-10,2 €	

CC Pays de Luchon	CUMUL 2014-2016	par habitant	
DEPENSES D'EQUIPEMENT	3 238	548,3 €	
RESSOURCES MOBILISEES	3 238	548,3 €	100%
CAF NETTE	76	12,8 €	2%
SUBVENTION ET DOTATIONS	1 490	252,2 €	46%
EMPRUNT	2 345	397,1 €	72%
VARIATION RESULTAT DISPO	-672	-113,8 €	-21%
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE	928	157,1 €	

L'effort d'investissement par habitant a été particulièrement important entre 2014 et 2016 sur les communautés de Saint Béat et du Pays de Luchon

Pour ces deux territoires, cet effort a été financé avec un recours à l'emprunt et une réduction du résultat disponible

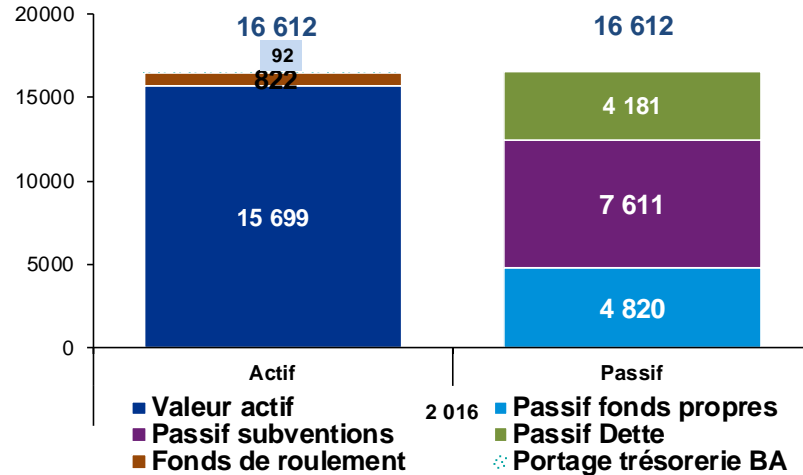
Le niveau du fonds de roulement (et de la trésorerie) de la CC de Saint Béat a été réduit à 0 à fin 2016 occasionnant certainement des difficultés de trésorerie pour la structure

L'effort limité sur la CC du Haut Comminges lui a permis de conserver un fonds de roulement de 1,3M€ en dépit d'une CAF nette globalement négative sur la période

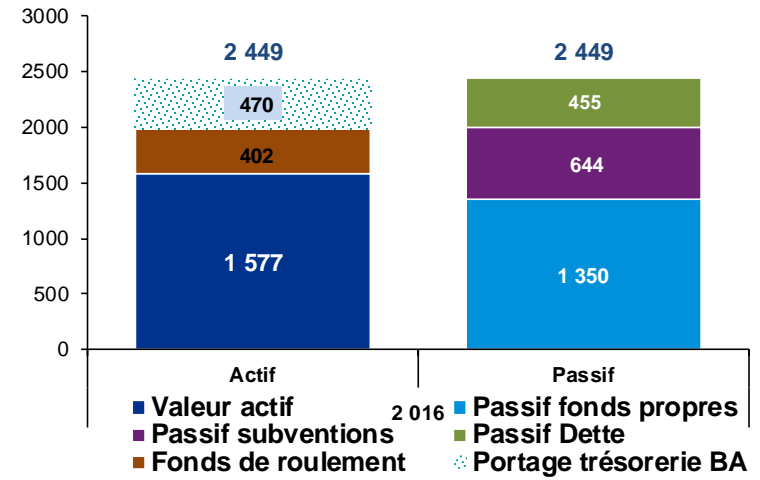
Approche bilancielle :

un résultat global de clôture qui reste très juste

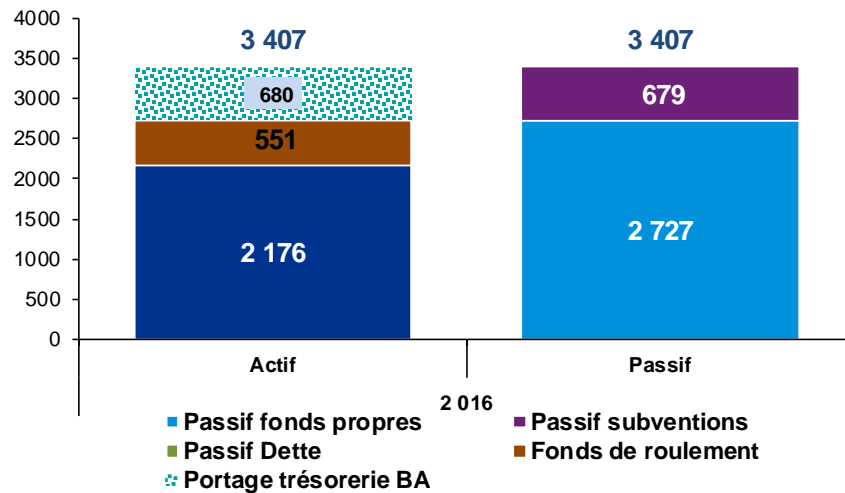
Bilan de la CCPL au 31/12/2016



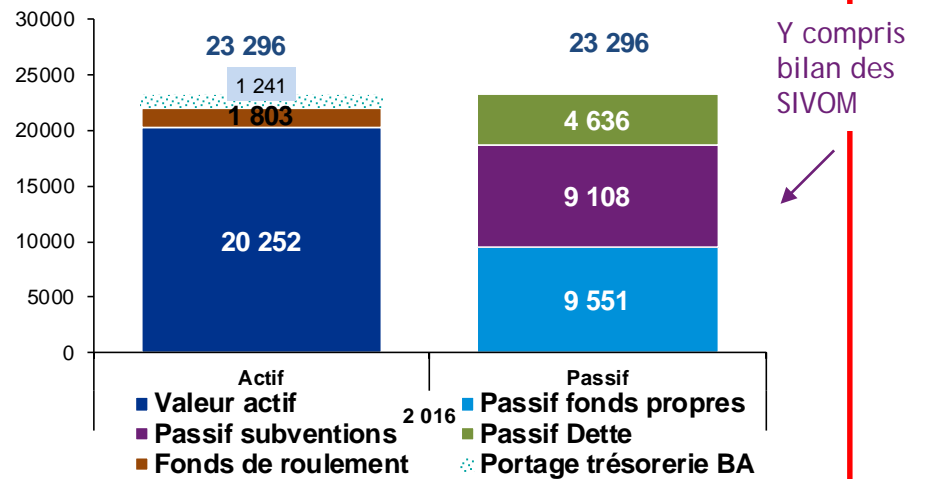
Bilan CCSB au 31/12/2016



Bilan de la CCHC au 31/12/2016

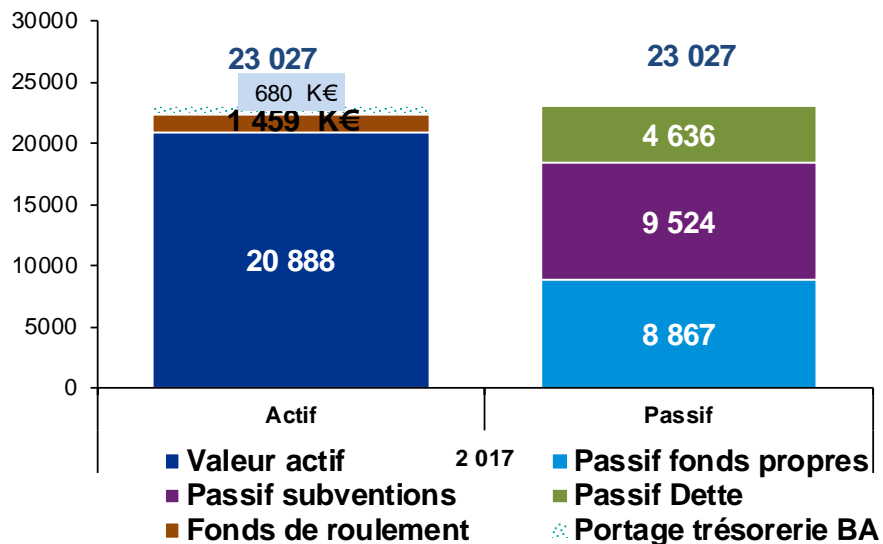


Bilan consolidé au 31/12/2016

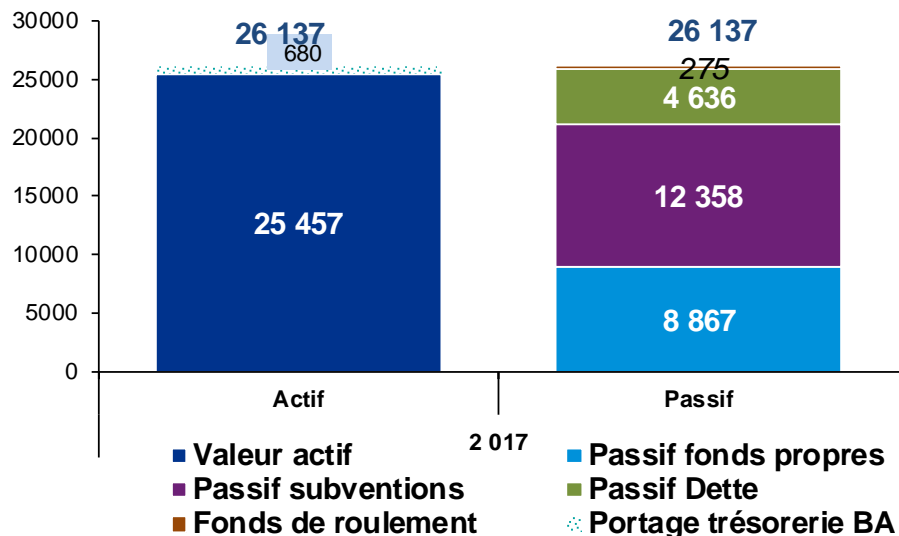


Approche bilancielle 2017:

Bilan projeté au 31/10/2017

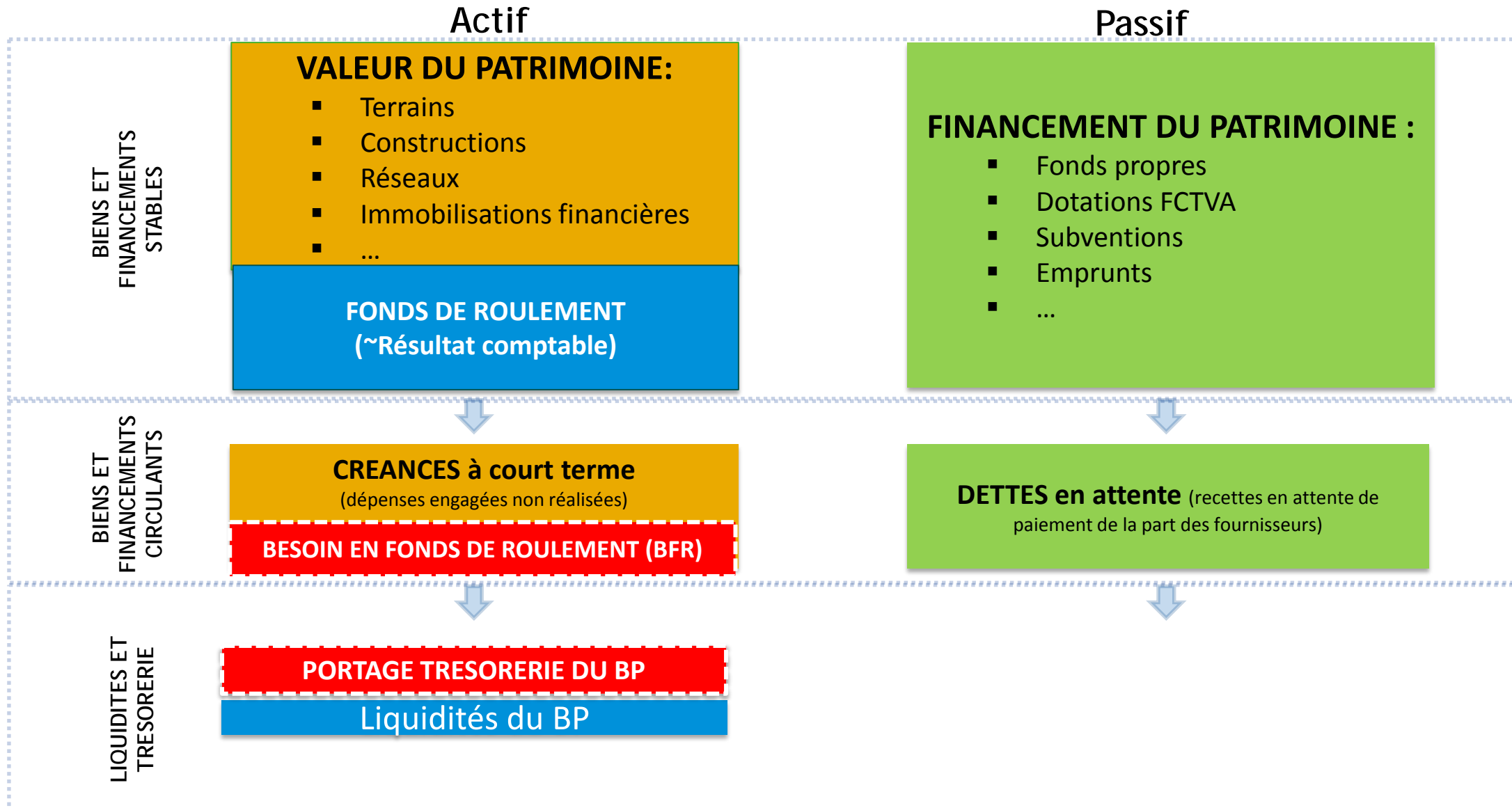


Bilan projeté avec l'ensemble des dépenses et subventions votées au BP 2017



- L'état de réalisation des dépenses et subventions à fin octobre laisse à penser que le résultat global de clôture du budget principal, et donc les liquidités disponibles, pourraient suffisamment réduites pour générer des difficultés de trésorerie à la communauté de communes
- Plus généralement, et indépendamment, des subventions et dotations attendues pour rembourser certaines lignes d'emprunts relais, la communauté de communes devra renforcer son fonds de roulement si elle veut réaliser l'ensemble des dépenses votées au BP 2017
- Ce renforcement passe par de nouveaux emprunts - difficiles à envisager compte tenu de la situation financière - ou une amélioration du résultat de fonctionnement

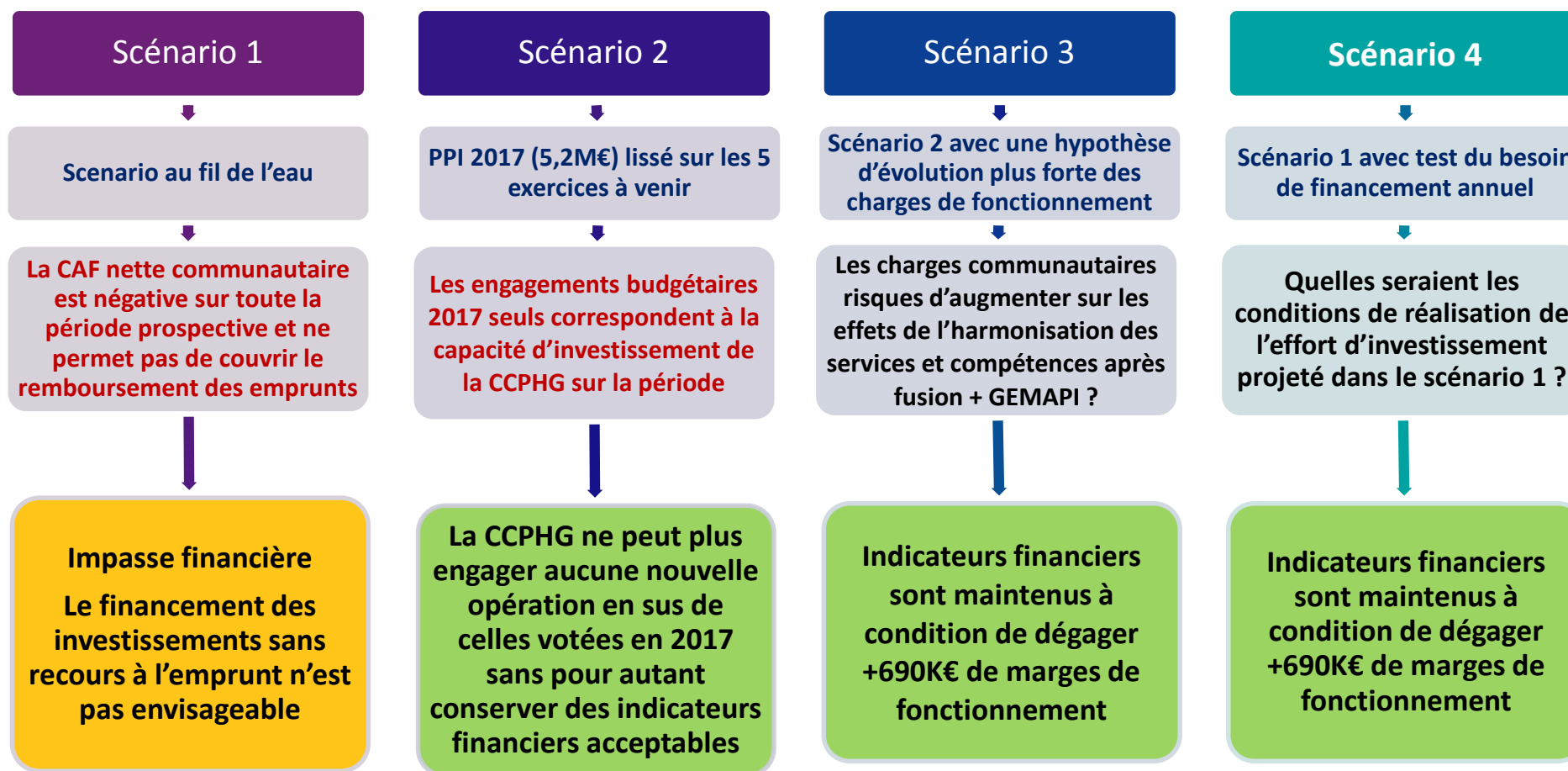
Rappel des principes d'équilibre financier des budgets locaux - Bilan (résultat cumulé et trésorerie disponible)



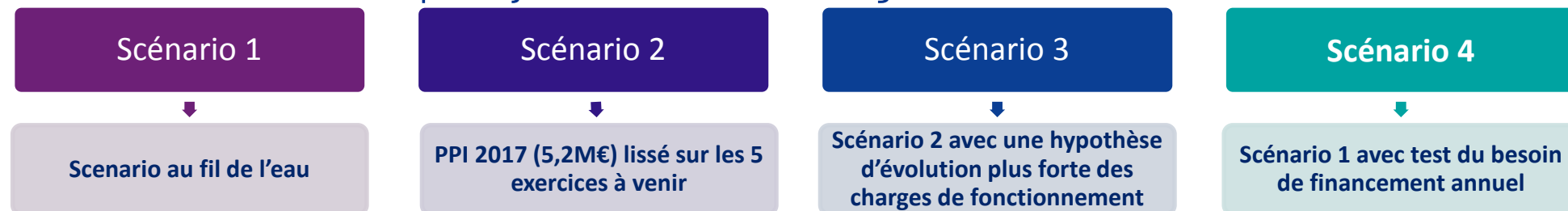


Projection financière

Résultats des projections en synthèse



Résultats des projections en synthèse



<i>montants en milliers d'euros</i>	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4
Evolution annuelle moyenne ch fonct	201	201	307	201
en % annuel moyen	2,7%	2,7%	4,1%	2,7%
Evolution annuelle moyenne Recette fonct	196	196	334	334
en % annuel moyen	2,5%	2,5%	4,2%	4,2%
Effort fiscal après 2017		0	690	690
CAF nette 2017	-685	-685	-685	-685
CAF nette 2022	-379	-45	143	426
Capacité de désendettement 2016	13,6 ans	13,6 ans	13,6 ans	13,6 ans
Capacité de désendettement 2022	38,4 ans	11,1 ans	5,9 ans	6,0 ans
Encours de dette 2016	3 902	3 902	3 902	3 902
Encours de dette 2022	7 572	3 205	2 702	5 490
Cumul invest. nets dotations et subv 2017-2022 - hors recettes prêts relais CCPL	5 841	1 748	1 748	5 841

Marges de manoeuvre en fonctionnement

Le levier fiscal

Il peut être actionné dans la limite des règles de liens entre les taux :

- **Le taux global (commune + CCPHG) ne peut excéder les taux plafonds définis sur chaque département.** *Si c'était le cas, les services fiscaux ajusteraient automatiquement le taux COMMUNAL de sorte à ce que le taux global reste en deçà du maxi.*
- **Le taux de CFE ne peut augmenter plus vite que les taux ménages.** *En FPU, ce sont donc les politiques de taux communales qui définissent les marges de manoeuvre fiscales communautaires sur la CFE. On regarde la variation moyenne des taux communaux de TH ou 3T de l'année précédent pour connaître les possibilités de hausse du taux de CFE communautaire sur l'année.*

Marges de manoeuvre en fonctionnement

Le levier fiscal

« Rendement fiscal » des bases de la CCPHG :

	2017	+ 1 point	produit nouveau	variation de 10%	produit nouveau
TH	14,39%	15,39%	320 850	15,83%	461 703
FB	4,47%	5,47%	284 700	4,92%	127 261
FNB	15,99%	16,99%	4 775	17,59%	7 635
CFE	37,23%	38,23%	72 850	40,95%	271 221

Rappel :

- seul le taux de foncier bâti peut varier librement
- Les évolution des taux de TH et de TFNB sont liées
- Le taux de CFE ne peut évoluer qu'en fonction des taux ménages de l'ensemble intercommunal (communes comprises)

Détail des hypothèses et résultats

Projection des ressources de fonctionnement

en milliers d'euros	conso	projection après 2016					
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Recettes réelles de fonctionnement	6 521	7 389 13,3%	7 898 6,9%	7 944 0,6%	8 080 1,7%	8 221 1,7%	8 367 1,8%
Produits des services et du domaine	1 721	1 095 -36,4%	1 106 1,0%	1 117 1,0%	1 129 1,0%	1 140 1,0%	1 151 1,0%
Impôts et taxes nets reversements	4 041	4 997 23,7%	5 502 10,1%	5 587 1,5%	5 759 3,1%	5 934 3,0%	6 112 3,0%
Dotations et participations	657	1 235 88,0%	1 228 -0,6%	1 177 -4,1%	1 129 -4,1%	1 084 -4,0%	1 040 -4,0%
Produits de gestion courante	76	61 -20,2%	62 1,0%	62 1,0%	63 1,0%	63 1,0%	64 1,0%
Produits exceptionnels	26	0 -100,0%	0 0,0%	0 0,0%	0 0,0%	0 0,0%	0 0,0%

← REOM intégrée sur BA OM dès 2017

← Hausse des taux, du FPIC, fin des exo bases CFE,

← Gain conjoncturel de DGF après fusion puis baisse progressive

En des ressources sur la projection est limitée à +2,7% par an en moyenne annuelle d'ici 2022

• Cette évolution ne serait pas linéaire :

- Un gain de recettes sur la DGF en 2017 et de FPIC avec un maintien en 2018 (perte éligibilité bonification) puis une diminution annuelle du montant dans la limite de -5%/an sur la DGF ;
- Une baisse annuelle de la dotation de compensation (part CPS) : écrêtement imposé par la loi
- Un gain de produits fiscaux lié à la hausse des taux d'imposition en 2017 (+10% sur les taux ménages) et à la fin des exonérations

Projection des dépenses de fonctionnement

en milliers d'euros	conso	projection après 2016					
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Total Charges réelles de fonctionnement	6 708	6 956 3,7%	7 237 4,0%	7 410 2,4%	7 588 2,4%	7 771 2,4%	7 958 2,4%
Charges à caractère général retraitées	1 631	1 748 7,2%	1 783 2,0%	1 819 2,0%	1 855 2,0%	1 892 2,0%	1 930 2,0%
Charges de personnel retraitées	3 298	3 866 17,2%	3 992 3,2%	4 112 3,0%	4 236 3,0%	4 364 3,0%	4 495 3,0%
Charges de gestion courante	1 759	1 217 -30,8%	1 439 18,3%	1 457 1,2%	1 474 1,2%	1 492 1,2%	1 510 1,2%
Charges exceptionnelles	20	125 531,5%	23 -81,8%	23 0,0%	23 0,0%	23 0,0%	23 0,0%

2017 : 95% des prévisions budgétaires +2% ensuite

2017 : 100 % des prévisions +3% à effectifs stables après

2018 : Voir le détail des projections page 52 (Mourtis à 375K€) +2%/an sur les participations SIVOM

Subventions exceptionnelles en 2017 : déficit BA PF 40K€ + déficit OTI 53K€

- L'évolution des charges sur la projection est limitée à +2,7% par an en moyenne annuelle d'ici 2022

Les projets : PPI 2017-2022

<i>en milliers d'euros</i>	2017	2018/2022	Subventions	taux subv
Nouveaux locaux CCHC	417		75	18%
Ecole d'escalade CCHC	460		190	41%
Petit patrimoine CCHC	132		100	76%
Travaux Pool routier 2016-2018 CCSB	1 257		658	52%
Passerelle Pequerin CCPL	148		89	61%
Maison de santé pluridisciplinaire CCSB	1 943		931	48%
travaux voirie inondations	53		0	0%
subventions - Schema directeur SDAN	31		0	0%
Paravalanche Col de Peyressourde	360		300	83%
Pool routier 2013-2016	0		463	
Autres projets	404		61	15%
Enveloppe annuelle	0	5 000	500	10%
TOTAL	5 205	5 000	3 369	33%

Le scenario au fil de l'eau testera par défaut la capacité de la CC à financer la totalité des projets inscrits en 2017 et une enveloppe annuelle moyenne de 900K€ nette des subventions de 2018 à 2022.

D'autres scenarios simuleront un lissage sur plusieurs exercices du financement des projets inscrits en 2017.

Les variables des projections

Le résultat de fonctionnement du budget



- Il est apprécié à partir des soldes de gestion en fonctionnement : la capacité d'autofinancement (CAF) donne le solde des opérations réelles de fonctionnement et donc la part de résultat annuel affectable au financement des investissements
- Il dépend du niveau des ressources et des charges de fonctionnement annuel
- Il faut qu'il soit **positif** (condition de l'équilibre budgétaire à terme)

Le niveau des investissements réalisés



- Il tient compte des projets affichés au PPI
- Si le résultat des scénarios ne permet pas d'envisager la totalité du PPI la capacité maximale à investir est testée

La capacité d'endettement



- Les emprunts sont définis dans la limite de la capacité à emprunter de la Communauté de Communes
- Cette limite est appréciée à partir d'un ratio dit « **capacité de désendettement** » qui fait le rapport entre le stock de dette du budget et le solde de fonctionnement de l'année (CAF) – on considère que ce rapport, exprimé en années [nécessaires pour rembourser la dette à partir de la valeur de sa CAF] ne doit pas excéder **6 années** pour une CC

Le fonds de roulement



- La Communauté de Communes dispose de réserves. La possibilité de mobiliser ces fonds – et donc de réduire le fonds de roulement – doit être étudiée

Les hypothèses établies sur les investissements

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

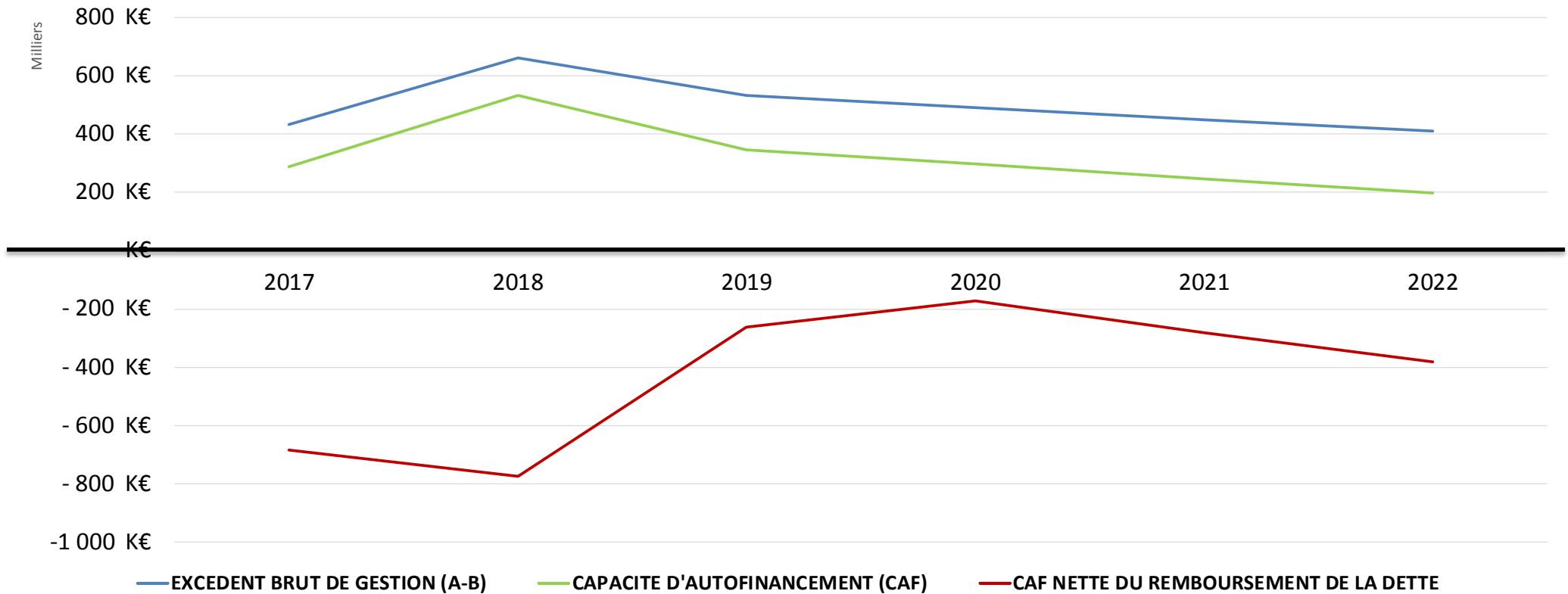
- **Dépenses d'équipement** : niveau de dépenses budgétées pour 2017 et enveloppe annuelle de 1M€ les années suivantes. **Les charges de fonctionnement induites doivent être chiffrées.**
- **Amortissement du capital de la dette:**
 - Amortissement de la dette au 1^{er} janvier 2017
 - Hypothèse de remboursement de l'**emprunt nouveau** aux conditions d'un taux de **2,5% sur 15 ans**
- **Fonds de roulement** : il est pris en compte dans la prospective le maintien du fonds de roulement de 2M€, (hormis en 2017, où il est simulé l'utilisation d'une partie du résultat disponible, environ 1,7M€).

RECETTES D'INVESTISSEMENT

- **Subventions** : niveau de recettes budgétées pour 2017 et taux de subventionnement moyen retenu sur enveloppe annuelle (10%/an)
- **Cessions** : aucune prise en compte
- **Emprunts** : Evaluation entre 2017 et 2022 du besoin de financement et donc du besoin d'emprunt (emprunt d'équilibre) pour financer les projets et assurer a minima le maintien du fonds de roulement cible (2M€)
- **Résultats reportés et résultat de l'exercice en fonctionnement = utilisation d'une part du fonds de roulement en 2017 (1,7M€) et Capacité d'autofinancement ou CAF dégagée chaque année**

Scenario 1 : impasse financière

EVOLUTION DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION



Scenario 1

En milliers d'euros

	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022
Produits des services et du domaine	1 721	1 095	1 106	1 117	1 129	1 140	1 151
Recettes fiscales retraitées	4 041	4 997	5 502	5 587	5 759	5 934	6 112
Dotations et compensations retraitées	657	1 235	1 228	1 177	1 129	1 084	1 040
Autres produits de gestion courante	76	61	62	62	63	63	64
Produits exceptionnels hors cessions	26	0	0	0	0	0	0
Total Ressources réelles de fonctionnement (A)	6 521	7 389	7 898	7 944	8 080	8 221	8 367

Charges à caractère général retraitées	1 631	1 748	1 783	1 819	1 855	1 892	1 930
Charges de personnel retraitées	3 298	3 866	3 992	4 112	4 236	4 364	4 495
Charges de gestion courante	1 759	1 217	1 439	1 457	1 474	1 492	1 510
Charges exceptionnelles liées à gestion courante	20	125	23	23	23	23	23
Total Charges réelles de fonctionnement (B)	6 708	6 956	7 237	7 410	7 588	7 771	7 958

EXCEDENT BRUT DE GESTION (A-B)	-186	433	661	533	492	450	409
Charges financières	-142	-146	-130	-187	-195	-203	-212
Produits financiers larges	0	0	0	0	0	0	0
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	-329	287	531	347	297	248	197
Remboursement du capital de la dette	-434	-972	-1 304	-610	-469	-529	-577
CAF Nette du remboursement de la dette	-762	-685	-773	-263	-172	-281	-379
CAF nette retraitée prêts relais	-562	-120	133	-263	-172	-281	-379

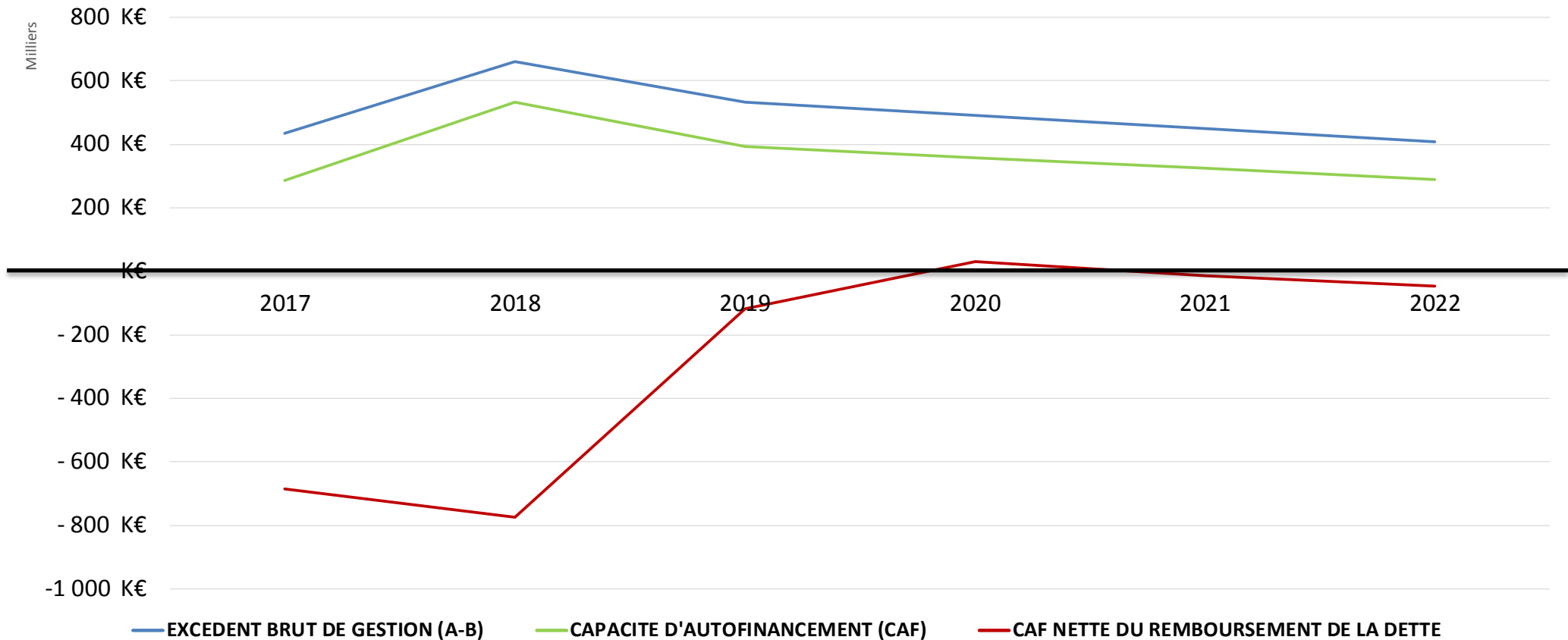
DEPENSES D'EQUIPEMENT	2 123	5 205	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Dépenses d'équipement propre	2 328	5 205	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
FINANCEMENTS MOBILISES	2 123	5 205	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Dotations (hors affectation résultat)	147	1 265	164	164	164	164	164
Subventions	790	3 250	100	100	100	100	100
CAF	-762	-685	-773	-263	-172	-281	-379
Emprunt	1 939	0	3 119	999	908	1 017	1 115
Réduction du résultat disponible	9	1 375	-1 610	0	0	0	0
Résultat de clôture	2 149	390	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000

INDICATEURS

encours de dette en milliers d'euros	4 874	3 902	5 717	6 106	6 545	7 034	7 572
Capacité de désendettement (encours /CAF)	-14,8 ans	13,6 ans	10,8 ans	17,6 ans	22,0 ans	28,4 ans	38,4 ans

Scenario 2 : le lissage du plan d'investissement

EVOLUTION DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION



Scenario 2

En milliers d'euros

	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022
Produits des services et du domaine	1 095	1 106	1 117	1 129	1 140	1 151
Recettes fiscales retraitées	4 997	5 502	5 587	5 759	5 934	6 112
Dotations et compensations retraitées	1 235	1 228	1 177	1 129	1 084	1 040
Autres produits de gestion courante	61	62	62	63	63	64
Produits exceptionnels hors cessions	0	0	0	0	0	0
Total Ressources réelles de fonctionnement (A)	7 389	7 898	7 944	8 080	8 221	8 367

Charges à caractère général retraitées	1 748	1 783	1 819	1 855	1 892	1 930
Charges de personnel retraitées	3 866	3 992	4 112	4 236	4 364	4 495
Charges de gestion courante	1 217	1 439	1 457	1 474	1 492	1 510
Charges exceptionnelles liées à gestion courante	125	23	23	23	23	23
Total Charges réelles de fonctionnement (B)	6 956	7 237	7 410	7 588	7 771	7 958

EXCEDENT BRUT DE GESTION (A-B)	433	661	533	492	450	409
Charges financières	-146	-130	-142	-134	-126	-119
Produits financiers larges	0	0	0	0	0	0
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	287	531	392	358	324	290
Remboursement du capital de la dette	-972	-1 304	-509	-326	-339	-335
CAF Nette du remboursement de la dette	-685	-773	-117	32	-15	-45
CAF nette retraitée prêts relais	-120	133	-117	32	-15	-45

DEPENSES D'EQUIPEMENT	2 493	550	550	550	550	550
Dépenses d'équipement propre	2 493	550	550	550	550	550

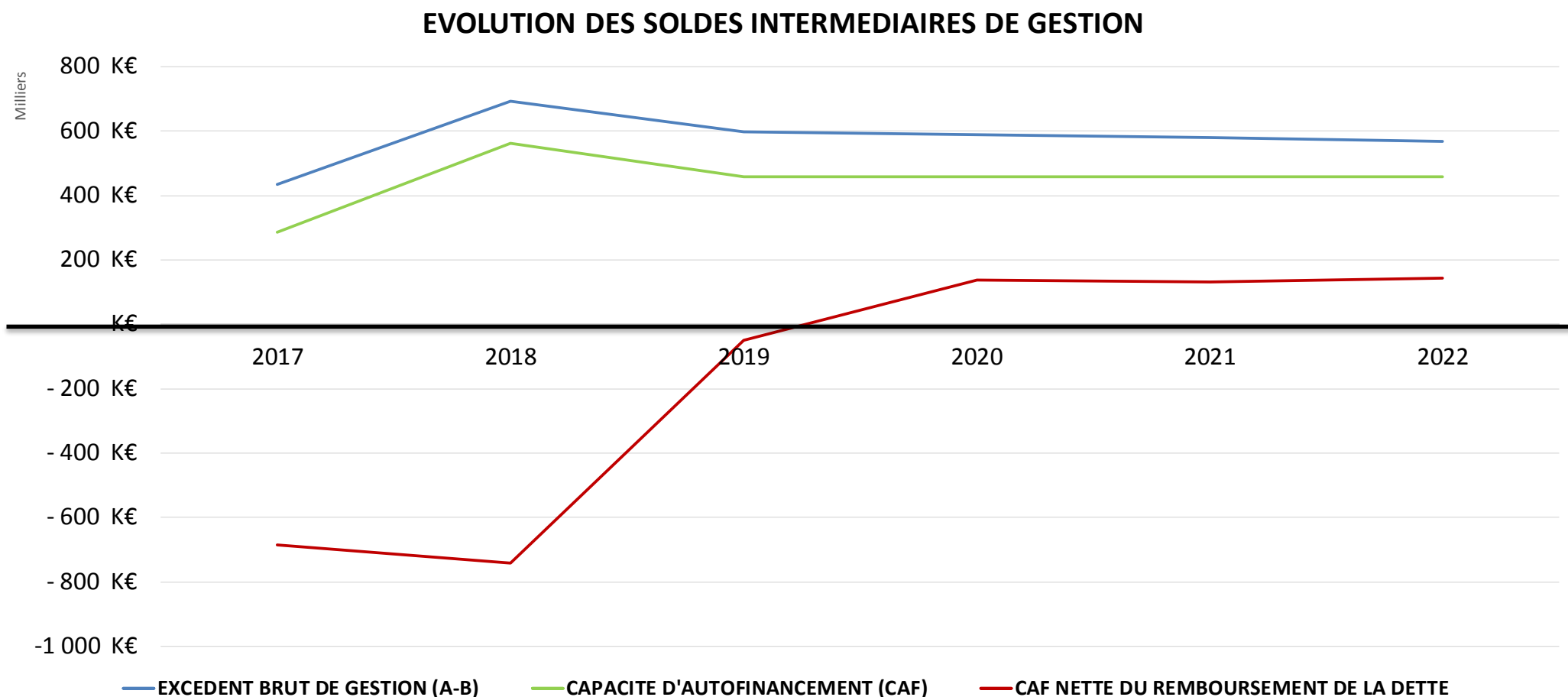
FINANCEMENTS MOBILISES	2 493	550	550	550	550	550
Dotations (hors affectation résultat)	1 265	90	90	90	90	90
Subventions	1 775	295	295	295	295	295
CAF	-685	-773	-117	32	-15	-45
Emprunt	0	1 311	282	133	180	210
Réduction du résultat disponible	138	-373	0	0	0	0

Résultat de clôture	1 627	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
----------------------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------

INDICATEURS

encours de dette en milliers d'euros	3 902	3 909	3 682	3 489	3 330	3 205
Capacité de désendettement (encours /CAF)	13,6 ans	7,4 ans	9,4 ans	9,8 ans	10,3 ans	11,1 ans

Scenario 3 : évolution des charges plus forte

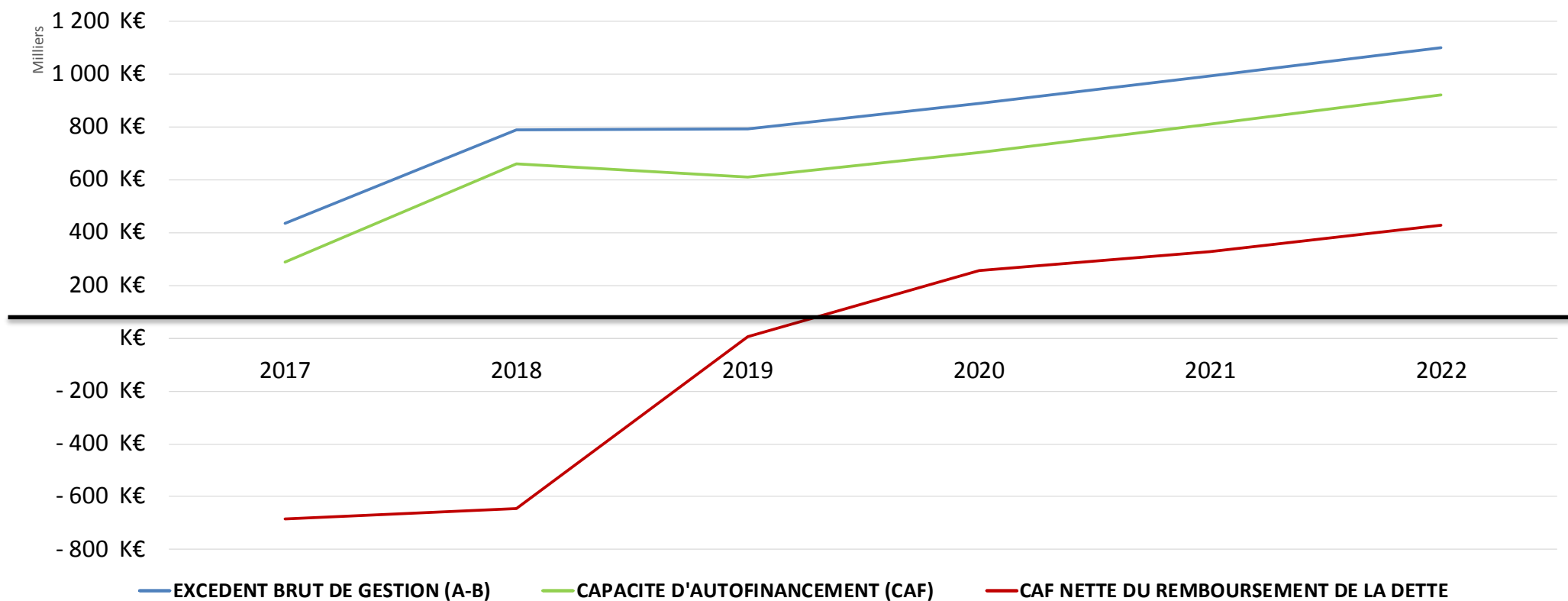


Scenario 3 : évolution des charges plus forte

<i>En milliers d'euros</i>	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022
Produits des services et du domaine	1 095	1 106	1 117	1 129	1 140	1 151
Recettes fiscales retraitées	4 997	5 629	5 846	6 156	6 475	6 801
Dotations et compensations retraitées	1 235	1 228	1 177	1 129	1 084	1 040
Autres produits de gestion courante	61	62	62	63	63	64
Produits exceptionnels hors cessions	0	0	0	0	0	0
Total Ressources réelles de fonctionnement (A)	7 389	8 025	8 203	8 477	8 762	9 057
Charges à caractère général retraitées	1 748	1 836	1 928	2 024	2 125	2 231
Charges de personnel retraitées	3 866	4 035	4 197	4 366	4 542	4 724
Charges de gestion courante	1 217	1 439	1 457	1 474	1 492	1 510
Charges exceptionnelles liées à gestion courante	125	23	23	23	23	23
Total Charges réelles de fonctionnement (B)	6 956	7 333	7 604	7 887	8 182	8 489
EXCEDENT BRUT DE GESTION (A-B)	433	692	599	590	580	568
Charges financières	-146	-130	-141	-131	-121	-111
Produits financiers larges	0	0	0	0	0	0
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	287	563	458	459	459	458
Remboursement du capital de la dette	-972	-1 304	-507	-320	-327	-315
CAF Nette du remboursement de la dette	-685	-741	-49	139	132	143
CAF nette retraitée prêts relais	-120	165	-49	139	132	143
DEPENSES D'EQUIPEMENT	2 493	550	550	550	550	550
Dépenses d'équipement propre	2 493	550	550	550	550	550
FINANCEMENTS MOBILISES	2 493	550	550	550	550	550
Dotations (hors affectation résultat)	1 265	90	90	90	90	90
Subventions	1 775	295	295	295	295	295
CAF	-685	-741	-49	139	132	143
Emprunt	0	1 279	214	26	33	22
Réduction du résultat disponible	138	-373	0	0	0	0
Résultat de clôture	1 627	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
INDICATEURS						
encours de dette en milliers d'euros	3 902	3 877	3 584	3 290	2 995	2 702
Capacité de désendettement (encours /CAF)	13,6 ans	6,9 ans	7,8 ans	7,2 ans	6,5 ans	5,9 ans

Scenario 4 : hausse de l'effort d'investissement ?

EVOLUTION DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION



Scenario 4

<i>En milliers d'euros</i>	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022
Produits des services et du domaine	1 095	1 106	1 117	1 129	1 140	1 151
Recettes fiscales retraitées	4 997	5 629	5 846	6 156	6 475	6 801
Dotations et compensations retraitées	1 235	1 228	1 177	1 129	1 084	1 040
Autres produits de gestion courante	61	62	62	63	63	64
Produits exceptionnels hors cessions	0	0	0	0	0	0
Total Ressources réelles de fonctionnement (A)	7 389	8 025	8 203	8 477	8 762	9 057
Charges à caractère général retraitées	1 748	1 783	1 819	1 855	1 892	1 930
Charges de personnel retraitées	3 866	3 992	4 112	4 236	4 364	4 495
Charges de gestion courante	1 217	1 439	1 457	1 474	1 492	1 510
Charges exceptionnelles liées à gestion courante	125	23	23	23	23	23
Total Charges réelles de fonctionnement (B)	6 956	7 237	7 410	7 588	7 771	7 958
EXCEDENT BRUT DE GESTION (A-B)	433	788	793	889	991	1 099
Charges financières	-146	-130	-184	-185	-183	-178
Produits financiers larges	0	0	0	0	0	0
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	287	658	610	704	808	921
Remboursement du capital de la dette	-972	-1 304	-603	-447	-482	-495
CAF Nette du remboursement de la dette	-685	-646	7	258	326	426
CAF nette retraitée prêts relais	-120	261	7	258	326	426
DEPENSES D'EQUIPEMENT	5 205	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Dépenses d'équipement propre	5 205	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
FINANCEMENTS MOBILISES	5 205	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Dotations (hors affectation résultat)	1 265	164	164	164	164	164
Subventions	3 250	100	100	100	100	100
CAF	-685	-646	7	258	326	426
Emprunt	0	2 991	729	478	410	310
Réduction du résultat disponible	1 375	-1 610	0	0	0	0
Résultat de clôture	390	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
INDICATEURS						
encours de dette en milliers d'euros	3 902	5 590	5 716	5 748	5 675	5 490
Capacité de désendettement (encours /CAF)	13,6 ans	8,5 ans	9,4 ans	8,2 ans	7,0 ans	6,0 ans



Conclusions

Conclusions

La fusion a aidé le territoire a soutenir ses ressources locales via la DGF et le FPIC

Néanmoins :

- **Le niveau des charges locales semble difficilement maîtrisé, notamment sur certains satellites**
- **Le solde de fonctionnement annuel amélioré en 2017 (projection) ne permet pas au territoire d'envisager plus d'investissements d'ici 2022 que ce qui a été voté en 2017**
- La communauté doit donc saisir l'opportunité de la réflexion en cours sur le périmètre de ses compétences (qualité de service, projets) et la nécessaire harmonisation des moyens dont elle dispose (ressources humaines, patrimoine) pour assurer une cohérence entre ses moyens et ses projets



ANNEXES

Revue du contrôle interne

Objet de l'audit du contrôle interne

L'analyse des règles de contrôle interne de la communauté porte sur un examen des processus de gestion.

Ces processus sont analysés au regard des règles de gestion applicables définies par les règles de droit (instruction comptable) ou les règles prudentielles usuelles.

Cet audit a été réalisé le 29 septembre 2017 dans le cadre d'un entretien avec la directrice générale adjointe en charge du pôle ressources de la communauté de communes.

Les processus passés en revue sont :

- **Le pilotage financier,**
- **La gestion budgétaire,**
- **La gestion comptable,**
- **La commande publique,**
- **La gestion de la dette et de la trésorerie,**
- **Le contrôle des satellites,**
- **La gestion du patrimoine.**

Pilotage financier

Identifier et analyser les outils de programmation financière et analytique disponibles au sein de la commune et l'utilisation qui en est faite (DOB, plan pluriannuel d'investissement, suivi budgétaire par service, suivi des coûts par activité)

Evaluation de maîtrise du processus : 80%

Analyse :

Points forts

- La CC a mis en place un suivi analytique des charges et recettes des services intégré au logiciel comptable (travail début 2017)
- Cet outil permet de disposer d'un reporting en temps réel de la consommation des crédits par service
- L'accès déconcentré à cette information financière permet aux services de suivre leur budget

Risques / Points faibles

- Le plan pluriannuel d'investissement est aujourd'hui une consolidation des projets des anciennes structures intercommunales et doit être arbitré dans le cadre de la nouvelle projection financière
- Les demandes FCTVA n'ont pas été suivies sur l'ancienne CCHC depuis au moins 2 ans. Une demande de régularisation doit être effectuée

Propositions d'amélioration

- Réalisation d'une projection financière afin de vérifier la capacité de financement de la commune sur de nouveaux investissements
- Formalisation d'un débat d'orientation budgétaire (non obligatoire sur la taille démographique de la CC PHG) afin d'établir le budget en toute transparence vis-à-vis des membres de la communauté et de l'ensemble des délégués communautaires

Procédure budgétaire

Analyser la qualité de la préparation du budget

Evaluation de maîtrise du processus : 67%

Analyse :

Risques / Points faibles

- La première préparation budgétaire a été délicate à réaliser compte tenu de l'héritage de 3 gestions communautaires distinctes, du nombre de sites communautaires et de l'urgence du calendrier
- L'arbitrage détaillé du budget 2017 a été réalisé en comité restreint

Points forts

- Travail de préparation minutieux avec un fichier qui suit précisément l'élaboration des montants proposés
- Des entretiens avec les services (procédure non formalisée) a permis de définir les moyens nécessaires et suffisants pour chaque service
- Des notes de service ont été produites pour le suivi des rattachements comptables
- L'ensemble des documents budgétaires ont été produits dans les délais requis et sont conformes aux dispositions réglementaires
- Le budget 2017 a nécessité peu de DM au final
- Le CA a été voté avant le BP afin de reprendre les résultats 2016 sur les prévisions budgétaires 2017

Propositions d'amélioration

- Mise en place d'une préparation budgétaire plus formalisée à prévoir (note de cadrage)
- La commission finances mise en place en 2017 pourra suivre la préparation des prochains budgets

Gestion comptable

Analyser la qualité de la gestion comptable et de la gestion des engagements de toute nature de la commune

Evaluation de maîtrise du processus : 39%

Analyse :

Risques / Points faibles

- Pas de comptabilité d'engagement (suivi systématique de la disponibilité des crédits avant engagement juridique)
- Suivi sur Marignac (pôle comptabilité) du paiement de toutes les factures : la répartition sur 3 sites a complexifié les flux de données et retarde le délai global de paiement des fournisseurs. Une régularisation est en cours
- La CC n'a pas encore pu mettre en place un suivi des risques (contentieux, non recouvrement de recettes « âgées »,...)
- *Le suivi des opérations sous mandat de l'ancienne CCPL met en évidence un problème d'imputation et donc de fiabilité du suivi du solde de ces opérations (solde excédentaire)*

Points forts

- Suivi déconcentré sur les services de la disponibilité des crédits via le logiciel comptable auquel ils ont accès / il existe bien une forme de contrôle
- Processus de suivi des factures opérationnelle
- Arrêts des pratiques de paiement à la commande ou avant service fait (avances)
- Vérification systématique auprès des services du service fait avant mandatement des factures
- Suivi des subventions hérité des 3 anciens EPCI

Propositions d'amélioration

- Mise en place d'une comptabilité d'engagement (prévu pour 2018)
- Amélioration du circuit factures (informations fournisseurs) afin de raccourcir les délais de transfert entre sites
- Consolidation et mise à jour des informations de suivi des anciens EPCI (subventions)
- Faire un état des contentieux en cours ou pendants

Commande Publique

Analyser la régularité des procédures de commande au regard des règles applicables

Evaluation de maîtrise du processus : 39%

Analyse :

Risques / Points faibles

- Aucune règle formalisée écrite pour la passation des MAPA
- Les délégations de signatures sur les engagements ne sont pas formalisées (pas de seuils clairs sur les bons de commandes ou les achats ponctuels)
- Pas d'harmonisation à ce jour sur les pratiques héritées des 3 EPCI

Points forts

- 3 devis systématiquement exigés en dessous du seuil de 25K€ (mais le seuil « bas » sans les 3 devis n'est pas défini précisément)

Propositions d'amélioration

- Formaliser par écrit les règles applicables pour les achats de prestations, fourniture et travaux de la mairie entre 25K€ et seuil marchés formalisés : seuils intermédiaires, nombre de publications ou de devis, ... > **réflexion en cours avec un agent qui pourrait être affecté à l'évaluation des seuils par nature comptable**
- Formaliser les délégations de signature afin de sécuriser la maîtrise de la dépense communautaire sans toutefois bloquer le fonctionnement des services



Gestion de la dette et de la trésorerie

Analyser les règles et les modalités de financement des liquidités de la commune

Evaluation de maîtrise du processus : 33%

Analyse :

Risques / Points faibles

- L'état de la dette communautaire compte plus de 70 lignes de crédits essentiellement à taux fixe avec un taux moyen sur la CC de Saint Bât relativement fort (>4%) sans marges de manœuvres importantes pour renégocier ces contrats à l'avantage de la CCPHG
- **L'affectation des emprunts entre les budgets doit être vérifiée ainsi que la concordance entre l'état de la dette et le compte de gestion**
- Le remboursement de certains emprunts à court terme de la CCPL est conditionné à la réception de subventions. Le détail des emprunts qui peuvent être remboursés par anticipation n'a pas pu être clairement établi.
- La CC ne dispose pas directement des plans d'amortissement des emprunts (demande qui transite par la comptable publique)

Points forts

- Pas d'emprunt « toxique »
- La DGA ressource dispose d'outil de suivi de trésorerie qu'il convient de déployer

Propositions d'amélioration

- Mettre en place un suivi précis des emprunts communautaires

	nb de contrats	CRD	Taux moyens
CCSB	28	1 838 958	4,10%
CCPL	46	4 924 393	2,85%
CCHC	0	-	-

Maitrise des satellites et des relations avec les partenaires

Analyser les règles et les procédures de suivi et contrôle des structures subventionnées par la ville et assurer la prévisibilité des contributions aux organismes de regroupement

Evaluation de maîtrise du processus : 86%

Analyse :

Risques / Points faibles

- Peu de visibilité sur l'équilibre du SIVOM du HC et de la Station du Mourtis

Points forts

- Conventions d'objectifs avec OTI et la Crèche
- Commission OPAH pour le suivi des demandes de dossiers avec un volet spécifique en faveur des personnes en difficulté

Propositions d'amélioration

- Meilleur suivi de la situation du Mourtis
- Faire l'état des emprunts garantis

Gestion du patrimoine

Analyser les règles et les procédures de suivi du patrimoine de la commune

Evaluation de maîtrise du processus : 14%

Analyse :

Risques / Points faibles

- Les inventaires de l'actif et les reprises de subventions des anciennes CCHC et CCPL sont en cours de mise à jour par la Trésorerie. Des régularisations pourraient être opérées et peser sur le budget de la nouvelle communauté (un lissage pourrait être envisagé le cas échéant)
- Les règles d'amortissement entre les 3 EPCI doivent être harmonisées (ex : bâtiments sur CCSB amortis sur 60 ans)

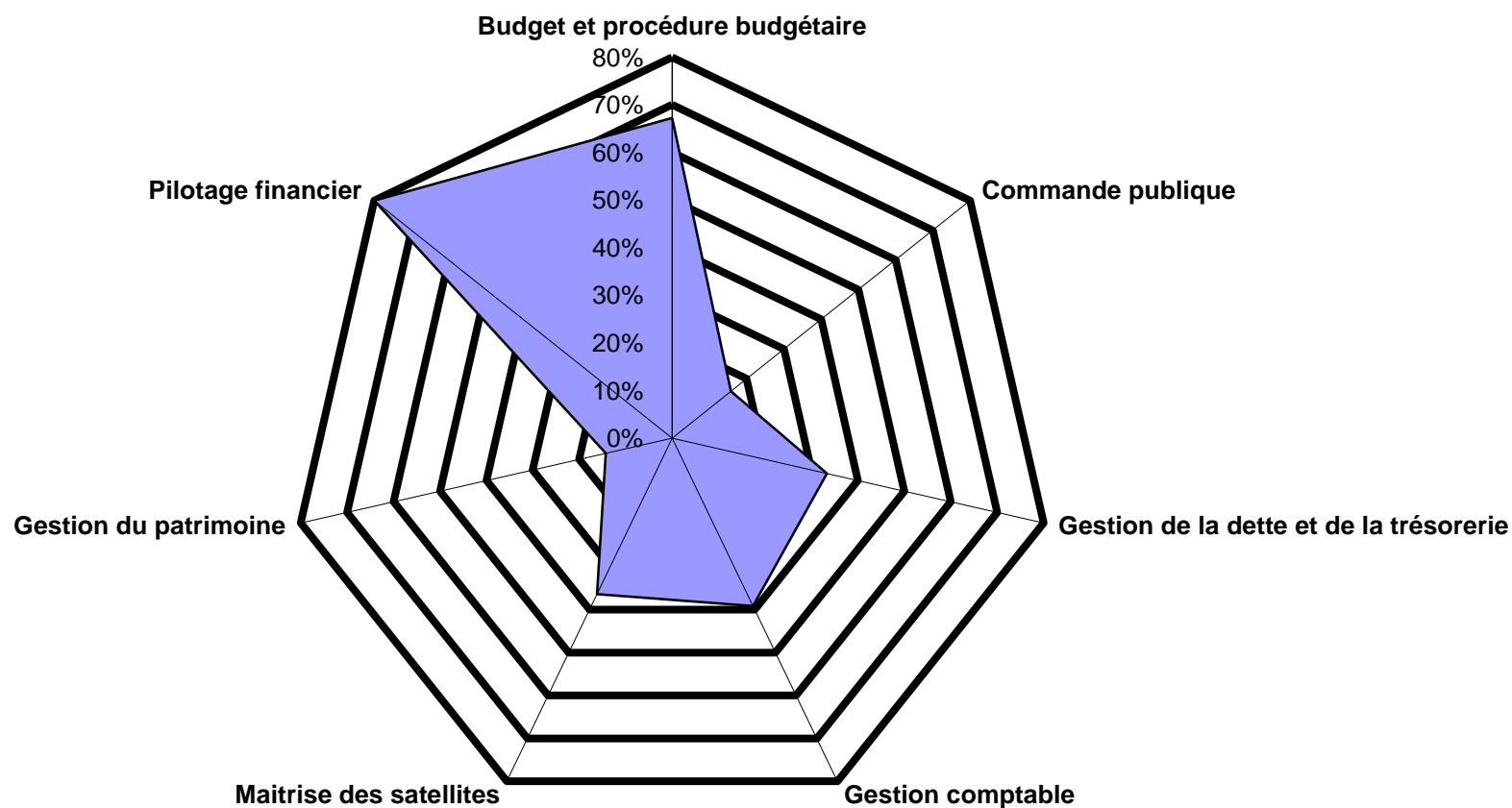
Points forts

- L'ancienne CCSB avait un suivi et des pratiques en matière d'amortissement et de reprise de subventions relativement bien cadrées. Ces pratiques pourront être étendues (après harmonisation) sur le nouveau périmètre budgétaire
- L'harmonisation des pratiques d'amortissement comptable a été traitée

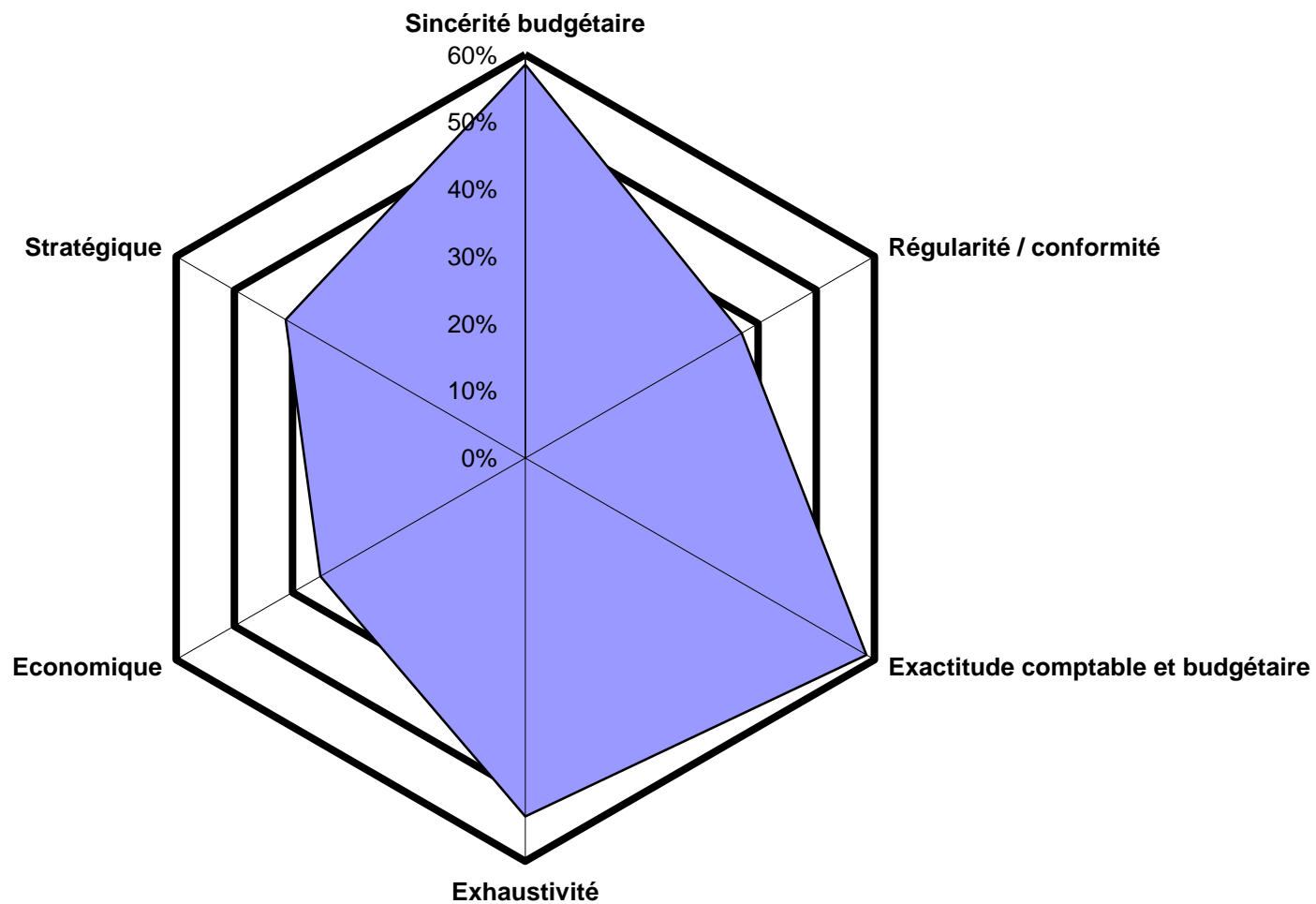
Propositions d'amélioration

- La gestion patrimoniale constitue un enjeu important pour la nouvelle communauté compte tenu de la configuration de son territoire.
- Si la gestion comptable n'appelle pas de commentaire, la réflexion sur le coût et l'utilisation du patrimoine mérite d'être mieux analysée (selon la capacité des services (disponibilité) à produire une information de gestion par bâtiment), notamment pour les mises à disposition

Evaluation des risques liés au contrôle interne de la collectivité



Evaluation des risques liés au contrôle interne de la collectivité



Les compétences communautaires

Le périmètre des compétences obligatoires

Aménagement de l'espace et Développement éco

Obligatoire	CC du canton de Saint-Béat	CC du Haut-Comminges	CC du Pays de Luchon	Enjeux	
Aménagement de l'Espace	SCOT	Elaboration gestion et suivi d'un SCOT (syndicat mixte SCOT du pays Comminges)			
	PNR	Contractualisation dans le cadre du pays			
	SD	Schéma directeur et schémas de secteurs : <i>L'élaboration des cartes communales est expressément exclue des compétences de la CC.</i>		Schéma de secteur	
	SIG		<i>exercé mais non statutaire : Numérisation du cadastre + SIG droit des sols / sentiers / cimetières</i>	Création d'un SIG	extension ?
	Charte pays.		Elaboration et suivi d'un plan de gestion de l'espace, d'une charte paysagère	Elaboration et suivi d'un plan de gestion de l'espace, d'une charte paysagère	
	ZAC	intérêt communautaire : superficie est supérieure à 1 hectare ayant pour vocation l'accueil d'activités économiques et/ou la construction de logements. SANS OBJET	intérêt communautaire : superficie est supérieure à 1 hectare ayant pour vocation l'accueil d'activités économiques et/ou la construction de logements. SANS OBJET		reprise IC ? Vérifier CCPL
Développement économique	ZAE	intérêt communautaire : Les zones existantes sont communales à l'exception de la station du Mourtis SANS OBJET (à vérifier loi NOTRe)	intérêt communautaire : zones dont la superficie est égale ou supérieure à 1 hectare ZAE Bazert (ZACOM) et ZAE artisanale (1 BA pour chaque) 17ha restent à aménager sur la ZACOM . Résultat de l'opération en cours = -700k€	ZAE d'intérêt communautaire : Les ZAE à la date de création de la CC restent de compétences communales SANS OBJET (à vérifier loi NOTRe)	Vérifier CCSB et CCPL
	Actions de Dév Eco	Immobilier d'entreprise, pépinière d'entreprise, atelier-relais dont le montant est égal ou supérieur à 750.000€ et dont la superficie est égale ou supérieure à 1 hectare	Immobilier d'entreprise, pépinière d'entreprise, hôtel d'entreprise, atelier relais dont le montant est égal ou supérieur à 500.000€		reprise IC ? Vérifier CCPL
			Actions de développement économique dont le montant est égal ou supérieur à 500.000€	Actions de développement économique relatives : à la diversification agricole et à l'agrotourisme et aux activités de la filière bois et à leur développement + Elaboration d'un schéma agricole cantonal	reprise IC ? Agriculture (découpe)
	Politique locale du commerce	OMPCA (animatrice mutualisée avec Aspet)			extension ?

Le périmètre des compétences obligatoires- Tourisme

Obligatoire		CC du canton de Saint-Béat	CC du Haut-Comminges	CC du Pays de Luchon	Enjeux
Développement économique	OTI	Office cantonal de tourisme : Promotion touristique de produits touristiques, de sites naturels, du petit patrimoine rural (granges foraines, anciens lavoirs, chemins pavés,...) OTI associatif avec personnel communautaire mis à disposition	Office de tourisme intercommunal : création et gestion des pôles de développement économique et touristique créées à compter du 18 août 2006 Budget annexe à autonomie financière	Office de tourisme intercommunal : animation et suivi du contrat de pôle touristique, édition de publications promotionnelles et de topo-guides d'intérêt communautaire Signalétique touristique communautaire EPIC - 1ère catégorie	EPIC créé au 1er janvier 2017
	sentiers de rando et VTT	IC = figurant au guide des sentiers édité par la CC dont itinéraires VTT de l'Espace VTT Pyrénées-comminges outil logiciel + publications	IC = dont itinéraires VTT de l'Espace VTT Pyrénées-comminges topoguides	IC = inscrits au Plan départemental des itinéraires de promenades et randonnées entretien des sentiers 1 espace VTT	harmonis° com'
Compétences supplémentaires associées au tourisme	Equipts / sites touristiques	Aire de repos de Fronsac : entretien des espaces verts et bâtiments situés sur l'aire de Fronsac aussi bien en domaine public qu'en domaine privé			
		Station du Mourtis (voir zoom)			
		base nautique conseil départemental (hors compétence CDC)	Base Nautique à Valcrabère Gestion associative, ouverte 2 mois/an Mise à disposition gratuite des lieux		
		Campings : Les terrains de campings municipaux existants ainsi que toute création ou extension de ceux-ci ne sont pas d'intérêt communautaire SANS OBJET	Création et gestion de pôles de développement économique et touristiques d'intérêt communautaire : campings, hébergements touristiques, aires de loisirs SANS OBJET		reprise IC ? Vérifier
	Événementiel	Fete de la Montagne (Mourtis) Lies et passerries (transfrontalier)	Itinérance médiévale Fete de la pomme		confirmer maintien / voir extension ?
			Prestations de services pour le compte des communes en matière de projets de développement et de valorisation du tourisme thermal relevant des attributions communales		??
			Bâtiments thermaux La propriété, l'entretien, la gestion et l'exploitation du parc thermal de Barbazan, de l'ancien casino, de la source thermale et de la buvette restent de la compétence exclusive de la commune.		??
	mise en valeur patrimoine	Intervention des services techniques communautaires pour des travaux auprès des communes sur conditions avec plafond financier	Programme incitatif de valorisation du petit patrimoine local public (fontaines, lavoirs...) 6ème programme en cours avec DETR/CAUE sur dossiers avec co-financement communal	Réhabilitation du petit patrimoine bâti et non bâti d'intérêt communautaire : recensement du petit patrimoine bâti et non bâti du domaine public en vue de sa réhabilitation	redéfinition mode d'intervention
subventions ?	??	??	??		

Le périmètre des compétences obligatoires

Gens du voyage et OM

Obligatoire	CC du canton de Saint-Béat	CC du Haut-Comminges	CC du Pays de Luchon	Enjeux	
AIRE GENS DU VOYAGE	SANS OBJET	SANS OBJET	SANS OBJET		
DECHETS	collecte	Collecte en régie	SIVOM du Haut Comminges	Collecte en régie	<i>voir sce rendu</i>
	traitement	SYSTEM 1 quai de transfert	SIVOM (SYSTEM)	SYSTEM 1 quai de transfert	<i>mise aux normes Quai T</i>
	déchèteries	1 déchèterie		1 déchèterie	
	finances	REOM (budget annexe M14)	REOM versée au SIVOM	TEOM sur budget général	<i>harmo</i>

Le périmètre des compétences optionnelles

Environnement, logement social, voirie, assainissement

optionnelles		CC du canton de Saint-Béat	CC du Haut-Comminges	CC du Pays de Luchon	Enjeux
Protection et mise en valeur environnement	Actions relevant de GEMAPI	Actions de prévention et de prévision des crues d'intérêt communautaire sur les cours d'eau majeurs PIQUE et GARONNE	Etudes et sensibilisation liées à la gestion et à l'entretien des cours d'eaux non domaniaux représentés en trait bleu continu ou discontinu sur la carte IGN au 25/1000ème	Etudes et travaux liés à la protection du bassin versant de la Pique et les travaux de restauration des terrains de montagne	Taxe GEMAPI
	Charte paysagère		Gestion entretien et valorisation de l'espace Mettre en valeur le paysage : étude de la charte paysagère et architecturale Sauvegarder et valoriser les espèces végétales locales		voir Amgt espace
	Natura 2000		maitre d'ouvrage CCHC pour 1 contrat (3 autres contrats où Etat est MO)		reprise des 4 contrats contre financement 1,3etp ??
	Dev Durable		Agenda 21 depuis 2005 Actions ponctuelles (PMB, convention jardins du Comminges,...)		
	Energies renouvelables	Panneaux Photovoltaïques (pompes funèbre)			Promotion de l'utilisation des énergies renouvelables
Politique du logement et du cadre de vie		Entente Pays Comminges OPAH Animation service local de l'habitat Permanences			
Voirie		Toute la voirie communale existante, carrossable, indispensable à la liaison entre les habitations, les hameaux, les communes de la communauté ainsi que les places publiques et les parkings IC qui exclut les créations de voies pas de régie : Marchés publics	Toutes les voies communales et les chemins ruraux des communes membres SIVOM	Toutes les voies communales Régie et prestations	définition compétence définition IC Gouvernance et financement
Assainissement		Etudes des schémas généraux d'assainissement susceptibles de guider les zonages communaux et de déboucher sur des choix de systèmes d'assainissement	Etude de faisabilité relative à l'assainissement individuel et collectif des communes membres : schémas et zonages d'assainissement		
		Contrôles périodiques obligatoires des installations du SPANC	Organiser et gérer le contrpole des installations individuelles d'assainissement non coll (SPANC)		

Le périmètre des compétences optionnelles

Equipements sportifs et culturels

optionnelles	CC du canton de Saint-Béat	CC du Haut-Comminges	CC du Pays de Luchon	Enjeux
Equipements sportifs		<p><i>Equipements ayant un impact sur le territoire et contribuant au développement local, créées à compter du 18 août 2006</i></p> <p>Projet salle d'escalade (lien développement tourisme)</p>	<p><i>Gymnase géré par SIVOM Bas Larboust sur 4 communes de l'ex-CC Pays de Luchon</i></p>	
Equipements culturels		<p><i>Equipements collectifs à vocation culturelle et de loisirs d'intérêt communautaire : équipements ayant un impact sur le territoire et contribuant au développement local, créées à compter du 18 août 2006</i></p> <p>SANS OBJET</p>	<p><i>Construction, entretien et fonctionnement des équipements culturels et de loisirs (salles de spectacle, médiathèque, écoles de musique, MJC...) déclarés d'intérêt communautaire : étude, réalisation, fonctionnement et entretien d'une médiathèque</i></p> <p>Projet de création d'une médiathèque sur Luchon ?</p>	IC ?
subventions ?	??	Organiser et soutenir des manifestations sportives et culturelles d'intérêt communautaire	??	

Le périmètre des compétences optionnelles

Action sociale

optionnelles		CC du canton de Saint-Béat	CC du Haut-Comminges	CC du Pays de Luchon	Enjeux
Action Sociale	Petite enfance	crèches sur statuts SANS OBJET	1 crèche associative (DSP) 12 places RAM itinérant en convention avec autre territoire Sont exclus tous les équipements créés avant le 1er janvier 2004 : crèche de Gourdan-Polignan	Crèche intercommunale Ramondia en régie directe (Montaubon-de-Luchon)	IC à confirmer
	péri et extrascolaire	Animation du temps extra scolaire Vie extra scolaire : animation de l'association Pique-Garonne ayant une vocation sportive SANS OBJET (association dissoute)	Equipement, structure, service ou action destinées aux enfants de plus de 6 ans, et créé après le 1er janvier 2004 : CLSH de Sauveterre, CLAE, ludothèque Sont exclus tous les équipements créés avant le 1er janvier 2004 : CLSH de Labroquère, CLSH de Gourdan-Polignan	CLAE non conventionné en régie au niveau intercommunal sur 3 écoles CLSH sur Luchon	IC à confirmer
	coordination EJ		coordonateur intercommunal dans la mise en oeuvre de la politique éducative territoriale		
	Portage de repas			repas fournis par une cuisine communale et portés par des agents communautaires	sce territorialisé possible
	Maison de santé	Maison de santé pluridisciplinaire et universitaire comprenant plus de 3 praticiens (2 projets en cours dont les études sont sur BP2017)		Actions favorisant l'installation ou le maintien de professionnels de santé SANS OBJET	IC à confirmer
	EHPAD		Etude et diagnostic des attentes et besoins des personnes âgées EHPAD (?)		IC à confirmer
	TAD	Transport collectif à la demande		Transport collectif à la demande	sce territorialisé possible
Divers	scolaires	Budget éducatif scolaire : 130€/ENFANT Personnel ATSEM (4/6 agents)	Prise en charge des fournitures scolaires dont la liste fera l'objet d'une convention et dont le montant sera validé annuellement par le conseil communautaire		IC à confirmer
	Transport scolaire		?	Accompagnement des enfants dans les transports scolaires	IC à confirmer

Le périmètre des compétences supplémentaires

Autres compétences supplémentaires

Supplémentaires	CC du canton de Saint-Béat	CC du Haut-Comminges	CC du Pays de Luchon	Enjeux
Pompes funèbres	Service en régie		Service en régie	
Prestations de services techniques	services techniques communautaires en prestations de services : - travaux ponctuels sollicités par les communes (entretien des rues et bâtiments communaux, tonte des espaces verts, élagage d'arbres, montage, démontage de chapiteaux ou podiums, transport de matériel ou de matériaux) - travaux sollicités par les particuliers (location et livraison de bennes à domicile)			IC à confirmer
Prestations de services administratifs		Secrétariat intercommunal	Secrétariat intercommunal co financement communes et CDC	
SDAN	SDAN (exercé par les 3 + 7 Molles)			

Les budgets étudiés 2014-2016

Pompes Funèbres CCPL

PRESENTATION DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

<i>En milliers d'euros</i>	2 014	2 015	2 016
Produits des services et du domaine	176	96	150
Recettes fiscales retraitées	0	0	0
Dotations et compensations retraitées	0	0	0
Autres produits de gestion courante	1	1	0
Produits exceptionnels hors cessions	1	0	0
Total Ressources réelles de fonctionnement (A)	178	97	150
Charges à caractère général retraitées	83	45	43
Charges de personnel retraitées	70	77	107
Charges de gestion courante	0	0	0
Charges exceptionnelles liées à gestion courante	0	1	1
Total Charges réelles de fonctionnement (B)	153	122	150
EXCEDENT BRUT DE GESTION (A-B)	25	-25	0
Charges financières	0	0	0
Produits financiers larges	0	0	0
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	25	-25	0
Remboursement du capital de la dette	-7	-2	0
CAF Nette du remboursement de la dette	17	-27	0

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

<i>En milliers d'euros</i>	2 014	2 015	2 016
DEPENSES D'EQUIPEMENT	0	0	5
Dépenses d'équipement propre	0	0	5
Fonds de concours	0	0	0
Travaux en régie	0	0	0
Travaux pour le compte de tiers	0	0	0
FINANCEMENTS MOBILISES	0	0	5
Dotations (hors affectation résultat)	0	0	0
Subventions	0	0	0
Produits net des cessions	0	0	0
Autres recettes	0	0	0
CAF	17	-27	0
Emprunt	0	1	0
Réduction du résultat disponible	-17	26	5
Résultat de clôture	-27	-53	-57

INDICATEURS

encours de dette en milliers d'euros	0	0	0
Capacité de désendettement (encours /CAF)	0,0 ans	0,0 ans	0,0 ans

Pompes Funèbres CCSB

PRESENTATION DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

<i>En milliers d'euros</i>	2 014	2 015	2 016
Produits des services et du domaine	194	222	283
Recettes fiscales retraitées	0	0	0
Dotations et compensations retraitées	0	0	0
Autres produits de gestion courante	2	0	1
Produits exceptionnels hors cessions	0	0	0
Total Ressources réelles de fonctionnement (A)	196	222	284
Charges à caractère général retraitées	107	111	140
Charges de personnel retraitées	64	68	100
Charges de gestion courante	2	2	2
Charges exceptionnelles liées à gestion courante	0	0	0
Total Charges réelles de fonctionnement (B)	173	181	242
EXCEDENT BRUT DE GESTION (A-B)	22	40	42
Charges financières	-1	-1	-2
Produits financiers larges	0	0	0
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	22	40	40
Remboursement du capital de la dette	-4	-4	-9
CAF Nette du remboursement de la dette	18	36	31

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

<i>En milliers d'euros</i>	2 014	2 015	2 016
DEPENSES D'EQUIPEMENT	2	4	41
Dépenses d'équipement propre	2	4	41
Fonds de concours	0	0	0
Travaux en régie	0	0	0
Travaux pour le compte de tiers	0	0	0
FINANCEMENTS MOBILISES	2	4	41
Dotations (hors affectation résultat)	0	0	5
Subventions	0	0	0
Produits net des cessions	0	5	2
Autres recettes	0	0	0
CAF	18	36	31
Emprunt	0	60	0
Réduction du résultat disponible	-17	-96	3
Résultat de clôture	46	139	131

INDICATEURS

encours de dette en milliers d'euros	31	87	78
Capacité de désendettement (encours / CAF)	1,4 ans	2,2 ans	1,9 ans

Abondement par budget communautaire de 106K€ en 2015

PRESENTATION DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

<i>En milliers d'euros</i>	2 015	2 016
Produits des services et du domaine	0	0
Recettes fiscales retraitées	0	0
Dotations et compensations retraitées	106	3
Autres produits de gestion courante	0	0
Produits exceptionnels hors cessions	0	0
Total Ressources réelles de fonctionnement (A)	106	3
Charges à caractère général retraitées	8	24
Charges de personnel retraitées	51	54
Charges de gestion courante	24	26
Charges exceptionnelles liées à gestion courante	0	0
Total Charges réelles de fonctionnement (B)	83	104
EXCEDENT BRUT DE GESTION (A-B)	23	-101
Charges financières	0	0
Produits financiers larges	0	0
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	23	-101
Remboursement du capital de la dette	0	0
CAF Nette du remboursement de la dette	23	-101

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

<i>En milliers d'euros</i>	2 015	2 016
DEPENSES D'EQUIPEMENT	2	0
Dépenses d'équipement propre	2	0
Fonds de concours	0	0
Travaux en régie	0	0
Travaux pour le compte de tiers	0	0
FINANCEMENTS MOBILISES	2	0
Dotations (hors affectation résultat)	0	0
Subventions	27	0
Produits net des cessions	0	0
Autres recettes	0	0
CAF	23	-101
Emprunt	0	0
Réduction du résultat disponible	-47	101
Résultat de clôture	47	-53

INDICATEURS

encours de dette en milliers d'euros	0	0
Capacité de désendettement (encours /CAF)	0,0 ans	0,0 ans

PRESENTATION DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

<i>En milliers d'euros</i>	2 014	2 015	2 016
Produits des services et du domaine	143	588	541
Recettes fiscales retraitées	0	0	0
Dotations et compensations retraitées	99	345	391
Autres produits de gestion courante	153	369	349
Produits exceptionnels hors cessions	1	1	9
Total Ressources réelles de fonctionnement (A)	396	1 303	1 289
Charges à caractère général retraitées	216	714	659
Charges de personnel retraitées	182	555	494
Charges de gestion courante	5	9	8
Charges exceptionnelles liées à gestion courante	0	0	0
Total Charges réelles de fonctionnement (B)	404	1 278	1 161
EXCEDENT BRUT DE GESTION (A-B)	-8	25	128
Charges financières	0	0	0
Produits financiers larges	0	0	0
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	-8	25	128
Remboursement du capital de la dette	0	0	0
CAF Nette du remboursement de la dette	-8	25	128

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

<i>En milliers d'euros</i>	2 014	2 015	2 016
DEPENSES D'EQUIPEMENT	0	0	0
Dépenses d'équipement propre	0	0	0
Fonds de concours	0	0	0
Travaux en régie	0	0	0
Travaux pour le compte de tiers	0	0	0
FINANCEMENTS MOBILISES	0	0	0
Dotations (hors affectation résultat)	0	0	0
Subventions	0	0	0
Produits net des cessions	0	0	0
Autres recettes	0	0	0
CAF	-8	25	128
Emprunt	0	0	0
Réduction du résultat disponible	8	-25	-127
Résultat de clôture	-8	-53	75

INDICATEURS

encours de dette en milliers d'euros	0	0	0
Capacité de désendettement (encours /CAF)	0,0 ans	0,0 ans	0,0 ans

PRESENTATION DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

<i>En milliers d'euros</i>	2 014	2 015	2 016
Produits des services et du domaine	1 080	1 007	1 023
Recettes fiscales retraitées	2 696	3 054	2 939
Dotations et compensations retraitées	372	132	-131
Autres produits de gestion courante	2	6	6
Produits exceptionnels hors cessions	1	262	23
Total Ressources réelles de fonctionnement (A)	4 151	4 462	3 859
Charges à caractère général retraitées	1 316	1 276	1 285
Charges de personnel retraitées	1 995	1 891	2 038
Charges de gestion courante	232	427	456
Charges exceptionnelles liées à gestion courante	0	0	4
Total Charges réelles de fonctionnement (B)	3 542	3 594	3 783
EXCEDENT BRUT DE GESTION (A-B)	609	868	76
Charges financières	-140	-91	-132
Produits financiers larges	0	0	0
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	469	777	-55
Remboursement du capital de la dette	-445	-507	-162
CAF Nette du remboursement de la dette	24	270	-217

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

<i>En milliers d'euros</i>	2 014	2 015	2 016
DEPENSES D'EQUIPEMENT	1 040	507	1 691
Dépenses d'équipement propre	1 342	263	1 760
Fonds de concours	0	0	0
Travaux en régie	0	0	0
Travaux pour le compte de tiers	-302	244	-68
FINANCEMENTS MOBILISES	1 040	507	1 691
Dotations (hors affectation résultat)	146	121	60
Subventions	483	397	280
Produits net des cessions	0	2	0
Autres recettes	0	0	0
CAF	24	270	-217
Emprunt	0	666	1 679
Réduction du résultat disponible	387	-948	-111
Résultat de clôture	-120	817	928

INDICATEURS

encours de dette en milliers d'euros	2 578	2 733	4 260
Capacité de désendettement (encours /CAF)	5,5 ans	3,5 ans	-76,9 ans

PRESENTATION DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

<i>En milliers d'euros</i>	2 014	2 015	2 016
Produits des services et du domaine	650	739	734
Recettes fiscales retraitées	666	784	333
Dotations et compensations retraitées	753	788	638
Autres produits de gestion courante	49	58	70
Produits exceptionnels hors cessions	28	2	1
Total Ressources réelles de fonctionnement (A)	2 146	2 372	1 776
Charges à caractère général retraitées	149	119	146
Charges de personnel retraitées	729	731	715
Charges de gestion courante	1 431	1 168	1 115
Charges exceptionnelles liées à gestion courante	44	52	61
Total Charges réelles de fonctionnement (B)	2 353	2 071	2 037
EXCEDENT BRUT DE GESTION (A-B)	-207	302	-261
Charges financières	0	0	0
Produits financiers larges	0	0	0
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	-207	302	-261
Remboursement du capital de la dette	0	0	0
CAF Nette du remboursement de la dette	-207	302	-261

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

<i>En milliers d'euros</i>	2 014	2 015	2 016
DEPENSES D'EQUIPEMENT	533	273	41
Dépenses d'équipement propre	523	235	67
Fonds de concours	10	38	11
Travaux en régie	0	0	0
Travaux pour le compte de tiers	0	0	-37
FINANCEMENTS MOBILISES	533	273	41
Dotations (hors affectation résultat)	38	0	0
Subventions	1	47	208
Produits net des cessions	0	0	0
Autres recettes	2	0	0
CAF	-207	302	-261
Emprunt	0	0	0
Réduction du résultat disponible	699	-76	94
Résultat de clôture	1 248	1 324	1 230

INDICATEURS

encours de dette en milliers d'euros	0	0	0
Capacité de désendettement (encours /CAF)	0,0 ans	0,0 ans	0,0 ans

PRESENTATION DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

<i>En milliers d'euros</i>	2 014	2 015	2 016
Produits des services et du domaine	42	43	47
Recettes fiscales retraitées	796	790	770
Dotations et compensations retraitées	215	201	150
Autres produits de gestion courante	0	0	0
Produits exceptionnels hors cessions	77	9	2
Total Ressources réelles de fonctionnement (A)	1 129	1 043	969
Charges à caractère général retraitées	196	213	192
Charges de personnel retraitées	533	585	628
Charges de gestion courante	97	290	142
Charges exceptionnelles liées à gestion courante	3	8	0
Total Charges réelles de fonctionnement (B)	829	1 096	962
EXCEDENT BRUT DE GESTION (A-B)	300	-53	7
Charges financières	-18	-28	-10
Produits financiers larges	0	0	0
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	282	-81	-4
Remboursement du capital de la dette	-21	-1 180	-272
CAF Nette du remboursement de la dette	261	-1 261	-275

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

<i>En milliers d'euros</i>	2 014	2 015	2 016
DEPENSES D'EQUIPEMENT	1 931	608	391
Dépenses d'équipement propre	1 527	438	501
Fonds de concours	0	210	7
Travaux en régie	0	0	0
Travaux pour le compte de tiers	403	-40	-118
FINANCEMENTS MOBILISES	1 931	608	391
Dotations (hors affectation résultat)	199	259	87
Subventions	602	906	302
Produits net des cessions	0	0	0
Autres recettes	31	0	0
CAF	261	-1 261	-275
Emprunt	1 201	0	260
Réduction du résultat disponible	-363	703	17
Résultat de clôture	683	-20	-38

INDICATEURS

encours de dette en milliers d'euros	1 814	628	614
Capacité de désendettement (encours /CAF)	6,4 ans	-7,7 ans	-173,6 ans

BP SIVOM Bas-Larboust

PRESENTATION DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

<i>En milliers d'euros</i>	2 014	2 015	2 016
Produits des services et du domaine	0	0	0
Recettes fiscales retraitées	0	0	0
Dotations et compensations retraitées	15	15	0
Autres produits de gestion courante	0	0	0
Produits exceptionnels hors cessions	0	0	0
Total Ressources réelles de fonctionnement (A)	15	15	0
Charges à caractère général retraitées	14	8	8
Charges de personnel retraitées	0	0	0
Charges de gestion courante	0	1	1
Charges exceptionnelles liées à gestion courante	0	0	0
Total Charges réelles de fonctionnement (B)	14	9	9
EXCEDENT BRUT DE GESTION (A-B)	1	7	-9
Charges financières	0	0	0
Produits financiers larges	0	0	0
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	1	7	-9
Remboursement du capital de la dette	0	0	0
CAF Nette du remboursement de la dette	1	7	-9

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

<i>En milliers d'euros</i>	2 014	2 015	2 016
DEPENSES D'EQUIPEMENT	0	0	0
Dépenses d'équipement propre	0	0	0
Fonds de concours	0	0	0
Travaux en régie	0	0	0
Travaux pour le compte de tiers	0	0	0
FINANCEMENTS MOBILISES	0	0	0
Dotations (hors affectation résultat)	0	0	0
Subventions	0	0	0
Produits net des cessions	0	0	0
Autres recettes	0	0	0
CAF	1	7	-9
Emprunt	0	0	0
Réduction du résultat disponible	-1	-7	9
Résultat de clôture	26	33	24

INDICATEURS

encours de dette en milliers d'euros	0	0	0
Capacité de désendettement (encours / CAF)	0,0 ans	0,0 ans	0,0 ans

BP SIVOM 7 MOLLES

PRESENTATION DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

<i>En milliers d'euros</i>	2 014	2 015	2 016
Produits des services et du domaine	0	0	0
Recettes fiscales retraitées	0	0	0
Dotations et compensations retraitées	0	0	0
Autres produits de gestion courante	0	1	0
Produits exceptionnels hors cessions	0	0	0
Total Ressources réelles de fonctionnement (A)	0	1	0
Charges à caractère général retraitées	0	0	0
Charges de personnel retraitées	0	0	0
Charges de gestion courante	0	0	0
Charges exceptionnelles liées à gestion courante	0	0	0
Total Charges réelles de fonctionnement (B)	0	0	0
EXCEDENT BRUT DE GESTION (A-B)	0	0	0
Charges financières	0	0	0
Produits financiers larges	0	0	0
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	0	0	0
Remboursement du capital de la dette	0	0	0
CAF Nette du remboursement de la dette	0	0	0

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

<i>En milliers d'euros</i>	2 014	2 015	2 016
DEPENSES D'EQUIPEMENT	0	0	0
Dépenses d'équipement propre	0	0	0
Fonds de concours	0	0	0
Travaux en régie	0	0	0
Travaux pour le compte de tiers	0	0	0
FINANCEMENTS MOBILISES	0	0	0
Dotations (hors affectation résultat)	0	0	0
Subventions	0	0	0
Produits net des cessions	0	0	0
Autres recettes	0	0	0
CAF	0	0	0
Emprunt	0	0	0
Réduction du résultat disponible	0	0	0
Résultat de clôture	4	4	4

INDICATEURS

encours de dette en milliers d'euros	0	0	0
Capacité de désendettement (encours /CAF)	0,0 ans	0,0 ans	0,0 ans



Contacts

Anne-Laure Caumette
Senior Manager
Tél. : 05 82 52 53 45
acaumette@kpmg.fr
www.kpmg.fr

kpmg.fr



© 2016 KPMG France, membre français du réseau KPMG International constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. **[Imprimé en France] [A usage interne].**

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG France est membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative (« KPMG International »), une entité de droit suisse. KPMG International ne propose pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.